



Rapport d'activités 2017

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique (SMPNRM)

I. DES HOMMES, DES MOYENS

I 1. LES FINANCES	10
I 2 A. Budget Principal	10
I 1 A a. Les prévisions 2017	10
I 1 A b. Les résultats 2017	11
I 1 A c. La section de fonctionnement	12
I 1 A d. La section d'investissement	12
I 2 B. Budget annexe	13
I 1 B a. Les prévisions 2017	13
I 1 B b. Les réalisations 2017	13
I 1 B c. Le Fonctionnement	14
I 1 B d. L'investissement	
CONCLUSION	15
I 3. RESSOURCES HUMAINES	16
I 3 A. Les effectifs	16
I 2 B. La masse salariale globale	16
I 2 C. Les mouvements	17
I 2 D. L'emploi des agents handicapés	16
I 2 E. Les évolutions de carrière	18
I 2 F. Les besoins en compétence	18
I 2 G. Les relations sociales	18
I 2 H. Les conditions de travail	18
I 3 G. Comité des œuvres sociales	19
I 4. LE SERVICE MARCHÉS	20

II. POUR UN TERRITOIRE PRESERVE

24

II 1 VOLCANS ET FORÊTS DE LA MONTAGNE PELÉE ET DES PITONS DU NORD DE LA MARTINIQUE » SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

II 1 A. La Genèse du projet de territoire martiniquais autour de la procédure UNESCO	24
II 1 B. Une équipe opérationnelle au service de la candidature	25
II 1 C. Une gouvernance partenariale dans la mise en œuvre du projet	26
II 1 D. Un Bref rappel : Qu'est-ce que le Patrimoine Mondial	27
II 1 E. Pourquoi la Martinique est-elle candidate au Patrimoine Mondial de l'Unesco	27
II 1 F. Pourquoi cette mission a-t-elle été confiée au Parc Naturel de Martinique ?	27
II 1 G. Quels sont les critères de sélection retenus dans le cadre de la candidature martiniquaise ?	29
II 1 H. Quelle procédure pour obtenir cette reconnaissance internationale	29
II 1 I. Le Contexte de la candidature française dans son bassin géographique : quelques Indicateurs dans la Caraïbe	29
II 1 J. Quels sont les atouts de la candidature martiniquaise	30
II 1 K. Quel est le périmètre retenu pour la candidature martiniquaise	31
II 1 L. Evolutions du dossier de candidature de 2010 à 2017	33
II 1 M. Le fait saillant de l'année 2017 : Audition de la méthodologie d'élaboration du projet de périmètre de Bien Martiniquais	34
II 1 N. Un renforcement de de l'argumentaire scientifique	35
II 1 O. Une poursuite active de la mobilisation des acteurs pour la définition du projet de Territoire	36
II 1 P. Perspectives 2018	49
II 1 Q. Les grandes dates de la procédure à retenir (2010-2017)	49
II 1 R. Les échéances de la procédure (2018-2020)	50

II 2. L'OBSERVATOIRE MARTINICAISS DE LA BIODIVERSITE

50

II 2 A. Généralités et concertations	50
II 2 A a. Généralités sur l'OMB : rappel des missions et fonctionnement	50
II 2 A b. Charte de fonctionnement : formalisation du partenariat	51
II 2 A c. Concertation partenariale	52
II 2 B. Poursuite des actions du programme FEDER 2016-2017 : « Développer des outils innovants de mutualisation et de diffusion des connaissances »	56
II 2 C. Lancement du site internet de l'OMB	57
II 2 C a. Elaboration du site internet	57
II 2 C b. Retour sur l'évènement de lancement du site internet	57
II 2 C c. Alimentation du Site internet	60
II 2 D. Vers un document d'orientations sur la biodiversité	61
II 2 E. Planning réalisé et plans de financement	61

II 2. LES MISSIONS DES GARDIENS DE L'ENVIRONNEMENT

62

II 3 A. Des missions de surveillance des espaces protégés et du territoire Parc	63
II 3 A a. Les missions de surveillance des réserves.....	63
II 3 A a1. Sur la Réserve Naturelle Nationale de la Caravelle	63
II 3 A a2. Sur la Réserve Naturelle Nationale des Ilets de Sainte-Anne.....	63
II 3 A b. Les missions de surveillance du territoire	64
II 3 A b1. Missions réalisées en interne	64
II 3 B b2. Missions réalisées avec d'autres services	65
II 3 B. Des missions d'éducation et d'information	66
II 3 B a. Des missions d'éducation et d'information sur les réserves	66
II 2 B a1. Sur la Réserve Naturelle Nationale de la Caravelle	66
II 2 B a2. Sur la Réserve Naturelle Nationale des Ilets de Sainte-Anne	66
II 3 B b. Autres interventions en matière d'éducation et d'information	67
II 2 B b1. Interventions dans le cadre scolaire,	67
II 2 B b2. Autres interventions de sensibilisation,	67
II 3 C. Des missions scientifiques et techniques	67
II 3 C a. La participation aux missions de suivi scientifique	67

II 3 C a1. Sur la Réserve Naturelle Nationale de la Caravelle	67
II 3 C a2. Sur la Réserve Naturelle Nationale des Îlets de Sainte-Anne	67
II 3 C a3. Sur les autres missions	68
II 3 C b. La participation aux missions techniques	68
II 3 C b1. Participation et suivi institutionnel	68
II 3 C b2. Autres opérations techniques de terrain.....	69
II 3 C b3. Organisation et rédactionnel	69
II 3 D. Formations suivies	70
II 3 D a. Formations réalisées ou financées directement par le Parc Naturel de Martinique (P.N.M.)	70
II 3 D b. Formations réalisées par d'autres organismes	70

II 4. LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA PRESQU'ÎLE DE LA CARAVELLE

71

II 4 A. Police de la nature PO	71
II 4 B. Suivis, Études, Inventaires SE et Recherche RE	73
II 4 B a. Dispositif de suivi de la variation inter et intra annuelle, de changements environnementaux et de leurs implications sur la conservation du Moqueur gorge blanche (DISC)	73
II 4 B b. Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)	73
II 4 B c. Suivi des oiseaux marins et lutte contre la prédation.....	74
II 4 B d. Suivi du milieu marin de la Baie du Trésor	74
II 4 C. Travaux uniques TU, Travaux d'entretien TE	74
II 4 C a. Entretien des sentiers	75
II 4 C b. Travaux de remise en état des sentiers.....	75
II 4 C c. Mobilier et Signalétique	75
II 4 D. Pédagogie, Information, Animation, Éditions PI	76
II 4 D a. Pédagogie, Animation, Information.....	76
II 4 D a1. Interventions auprès des scolaires.....	76
II 4 D a2. Interventions auprès d'adultes, d'associations.....	76
II 4 D a3. Animations	76
II 4 D a4. Information	77
II 4 D b. Communication, Éditions.....	77
II 4 E. Gestion administrative AD	78
II 4 E a. Projet d'extension de la réserve	78
II 4 E b. Coordination de l'équipe affectée à la gestion de la réserve	78
II 4 E c. Veille naturaliste	78
II 4 E d. Représentation de la RNNC	78
II 4 F. Congrès des Réserves Naturelles de France 2017	79

II 5. LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES ÎLETS DE SAINTE-ANNE

80

II 5 A. Police de la nature PO	80
II 5 B. Suivis, Études, Inventaires SE et Recherche RE	81
II 5 B a. Suivi des populations d'oiseaux marins	81
II 5 B b. Suivi des limicoles	82
II 5 B c. Observations d'autres espèces	82
II 5 B d. Écologie et conservation du Puffin d'Audubon	82
II 5 B e. Contrôle de la dératisation	83
II 5 C. Travaux uniques TU, travaux d'entretien TE	83
II 5 C a. Balisage	83
II 5 C b. Aménagements.....	83
II 5 C c. Matériel	83
II 5 D. Pédagogie, Information, Animation, Éditions PI	84
II 5 D a. Pédagogie, Animation, Information	84
II 5 D a1. Interventions auprès des scolaires	84
II 5 D a2. Interventions auprès d'adultes, d'associations	84
II 5 D a3. Animations	84
II 5 D a4. Information	84
II 5 D b. Communication	85
II 5 D b. Veille naturaliste	86
II 5 E. Gestion administrative AD	86
II 5 E a. Coordination de l'équipe affectée à la gestion de la réserve	86
II 5 E b. Représentation de la RNNISA	87
II 5 F. Congrès des Réserves Naturelles de France 2017	87

III. POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

91

II 1. Les chantiers d'insertion	92
II 1 A. ACI Animateur d'activités équestres	93
II 1 B. ACI Transmissions des savoir-faire et artisanat sur le territoire du PNRM	94
II 1 C. ACI Entretien et restauration de la continuité hydraulique de zones humides.....	95
II 1 3 C a. Démarrage de l'opération	95
II 1 3 C b. Caractéristiques du public	95
II 1 3 C c. Objectifs du chantier d'insertion	95
II 1 3 C d. Les travaux réalisés	95
II 3 C e. Le fonctionnement de l'ACI	95
II 1 3 C f. La mobilisation des financements	96

IV. POUR ANIMER, VALORISER LE TERRITOIRE ET SENSIBILISER LA POPULATION

98

IV 1. L'ANIMATION DU TERRITOIRE

IV 1 A. Les Mission de la Direction de l'Animation du Territoire	100
IV 1 B. Les moyens mis à disposition	100
IV 1 B a. Les ressources financières	100
IV 1 B a. Les ressources humaines	100
IV 1 C. Le Programme d'actions	101
IV 1 C a. Les salons	101
IV 1 C a1. Le Salon International de l'Agriculture – Paris Février 2017	101
IV 1 C a2. Le Salon du Voyages et le Salon « Partez en vacances en Martinique	103
IV 1 C b. Découvrir le Patrimoine Autrement (DLPA)	103
IV 1 C b1. Les randonnées	103
IV 1 C b2. Les balades nautiques	103
IV 1 C c. L'activité équestre.....	103
IV 1 C c1. La gestion du moulin de val d'Or.....	103
Le produit	104
Les ressources Humaines	104
La gestion des ânes	104
La Matière première pour le fonctionnement du moulin : la canne	104
Fréquentation du site	104
IV 1 C c2. L'activité Balade en calèches pour les croisiéristes	105
IV 1 C d. Les journées à thème	105
IV 1 C d1. La Journée Mondiale des Zones humides	105
IV 1 C d2. Le Grand Prix du parc naturel « course de mulets »	105
IV 1 C d3. La Journée Européenne du patrimoine.....	106
IV 1 C e. Le Programme des Grandes Vacances	106
IV 1 C e1. La Nocturne de DUBUC s'est déroulée le vendredi 28 juillet 2017	106
IV 1 C e2. Les Ateliers du Parc au Domaine d'Emeraude	106
IV 1 C f. Le 50ième Anniversaire des Parcs - Paris Octobre 2017	106
IV 1 C f1. Date et lieu de la Manifestation	107
IV 1 C f2. Aménagement de l'espace Parc Naturel de Martinique	107
IV 1 C f3. Composition de la délégation	107
IV 1 C f4. Offre de produits et de services du PNM	107
La maison des découvertes	108
La maison des expériences	108
IV 1 C f5. Les 50 ans des parcs en quelques chiffres	109
IV 1 C f6. Les 50 ans des parcs en quelques images	109
IV 1 C g. La gestion des réservations sur les sites	110
IV 1 C g1. Le Domaine d'Emeraude	110
IV 1 C g2. Le Chateau DUBUC	114

IV 3. LA COMMUNICATION POUR INFORMER ET SENSIBILISER

169

IV 2 A. La Communication, un service support qui collabore avec l'ensemble des directions	119
IV 2 B. La Communication en interne	120
IV 2 C. Le service Communication a organisé différents événements	121
IV 2 D. Le service Communication...a conçu divers supports de com.....	123
IV 2 E. Les insertions de visuel dans des magazines ou autres ouvrages	124
IV 2 D. Les participations aux salons	119
IV 2 E. La Communication et les insertions de visuel dans des magazines ou autres ouvrages.....	124
IV 2 F. Le service Communication... a coordonné la participation du PNM dans plusieurs salons	124
IV 2 G. Le service Communication... a accompagné les visites de Presse et représentants de médias étrangers	124
IV 2 G. Le service Communication...en 2017 c'est	125





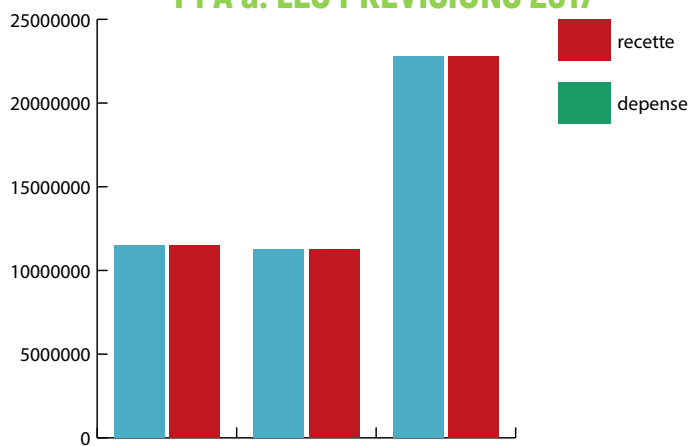
DES HOMMES ET DES MOYENS

I 1. LES FINANCES

I 1 A. BUDGET PRINCIPAL

ETAPES	DATES	DÉLIBÉRATIONS
Débat d'Orientation budgétaire 2017	10/03/2017	Extrait n° 17-01
Vote du Budget Primitif 2017	30/03/2017	Extrait n° 17-14
Vote du Compte Administratif 2016	10/03/2017	Extrait n° 17-03
Affectation du résultat 2016	10/03/2017	Extrait n° 17-05

I 1 A a. LES PRÉVISIONS 2017



Budget Principal		Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	Prévisions budgétaires 2017	11 504 115.00 €	11 504 115.00 €
INVESTISSEMENT	Prévisions budgétaires 2017	11 287 100.00 €	11 287 100.00 €
Total Budget Primitif 2017		22 791 215.00 €	22 791 215.00 €

**LE MONTANT TOTAL DU BUDGET PRIMITIF
A ÉTÉ FIXÉ À 22 791 215.00 €.**

Le programme d'actions représentait au Budget Primitif :

Budget Principal		Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	Prévisions budgétaires 2017	3 882 754,57€	4 538 109,48€
INVESTISSEMENT	Prévisions budgétaires 2017	7 995 065,39€	7 549 240,00€
Total Budget Primitif 2017		11 877 819,96€	12 087 349,48€

I 1 A B. LES RÉSULTATS 2017

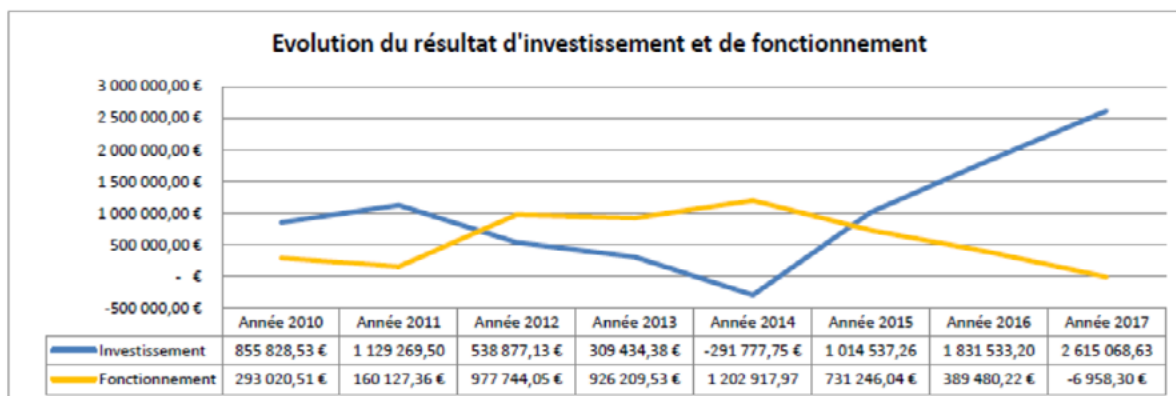
Section	RESULTAT 2017 - Budget Principal						
	Dépenses		Recettes		Résultat net 2017	Résultat 2016	Résultat de clôture 2017
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations			
Fonctionnement	11 504 115.00 €	6 233 490.84 €	11 504 115.00 €	5 837 052.32 €	- 396 438.52 €	389 480.22 €	-6958.30 €
Investissement	11 287 100.00 €	1 720 218.99 €	11 287 100.00 €	2 503 754.42 €	783 535.43 €	1 831 533.20 €	2 615 068.63 €
Total cumulé	22 791 215.00 €	7 957 516.78 €	22 791 215.00 €	8 334 726.74 €	377 209.96 €	2 221 013.42 €	2 608 110.33 €

Les restes à réaliser s'établissent comme suit :

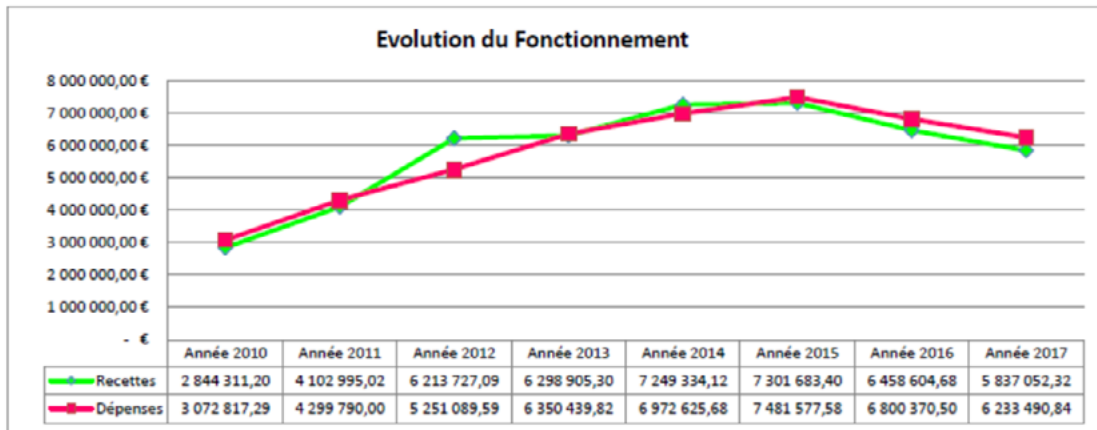
Section	Restes à réaliser 2017 - Budget Principal	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 597 397.10 €	4 550 388.43 €
Investissement	390 117.63 €	2 104 938.19 €
Total cumulé	2 207 279.47 €	2 445 450.24 €

- > En fonctionnement un résultat net négatif de -396 438.52€ qui n'est pas compensé par un report à nouveau du résultat 2016 de 389 480.22€. Ainsi, cette section termine l'année 2017 avec un déficit de **6958.30€**.
- > En investissement, le résultat net est positif de 783 535.43€ auquel s'ajoute un excédent de financement de 1 831 533.20€ de la gestion 2016. La section d'investissement dégage pour 2017 une ressource de financement d'un montant de **2 615 068.63€**.

LE RÉSULTAT CUMULÉ (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT) S'ÉTABLIT À 2 608 110.33€. SEULE LA SECTION D'INVESTISSEMENT EST EXCÉDENTAIRE POUR LA GESTION 2017.



I 1 A C. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

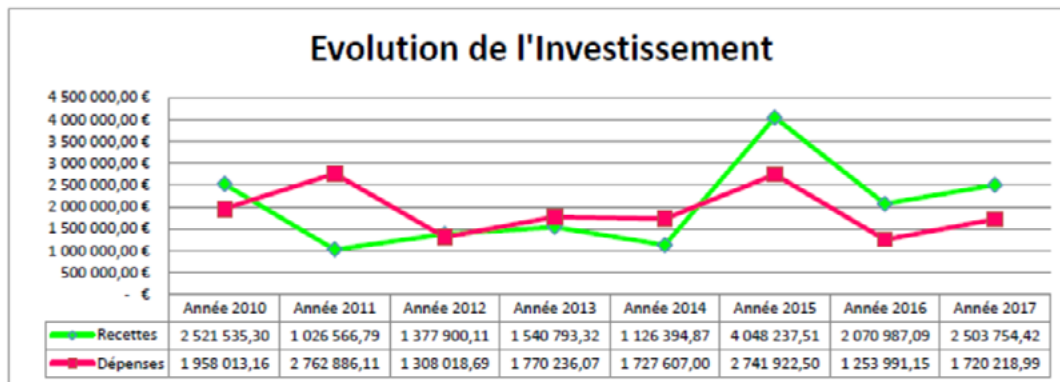


Les recettes n'arrivent plus à couvrir les dépenses. Le résultat 2016 ne permet pas non plus d'absorber le résultat net négatif (- 396 438.52 €) puisque le résultat de clôture est négatif.

I 1 A D. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La tendance de couverture des dépenses par les recettes d'investissement se confirme en 2017. Toutefois, les dépenses et les recettes d'investissement ont subi une augmentation en 2017 par rapport à 2016 :

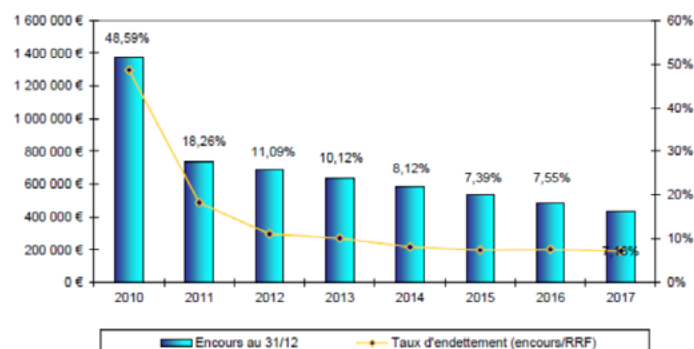
> Dépenses : **37 %** > Recettes : **20 %**



L'ENCOURT DE LA DETTE TEND À SE RÉDUIRE. LE TAUX D'ENDETTEMENT EN 2017 EST 7,18 %.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Encours au 31/12	1 373 200,00 €	737 500,00 €	687 500,00 €	637 500,00 €	587 500,00 €	537 500,00 €	487 500,00 €	437 500,00 €
Recettes Réelles de Fonctionnement	2 826 336,20 €	4 039 650,38 €	6 199 688,60 €	6 298 194,73 €	7 237 679,08 €	7 274 999,60 €	6 455 099,69 €	6 096 077,83 €
Taux d'endettement (encours/RRF)	48,59%	18,26%	11,09%	10,12%	8,12%	7,39%	7,55%	7,18%

Encours de la dette et taux d'endettement



I 1 B. BUDGET ANNEXE

Le Parc Naturel Régional de la Martinique a vu la création d'un chantier d'insertion :

> ACI -Entretien des berges et cours d'eau

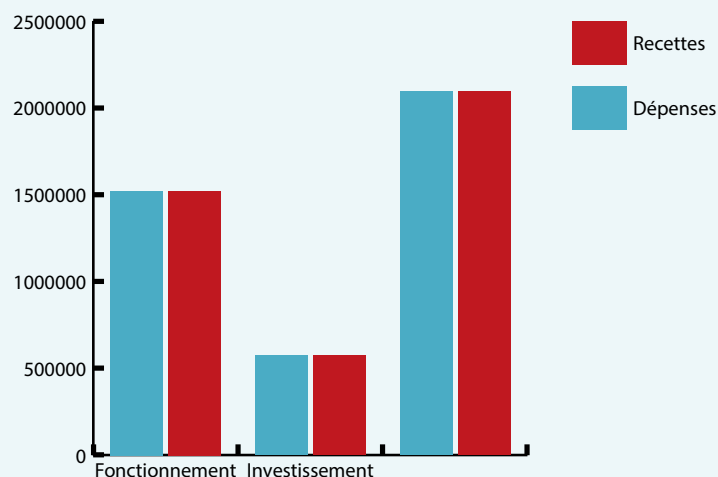
Et la clôture en fin d'année de deux autres chantiers d'insertion :

> ACI -Savoir-faire locaux

> ACI -Activités équestres

Le développement de l'axe social a été maintenu en 2017.

I 1 B a. LES PRÉVISIONS 2017



		Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	Prévisions budgétaires 2017	1 519 925.00 €	1 519 925.00 €
INVESTISSEMENT	Prévisions budgétaires 2017	572 511.00 €	572 511.00 €
Total Budget Primitif 2017		2 092 436.00 €	2 092 436.00 €

**L'ENCOURT DE LA DETTE TEND À SE RÉDUIRE.
LE TAUX D'ENDETTEMENT EN 2017 EST 2 092 436.00 €.**

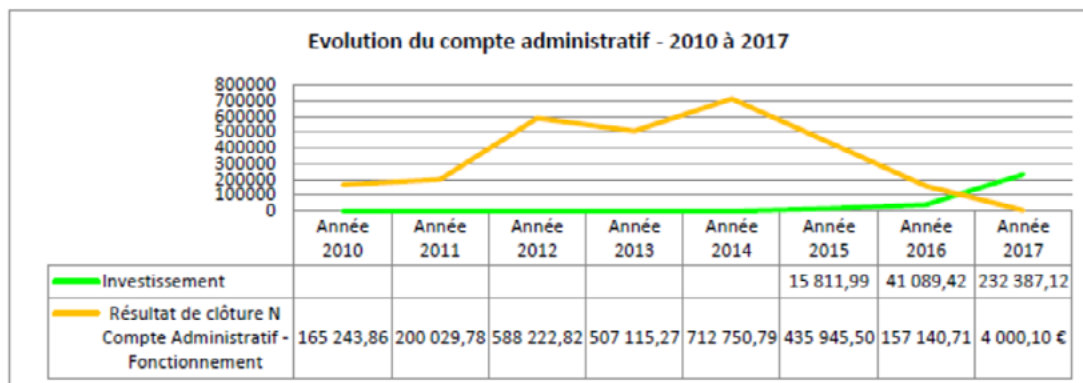
I 1 B B. LES RÉALISATIONS 2017

Section	RESULTAT 2017 - Budget Annexe CFME						
	Dépenses		Recettes		Résultat net 2017	Résultat 2016	Résultat de clôture 2017
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations			
Fonctionnement	1 519 925.00 €	910 277.20 €	1 519 925.00 €	757 136.59 €	- 153 140.61 €	157 140.71 €	4 000.10 €
Investissement	572 511.00 €	323.33 €	572 511.00 €	191 621.03 €	191 297.70 €	41 089.42 €	232 387.12 €
Total cumulé	2 092 436.00 €	910 600.53 €	2 092 436.00 €	948 757.62 €	38 157.09 €	198 230.13 €	236 387.22 €

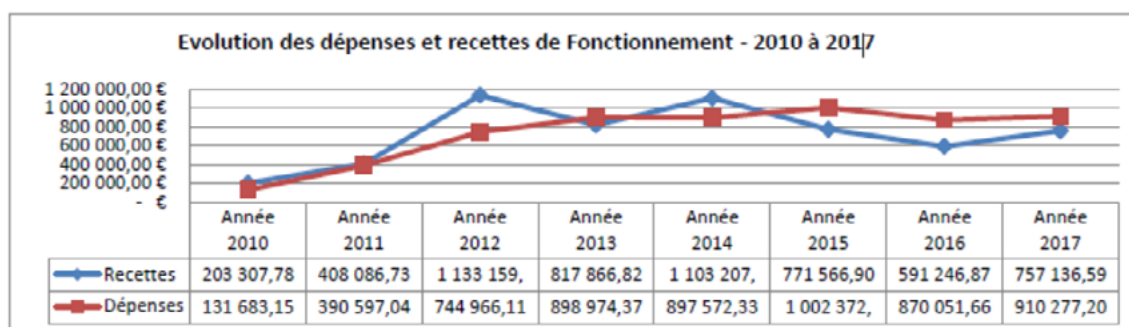
Les restes à réaliser s'établissent comme suit :

Section	Restes à réaliser 2017 - Budget Principal	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	45 720.44 €	0.00 €
Investissement	130 782.30 €	0.00 €
Total cumulé	176 502.74 €	0.00 €

LES RÉSULTATS DE CLÔTURE SONT EXCÉDENTAIRES SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT.



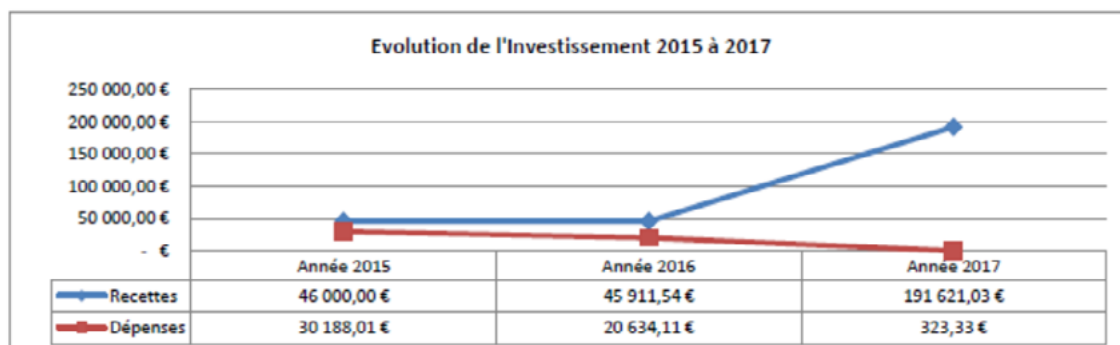
I 1 B C. LE FONCTIONNEMENT



On constate sur l'année 2017, que sur la section de fonctionnement, les dépenses sont toujours supérieures aux recettes. Cet écart est atténué par le report de l'excédent 2016.

I 1 B D. L'INVESTISSEMENT

La section d'investissement a été créée sur ce budget en 2015. Les dépenses ont du mal à décoller en 2017. Les recettes proviennent essentiellement des reliquats d'encaissement des actions clôturées.



CONCLUSION

La gestion 2017 fait ressortir un résultat de clôture consolidé en excédent :
2 844 497.55 €.

Section	RESULTAT 2017 - CONSOLIDE						
	Dépenses		Recettes		Résultat net 2017	Résultat 2016	Résultat de clôture 2017
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations			
Fonctionnement	13 024 040,00 €	7 143 768,04 €	13 024 040,00 €	6 594 188,91 €	- 549 579,13 €	546 620,93 €	- 2 958,20 €
Investissement	11 859 611,00 €	1 720 542,32 €	11 859 611,00 €	2 695 375,45 €	974 833,13 €	1 872 622,62 €	2 847 455,75 €
Total cumulé	24 883 651,00 €	8 864 310,36 €	24 883 651,00 €	9 289 564,36 €	425 254,00 €	2 419 243,55 €	2 844 497,55 €

I 2. RESSOURCES HUMAINES

I 2 A. LES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2017, le Parc naturel régional de la Martinique comptait 138 agents :

	Effectif 31/12/2010	Effectif 31/12/2014	Effectif 31/12/2015	Effectif 31/12/2016	Effectif 31/12/2017	% par rapport à l'effectif total 2015
Agents titulaires	48	50	51	50	48	-1.96 %
Contractuels	11	24	49	47	52	+ 10.63 %
CAE/CUI	21	54	55	37	32	-13.5 %
CEA	1	9	19	11	4	-63.63 %
Apprentis	0	4	8	4	2	-50 %
Total	81	141	182	149	138	-7.38%

L'effectif est resté stable en ce qui concerne les agents titulaires. On note une augmentation de plus de 10 % des agents contractuels.

LA forte diminution des Contrat d'Emploi d'Avenir s'explique par le fait que la période de 3 ans ou 4 ans est arrivée à son terme.

Les Chantiers d'Insertion Savoir-faire et Équestre se sont terminés en décembre 2017. Le chantier Entretien et restauration de la continuité hydraulique de zones humides a vu le jour en 2017.

→ **37 %** des agents contractuels permanents en CDI

→ **51%** des agents contractuels sur emploi non permanent recrutés dans le cadre d'un emploi aidé

→ **46%** des agents contractuels sur emploi non permanent recrutés en tant que saisonniers ou occasionnels

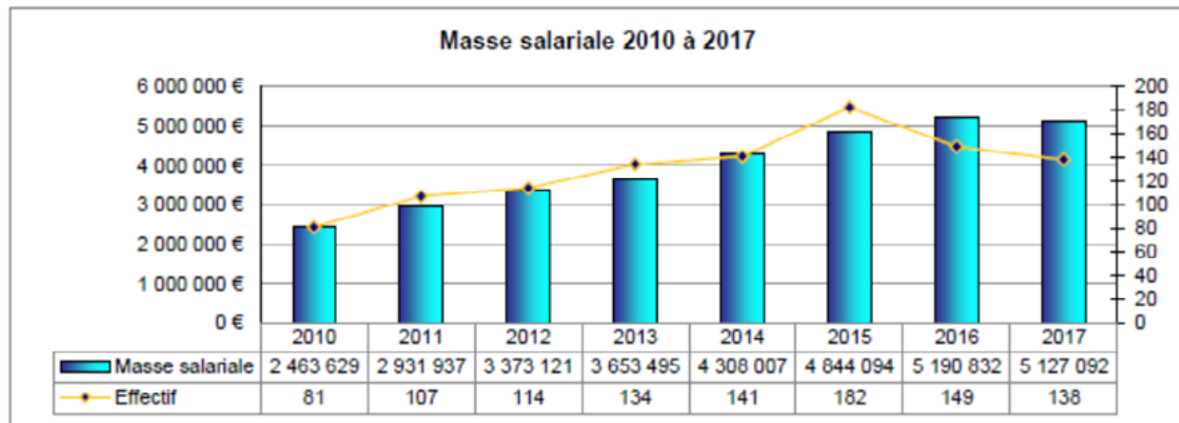
En moyenne, les agents de la collectivité ont 49 ans

Âge moyen des agents sur emploi permanent	
Fonctionnaires	50,97
Contractuels permanents	45,66
Ensemble des permanents	49,49
Âge moyen des agents contractuels sur emploi non permanent	
Contractuels non permanents	36,29

I 2 B. LA MASSE SALARIALE GLOBALE

Les charges de personnel représentent 73.3 % des dépenses de fonctionnement réalisées.

Budget de fonctionnement*	6 994 734 €	Charges de personnel*	5 127 092 € →	Soit 73,3 % des dépenses de fonctionnement
* Montant global				



Les charges de personnel ont été stabilisées en 2017.

I 2 C. Les mouvements

En 2017, aucune arrivée d'agent sur emploi permanent, et 4 départs

Principales causes de départ d'agents permanents

Décès	50 %
Démission	25 %
Licenciement	25 %

I 2 D. L'EMPLOI DES AGENTS HANDICAPES

3 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

→ 1 travailleur handicapé recruté sur emploi non permanent

→ 3 travailleurs handicapés fonctionnaires

→ 0 travailleur handicapé en catégorie A, 0 en catégorie B, 3 en catégorie C

L'obligation réglementaire des établissements publics à partir de 20 salariés d'employer des personnes handicapées à hauteur de 6 % de leur effectif est en partie respectée au PNRM.

Le PNRM a déclaré 3 agents reconnus handicapés. Un montant de 2 420.00 € a été consacré pour adapter les postes à l'emploi.

Toutefois compte tenu de l'effectif, une contribution au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) d'un montant de 11 604.00 € a été versée.

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'agents handicapés	3	4	3	5	3

	2013	2014	2015	2016	2017
Montant pris en charge par le FIPHFP	5 287.22 €	2 407.97 €	0.00 €	945.08 €	2 420.00 €

I 2 E. LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

22 avancements, promotions ou réussites à concours en 2017

- Aucun fonctionnaire n'a bénéficié d'un avancement de grade en 2017
- 39 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement d'échelon en 2017
- 2% des fonctionnaires ont bénéficié d'une promotion interne en 2017

Le PNRM pérennise les emplois des agents en favorisant leur avancement et en leur permettant des évolutions de carrière.

I 2 F. LES BESOINS EN COMPÉTENCE

60 034 € ONT ÉTÉ CONSACRÉS À LA FORMATION EN 2017

Nombre de jours de formations par statuts en 2017

Statuts	Nombre d'agents	Nombre de jours
Titulaires	32	351
Contractuels emplois permanents	14	63
Contractuels emplois non permanents	42	274
Totaux	88	688

I 2 G. LES RELATIONS SOCIALES

- Jours de grève : **77 jours de grève**
- Comité Technique : **1 réunion en 2017**
- CHSCT : **1 réunion**
- Commission Administrative Paritaire : **2 réunions**

I 2 H. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

I 2 H a. Les chèques déjeuner

L'absence de restauration collective à proximité du lieu de travail des agents du PNRM a conduit à poursuivre l'attribution des chèques déjeunés. Tous les agents sans exception en sont attributaires.

COÛT DES CHÈQUES DÉJEUNER : 12 720 * 8.10 € = 103 032.00 €

- Part PNRM : **61 819.00€**
- Part agent : **41 213.00 €**

I 2 H b. Suivi médical des agents

La convention qui lie le PNRM et le CDG972 permet de réaliser les visites médicales d'embauche et de suivi des agents.

	2015	2016	2017
Nombre d'agents vus par la Médecine Préventive	58	54	44
Participations PNM	5 680.00 €	7 456.00 €	6 062.54

I 2 H C. SUIVI DES ABSENCES POUR ACCIDENTS DE SERVICE, CONGÉS MALADIE ET DE MATERNITÉ

Type d'absence	2015		2016		2017	
	Nombre d'agents	Nombre de jours	Nombre d'agents	Nombre de jours	Nombre d'agents	Nombre de jours
Accident du travail	8	117.5	5	31	8	101
Maladie ordinaire Titulaires	20	385	23	449	16	555
Maladie ordinaire Contractuels	21	370.5	15	242	39	873
Maladie ordinaire CEA	8	70.5	2	12		
Maladie ordinaire CAE/CUI	34	743	34	757		
Congé paternité	1	11	1	14	2	22
Congé maternité	2	295	1	72	1	82
Maladie grave					1	181
Congé longue maladie	1	365	1	411	2	275
Autorisation spéciale					3	27
Total	97	2 357.5	82	1 988	72	2116

**LE NOMBRE TOTAL D'ABSENCE S'ÉLÈVE À 1988 JOURS
DONT 1460 JOURS DE MALADIE ORDINAIRE.**

I 2 I. COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES

La collectivité cotise auprès d'un Comité d'Œuvres Sociales

Nombre d'adhérents : à compléter par Madame HOCHÉ-BALUSTRE

Montant de la subvention 2017 du Parc : 42 000.00 €

Activités 2017 : voir le détail avec Madame HOCHÉ-BALUSTRE

I 3. LE SERVICE MARCHES

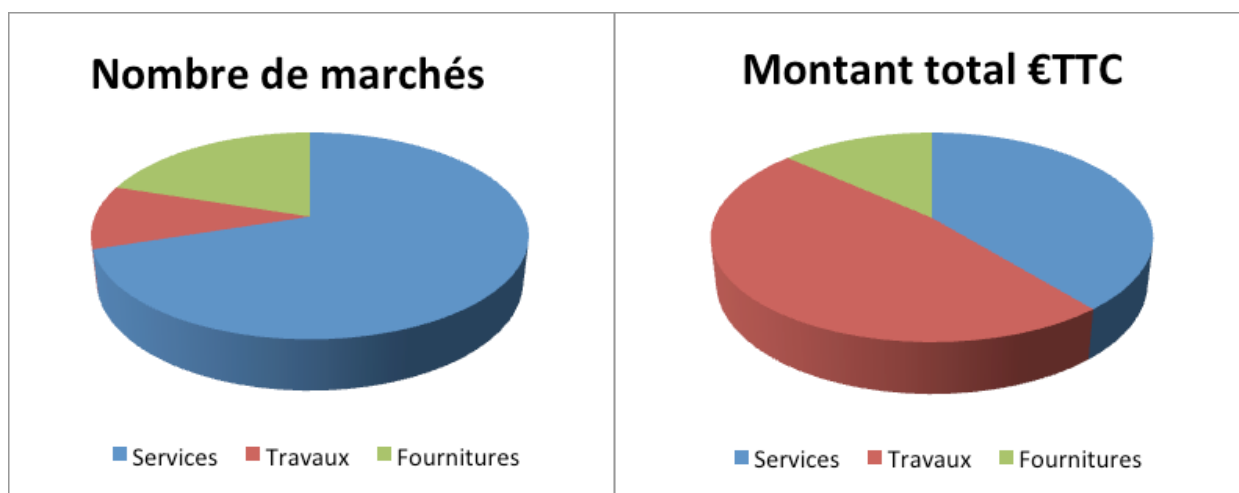
Durant l'année 2017, 20 marchés ont été contractualisés pour un montant total de dépenses engagées d'environ 1 602 697 euros.

95 % ont été passés suivant la procédure adaptée de la réglementation relative aux marchés publics. Le montant le plus élevé du marché attribué s'élève à 646 159,44 €TTC.

75% ont été attribués des acteurs économiques du territoire.

Ces marchés se répartissent comme suit :

Répartition par type	Nombre de marchés	Répartition % nombre	Montant total €TTC	Répartition % montant	Montant moyen €TTC
Services	14	70%	626 051,32 €	39%	44 717,95 €
Travaux	2	10%	761 751,20 €	48%	380 875,60 €
Fournitures	4	20%	214 893,91 €	13%	53 723,48 €
Total	20	100%	1 602 696,43 €	100%	80 134,82 €



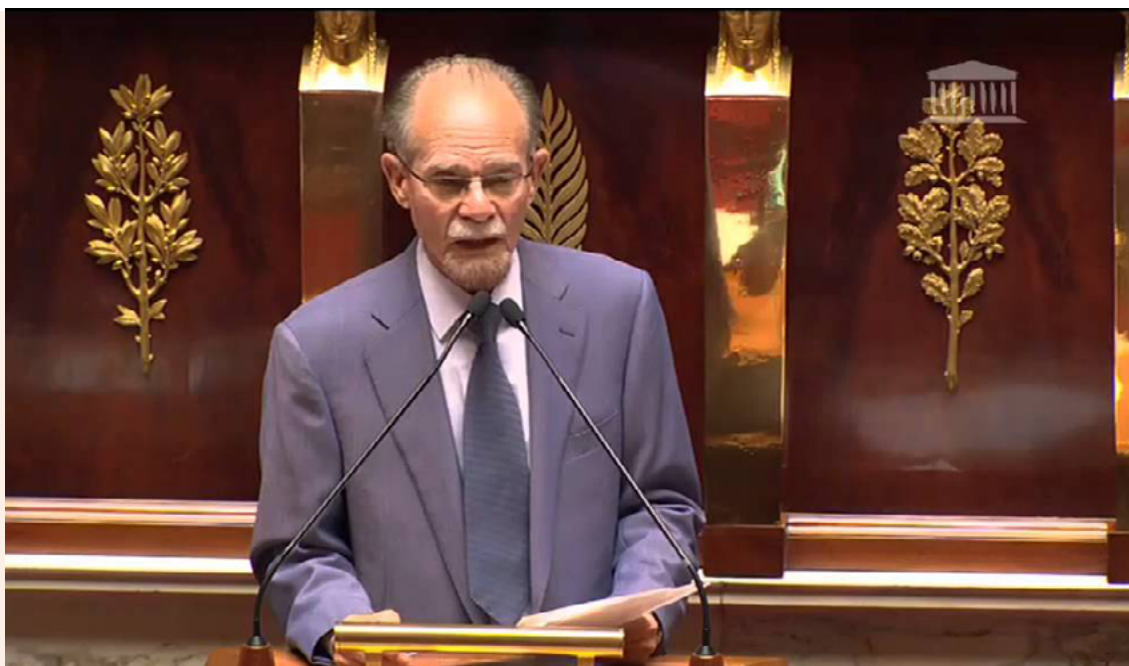




**POUR UN TERRITOIRE
PRÉSERVÉ**

II 1. «VOLCANS ET FORÊTS DE LA MONTAGNE PELÉE ET DES PITONS DU NORD DE LA MARTINIQUE» SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

II 1 A. La Genèse du projet de territoire martiniquais autour de la procédure UNESCO



C'est lors du discours du député, Alfred MARIE-JEANNE, à l'Assemblée Nationale, en mai 2010 – au cours des discussions générales relatives au projet de loi portant l'Engagement national pour l'environnement – que ce dernier proposa deux projets structurant pour le territoire martiniquais en matière d'environnement, de biodiversité et de Développement Durable :

1. Le Grenelle de la Montagne Pelée autour d'un projet de territoire fondé sur la ville de Saint-Pierre, les villes avoisinantes, et les milieux marins environnants.
2. L'inscription de la Montagne Pelée au Patrimoine mondial de l'UNESCO, visant à renforcer l'intérêt faunistique, floristique et scientifique de la Montagne Pelée, constituerait un instrument supplémentaire de visibilité internationale et un indéniable atout tant touristique qu'économique. Le projet d'inscription des "Aires volcaniques et forestières de Martinique" a débuté sa phase opérationnelle par l'inscription sur la liste indicative de la France en juin 2014 (<http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/5881/>).

Cette étape inaugure un long processus qui devrait permettre d'aboutir à l'inscription des "Aires volcaniques et forestières de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique" au Patrimoine de l'Humanité, d'ici 2018.

L'intérêt de cette inscription ne se limite pas à une visibilité internationale prestigieuse capable de susciter une augmentation considérable de la fréquentation touristique (parfois de 30 à 40%), elle augure des perspectives :

- > de préservation ;
- > de gestion ;
- > de mise en valeur des patrimoines culturels et environnementaux dans une dynamique d'ensemble.

II 1 B. UNE ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE AU SERVICE DE LA CANDIDATURE

Dans le cadre de la préparation de la candidature, ledit dossier est piloté par le porteur de projet que constitue la Collectivité Territoriale de Martinique, (CTM). Celui-ci a mandaté le Parc Naturel de Martinique pour le portage opérationnel et technique, à la fois de la procédure ainsi que de la candidature de la Martinique sur La Liste Patrimoine Mondial, et en détient la Maîtrise d'ouvrage déléguée. Ainsi, la Direction de la Protection et de l'Aménagement du Territoire du PNM accueille depuis août 2015 deux nouveaux collaborateurs afin de renforcer les compétences nécessaires à la mise en œuvre de ce projet de territoire. En plus, de l'équipe technique mis en place, un nouveau comité scientifique *ad hoc* et vient également en renfort en matière d'expertise relative aux paysages, à l'environnement, la biodiversité, à l'ensemble ainsi que leurs corollaires : les attributs culturels liés au Bien proposé.

L'équipe projet se décline donc ainsi :

- **Louis BOUTRIN**, Conseiller exécutif, Président du Parc Naturel de Martinique, (Chef de projet) ;
- **Ronald BRITHMER**, Directeur Général des Services, Parc Naturel de Martinique ;
- **Maurice VEILLEUR**, Directeur de la DPAT, Parc Naturel de Martinique, (en charge de l'ensemble de la procédure) ;
- **Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX**, Chercheur au CNRS/UA, Coordonnateur scientifique de la mission (en charge de la mise en œuvre technique et stratégique) ;
- **Gabrielle MAUVOIS**, Chargée de mission UNESCO, Parc Naturel de Martinique ;
- **Yoann PELIS**, Chargé de mission UNESCO, Parc Naturel de Martinique ;
- **Céline COISY**, Chargée de mission UNESCO, DEAL Martinique.

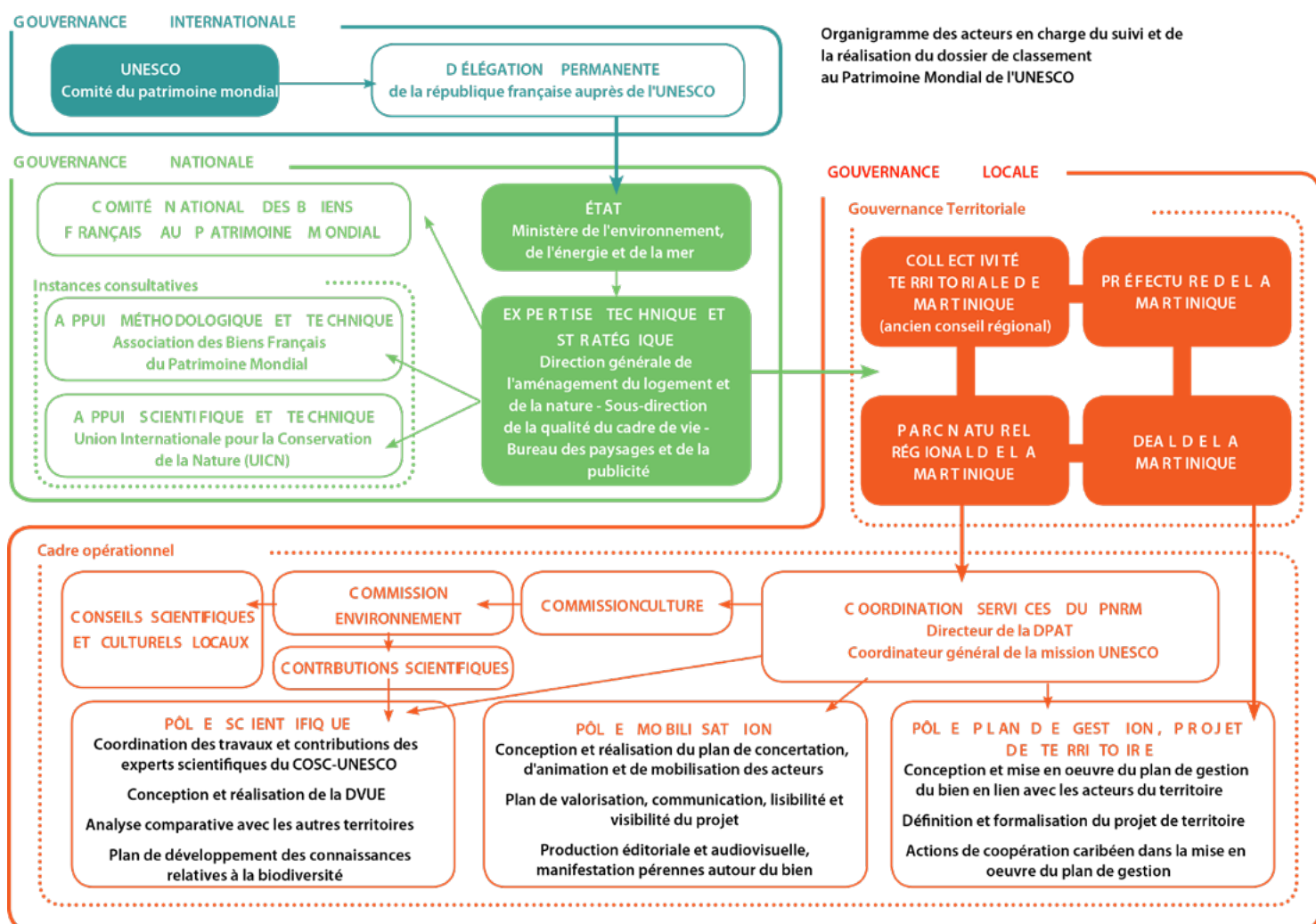
Le comité scientifique Unesco *ad hoc* au projet ou "CoscUnesco "se décline ainsi :

- **David BELFAN**, ornithologie ;
- **Jean-François BERNARD**, botanique ;
- **Georges BOUDON**, géologie ;
- **Céline COISY**, écologie ;
- **Béatrix CONDÉ**, ornithologie ;
- **Lucie DEJOUHANET**, géographie ;
- **Régis DELANNOYE**, écologie ;
- **César DELNATTE**, botanique ;
- **Véronique DEMANGE**, géomatique ;
- **Eddy DUMBARDON-MARTIAL**, écologie ;
- **Jean-Pierre FIARD**, botanique ;
- **Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX**, géographie ;

- Maurice HENRY, histoire ;
- Jean-Valéry MARC, géographie ;
- Émilie LAGAHE, géographie ;
- Guillaume LALUBIE, géographie ;
- Patrick MARÉCHAL, écologie ;
- Gabrielle MAUVOIS, sciences naturelles ;
- Yoann PELIS, géographie ;
- Corinne PLANTIN, géographie ;
- Rodolphe SOLBIAC, Littérature ;
- Michel TANASI, écologie.

II 1 C. UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Ci-après, un bref rappel de l'organisation et de la gouvernance de la mission :



II 1 D. UN BREF RAPPEL : QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE MONDIAL

Le Patrimoine Mondial, ou Patrimoine de l'Humanité, désigne un ensemble de biens qui présentent une valeur universelle exceptionnelle justifiant leur inscription sur une liste établie par le Comité du Patrimoine Mondial de l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

II 1 E. POURQUOI LA MARTINIQUE EST-ELLE CANDIDATE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ?

La Martinique, dans l'archipel des Petites Antilles, possède des espaces naturels préservés qui sont issus de son histoire géologique unique. Le bien proposé à l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Unesco : *"Les Aires volcaniques et forestières de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique"* regroupe quatre grands massifs :

- > les massifs du Piton Conil ;
- > de la Montagne Pelée ;
- > du Morne Jacob et des pitons du Carbet.

Cet ensemble est marqué par des évolutions géologiques et biologiques qui ont conduit à une grande diversité de milieux et à un endémisme majeur. Il fait partie aujourd'hui d'un hot spot (point chaud) mondial de biodiversité. Ce foisonnement entre géologie et biodiversité a contribué à l'évolution de courants artistiques et culturels majeurs au niveau mondial (surréalisme, impressionnisme...).

II 1 F. POURQUOI CETTE MISSION A-T-ELLE ÉTÉ CONFIEE AU PARC NATUREL DE MARTINIQUE ?

La démarche du Parc naturel de Martinique est légitimée par sa charte, approuvée par décret du 23 octobre 2012, renouvelant le classement du Parc Naturel Régional pour une période de 12 ans.

La charte est le contrat d'objectifs qui concrétise le projet de protection et de développement durable du territoire du Parc. Elle fixe, en concertation, les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre.

Rappel des quatre orientations de la Charte :

Axe 1 : Préserver et valoriser ensemble la nature en Martinique :

- > Il s'agit de poursuivre l'acquisition de connaissances scientifiques en élaborant une stratégie concertée avec d'autres acteurs afin de préserver l'ensemble des milieux naturels et les espèces les plus sensibles de la Martinique. Le Parc œuvrera pour l'amélioration du cadre de vie en promouvant, en partenariat avec les communes, un aménagement équilibré et respectueux des ressources patrimoniales et paysagères du territoire en partenariat avec les communes.

Axe 2 : Encourager les martiniquais à être acteurs de leur territoire :

- > Une mission qui se traduit par deux orientations :
 - être moteur dans le développement et la valorisation d'un espace de tourisme et de loisirs intégré, respecté par et pour tous ;

- soutenir une activité agricole diversifiée, de proximité et respectueuse de l'environnement.

Axe 3 : Faire vivre la culture martiniquaise dans les projets du Parc :

Le Parc a la volonté d'aider à la transmission de la culture créole afin de consolider l'émergence de l'identité Martiniquaise. Il souhaite développer et promouvoir une image renouvelée moderne et intégrée des us et coutumes locaux en :

- > valorisant la dimension culturelle du Parc dans tous les projets du Parc ;
- > favorisant les produits à forte valeur patrimoniale ;
- > privilégiant l'usage de la langue créole dans la communication du Parc.

Axe 4 : Renforcer la performance de l'outil Parc :

- > Les nouvelles orientations s'appuient sur de réelles compétences techniques qui doivent être perpétuellement confortées, tout en clarifiant l'organisation territoriale et humaine du parc.

Le Parc souhaite aussi partager ses priorités et mettre en place des actions de formation. Par ailleurs, du fait de son ancienneté, le PNM dispose de compétences importantes en termes d'ingénierie territoriale et bénéficie donc d'une large expérience dans les domaines de la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, dans l'animation du territoire ou encore dans le montage de projets mobilisant des fonds européens. Il a par ailleurs un rôle important d'interface entre le rural et l'urbain et peut établir des coopérations dans ce domaine. Depuis sa création en 1976, le PNM a contribué à faire prendre conscience du lien entre nature et culture au sein de l'identité martiniquaise. Au quotidien, le PNM accompagne les communes de son territoire vers un développement durable et mène de nombreuses actions dans des domaines aussi divers que l'agriculture, le tourisme, l'environnement, l'économie, etc. Il intervient notamment sur :

- > la diversification des produits de l'offre touristique en matière de tourisme vert, d'écotourisme et d'agritourisme ;
- > la valorisation des productions du terroir ;
- > la préservation des paysages ;
- > la sensibilisation au respect de l'environnement et à la nécessité d'un comportement écocitoyen ;
 - > l'animation et la promotion du territoire ;
 - > la protection des terres ;
 - > la mise en œuvre d'études scientifiques sur la biodiversité ;
 - > la formation aux métiers de l'environnement.

L'inscription au Patrimoine de l'Unesco par sa dimension internationale et symbolique donnera une visibilité extraordinaire non seulement aux principes de cette Charte qui sont essentiels quant au développement de la Martinique mais aussi à l'ensemble des actions du PNM.

II 1 G. QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION RETENUS DANS LE CADRE DE LA CANDIDATURE MARTINICAISE ?

Pour figurer sur la Liste du Patrimoine mondial, les sites doivent satisfaire à au moins un des dix critères de sélection de l'UNESCO. Dans le cas de la candidature martiniquaise deux critères principaux ont été retenus :

- > **Le critère VIII** ou dit critère géologique : "être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification ;
- > **Les critères X** ou dits de biodiversité : "contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation".

II 1 H. QUELLE PROCÉDURE POUR OBTENIR CETTE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE ?

Pour parvenir à une inscription sur La Liste du Patrimoine Mondial, la Martinique doit franchir cinq étapes ; quatre à l'échelon national, puis la dernière à l'échelon international :

1. **Inscription du projet de bien sur la liste indicative de la France** (*niveau national*) ;
2. **Validation de la Valeur Universelle Exceptionnelle** (*niveau national*) ;
3. **Validation du périmètre du bien** (*niveau national*) ;
4. **La mise en œuvre et validation du plan de gestion** (*niveau national*) ;
5. **Passage devant le Comité du Patrimoine Mondial pour l'évaluation finale de l'ensemble de la procédure** (*niveau international*).

II 1 I. LE CONTEXTE DE LA CANDIDATURE FRANÇAISE DANS SON BASSIN GÉOGRAPHIQUE : QUELQUES INDICATEURS DANS LA CARAÏBE

La région Amérique latine et Caraïbes possède un riche héritage culturel et naturel. Les 33 pays de la région ont ratifié la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. Aujourd'hui, la région compte **138 biens inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial**, dont :

- > **96 biens culturels,**
- > **367 biens naturels,**
- > **et cinq biens mixtes reconnus** pour leur Valeur Universelle Exceptionnelle.

La proche région dispose de 47 Biens caribéens stricts (au sens Grande Caraïbe) dont :

- > **29 Biens caribéens au titre des critères culturels** [Barbade (1), Colombie (6), Costa Rica (1), Cuba (7), El Salvador (1), Guatemala (2), Haïti (1), Honduras (1), Nicaragua (2), Panama (2), République Dominicaine (1), Saint-Kitts-et-Nevis (1), Suriname (1), Venezuela (2) ;

- > **16 Biens caribéens au titre des critères Naturels** dont Belize (1), Colombie (2), Costa Rica (3), Cuba (2), Dominique (1), Honduras (1), Panama (3), Sainte-Lucie (1), Suriname (1), Venezuela (1) ;
- > **2 Biens caribéens au titre de critères Mixte** : Guatemala (1), Jamaïque (1).

Il est important de souligner que les Biens caribéens déjà inscrits les plus proches de la candidature martiniquaise sont :

- > **La Dominique** : "Parc national de Morne Trois Pitons" en 1997 - (Critères viii et x) ;
- > **Sainte-Lucie** : "Zone de gestion des Pitons" en 2004 - (Critères vii et viii) ;

Autres Indicateurs à retenir, La Liste du Patrimoine Mondial comptabilise, à ce jour, 1073 biens, dont :

- > 832 biens culturels ;
- > 206 biens naturels ;
- > et 35 biens mixtes.

La Liste du Patrimoine Mondial des Biens de L'État parti (France) est constituée de : 43 biens, dont :

- > 39 biens culturels ;
- > trois biens naturels ;
- > et un bien mixte.

II 1 J. QUELS SONT LES ATOUTS DE LA CANDIDATURE MARTINIQUAISE ?

Les fondements de l'exceptionnalité du territoire Martiniquais au travers de deux critères issus de la Convention de 1972 :

- Premier critère, le critère VIII, relatif au volcanisme ainsi qu'à la géologie de l'île, reconnaissant ainsi la singularité du Bien Martiniquais, comme un Bien insulaire océanique caribéen, identifié par l'UICN¹ comme lacune du Patrimoine Mondial pour les volcans et dont son potentiel d'exceptionnalité est constitué de reliefs en "pitons"² et d'un volcanisme mondialement reconnu le type "péléen". De plus, la Martinique est la seule île de la Caraïbe témoignant – avec la présence des trois arcs volcaniques des Antilles – d'une histoire géologique sur 25 millions d'années, depuis le sud de l'île jusqu'au Bien ;
- Le second critère, le critère X relatif à l'endémisme et à la richesse de la biodiversité, soulignant l'importance de notre territoire comme un creuset de la biodiversité antillaise et plus largement caribéenne³ et est reconnu parmi les 100 aires naturelles les plus irremplaçables du monde abritant tous les étages forestiers des Petites Antilles, dans des continuités naturelles de la mer aux sommets, contenant des forêts primitives, et dont la flore est représentative de l'essentiel de la diversité biologique et de l'endémisme des Petites Antilles⁴.

1 Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

2 Les plus élevés au monde pour ce type de formation géologique.

3 La Martinique représente 45 % de l'endémisme total des îles océaniques des Petites Antilles, dont près de 70 % sont recensés dans le périmètre du Bien.

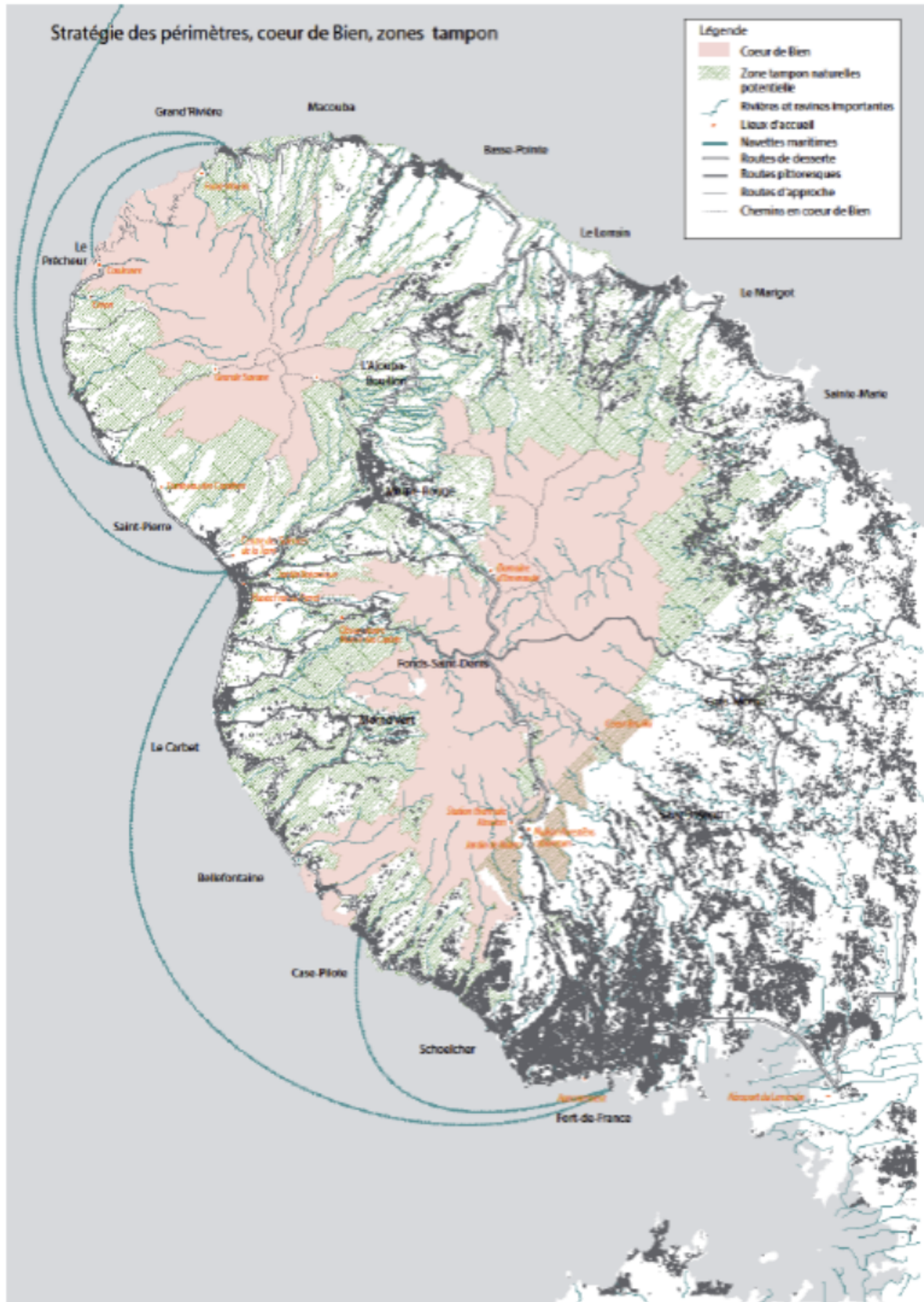
4 La flore arborée de Martinique représente 87 % de la flore arborée existant dans l'arc des Petites Antilles.

II 1 K. QUEL EST LE PÉRIMÈTRE RETENU POUR LA CANDIDATURE MARTINICAISE

Le périmètre pressenti pour le Bien se concentre aujourd'hui sur le nord de la Martinique entre les Pitons du Carbet d'une part, la Montagne Pelée et le massif du Piton Mont Conil. Ce périmètre plus resserré qu'initialement prévu à l'avantage de présenter des continuités écologiques plus évidentes.

Le niveau de protection y est élevé et une bonne part est de propriété publique.





Carte du projet de Bien martiniquais

II 1 L. EVOLUTIONS DU DOSSIER DE CANDIDATURE DE 2010 À 2017

2010 : Idée originelle : Sanctuarisation du monument naturel de la Pelée en y intégrant la ville de Saint-Pierre, les villes avoisinantes ainsi que les milieux marins environnants.

Objectif : Renforcer l'intérêt faunistique, floristique et scientifique de la Montagne Pelée, et en développer la visibilité internationale en termes d'atouts touristiques et économiques.

Périmètre pressenti : 120 km² de Montagne la Pelée ainsi que le "Grand Nord" de l'île.

2013 : Dossier pré figuratif (liste indicative) : Un bien archipélique constitué d'espaces naturels de qualité biologique et paysagère majeure s'organisant autour de six grandes aires d'origine volcanique : (1) *Le Piton Mont Conil et les mornes adjacents* ; (2) *la Montagne Pelée et ses versants* ; (3) *les Pitons du Carbet et du Morne Jacob* ; (4) *la Presqu'île de la Caravelle, la Pointe Bateau et la Pointe Jean-Claude* ; (5) *La Presqu'île des Trois-Ilets* ; (6) *les mornes dispersés du sud*.

Attributs du bien (2) : (1) Un continuum volcanique, qui s'étire du Nord au Sud et qui, couvert de forêts très variées, constitue un extraordinaire monument naturel organisé en archipel ; (2) Une biodiversité riche et variée à fort endémisme strict et régional.

Périmètre : 229,54 km²

Critères soumis (3) : VII ; VIII ; IX

2015 : Projet de bien (audition du 19 avril 2016) : Un bien archipélique constitué d'espaces naturels de qualité biologique et paysagère majeure s'organisant autour des cinq grandes aires d'origine volcanique : (1) *Le Piton Mont Conil et les mornes adjacents* ; (2) *la Montagne Pelée et ses versants* ; (3) *les Pitons du Carbet et du Morne Jacob* ; (4) *la Presqu'île de la Caravelle, la Pointe Bateau et la Pointe Jean-Claude* ; (5) *la Presqu'île des Trois-Ilets*.

Attributs du bien (3) : (1) Un continuum volcanique, qui s'étire du Nord au Sud et qui, couvert de forêts très variées, constitue un extraordinaire monument naturel organisé en archipel ; (2) Une biodiversité riche et variée à fort endémisme strict et régional ; (3) Une dimension iconique et culturelle forte.

Périmètre : 181,19 km²

Critères en cours d'expertise (4) : VI ; VIII ; IX ; X

2016 : Projet de bien (Validation DVUE du 11 octobre 2016) : Un bien constitué d'espaces naturels de qualité biologique et paysagère majeure s'organisant autour de **deux grandes aires d'origine volcanique** : (1) *Le Piton Mont Conil et les mornes adjacents* ; (2) *la Montagne Pelée et ses versants*

Attributs du bien (8) : (1) L'histoire géologique sur 25 millions d'années, (2) Le volcanisme de la Montagne Pelée et du Mont Conil, (3) Le volcanisme des Pitons du Carbet ; (4) Le Bien présente une diversité botanique et les niveaux d'endémisme en plantes vasculaires les plus élevés des Petites Antilles, (5) Le Bien intègre des continuums écologiques dans un excellent état de conservation, (6) Le Bien concentre dans une enveloppe spatiale suffisamment grande et fonctionnelle l'ensemble des forêts typiques des îles montagneuses des Petites Antilles, (7) Le Bien concentre au cœur des versants nord-ouest de la Montagne Pelée des formations végétales totalement primitives, (8) Le Bien abrite des espèces faunistiques et floristiques à forte valeur patrimoniale et irremplaçables à l'échelle mondiale.

Périmètre : 135,36 km²

Critères expertisés (2) : VIII ; X

II 1 M. LE FAIT SAILLANT DE L'ANNÉE 2017 : AUDITION DE LA MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU PROJET DE PÉRIMÈTRE DE BIEN MARTINICAIS

Un passage devant le CNBFPM (Comité National des Bien Français du Patrimoine Mondial) a eu lieu le 27 avril 2017. Cette audition fut l'occasion d'apporter les précisions relatives aux recommandations émises lors de la précédente audition mais aussi, d'exposer plus en détails les éléments du dossier liés à la coopération internationale. Ces derniers ont pour objectif de permettre à la Martinique de collaborer avec les États voisins qui disposent de biens naturels inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial, de mutualiser les savoirs et les données dans le domaine de la biodiversité et d'améliorer et partager les connaissances dans le domaine de la biodiversité. Par ailleurs, les projets de périmètre et de territoire du Bien des "Aires volcaniques et forestières de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique" ont été présentés :

Il est à noter que les membres du Comité ont salué la qualité ainsi que le sérieux du travail accompli à ce stade.



L'année 2017, comme le présentera les chapitres suivants, est une année riche en matière d'avancées scientifiques et actions de mobilisation des acteurs dans le cadre de cette procédure.

En effet, elle a été marquée par toute une série d'actions visant aussi bien à promouvoir la candidature, mais également co-construire le projet de territoire ainsi que le projet de périmètre tout en consolidant le diagnostic ainsi que l'argumentaire technique et scientifique du projet de Bien martiniquais.

Les deux chapitres, ci-après, proposeront une mise en abîme, en deux temps de cette démarche de projet en faisant, dans un premier temps, le bilan des actions scientifiques, puis dans un second temps, le bilan des actions de promotion du projet de territoire autour du Bien *"Aires volcaniques et forestières de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique"*.

II 1 N. UN RENFORCEMENT DE DE L'ARGUMENTAIRE SCIENTIFIQUE

Bien que la DVUE soit validée, l'argumentaire scientifique du dossier reste en perpétuelle évolution, en fonction des nouvelles données disponibles de façon régulière, mais aussi des recommandations émises à la fois par le CNBFPM, l'UICN ou le Ministère de la transition écologique et solidaire.

En 2017, plusieurs réunions se sont tenues dans le domaine scientifique :

Réunions du CoscUnesco (Comité Scientifique et Culturel de la mission Unesco)

- 17 FÉVRIER

En amont de l'audition du mois d'avril, les membres du CoscUnesco se sont réunis pour la validation de la DVUE et du critère X reformulés, ainsi que celle du nouveau chapitre du dossier sur les menaces sur l'intégrité du Bien. Une présentation de la méthodologie de comparaison inter-îles a été effectuée, l'organisation des ateliers de concertation a été abordée.

- 15 SEPTEMBRE

Cette réunion de rentrée a eu pour objet de faire un point avec les membres sur l'état d'avancement de la procédure, mais aussi de revoir les fiches faunes et le tableau des études à mener en réponse aux recommandations du CNBFPM. Un point sur la préparation du futur atelier scientifique international a également été effectué.

> Visioconférences avec l'UICN 22 mars 2017

L'objet de cette visioconférence avec les membres du groupe "Patrimoine mondial" de l'UICN a été de récolter leurs retours sur la nouvelle DVUE et le remaniement du critère x.

- 21 JUIN 2017

Lors de cette réunion, le groupe "Patrimoine Mondial" de l'UICN France s'est exprimé sur les réponses proposées suite aux recommandations de l'audition du CNBFPM du 27/04/17

Afin de répondre aux recommandations du Comité National des Biens Français du Patrimoine mondial, un certain nombre d'éléments ont été ajoutés à la partie scientifique du futur dossier de candidature :

- > réalisation de "fiches faune" sur les espèces endémiques et patrimoniales
- > réalisation de fiches synthétiques sur les menaces existantes sur le Bien
- > élaboration d'un chapitre sur la présence d'oiseaux marins migrateurs
- > récolte de photos aériennes des continuums forestiers des autres îles de la Caraïbe

II 1 O. UNE POURSUITE ACTIVE DE LA MOBILISATION DES ACTEURS POUR LA DÉFINITION DU PROJET DE TERRITOIRE

Comme pour toute stratégie de communication, le programme UNESCO, autour de la candidature de la Martinique, vise à élaborer et mettre en œuvre ainsi que coordonner les actions nécessaires pour atteindre ses objectifs de communication et de mobilisation des acteurs de manière *in itinere* sur l'ensemble de la procédure.

Elle consiste notamment à :

1. déterminer les cibles auxquelles va s'adresser la communication ;
2. définir le message qui va leur être transmis ;
3. définir les objectifs de communication de l'équipe projet en charge de la procédure ;
4. choisir des supports et canaux de communication adaptés ;
5. réaliser un plan de communication ;
6. établir un budget de communication/ mobilisation.

Cela permet ainsi d'obtenir une vision globale des actions qui seront déployée (presse, publicité, site internet, campagnes e-mailing, événementiel...) sur toute la procédure et d'en maîtriser la périodicité. Cette démarche permettra également d'optimiser et de contrôler les coûts et moyens de communication et de mobilisation des acteurs. Communiquer consiste donc avant tout pour l'équipe projet à identifier clairement les cibles de sa communication/ mobilisation. La définition de ces cibles est essentielle, car elle va permettre à la gouvernance du projet de déployer des actions de communication adaptées précisément aux objectifs attendus. Cette phase du projet de mobilisation demeure primordiale dans la mesure où elle permettra également de ne s'adresser qu'aux personnes potentiellement intéressées par la procédure et d'éviter des "pertes", compte-tenu des coûts des prestations et supports de communication généralement très élevés. Dans le cadre de l'actuelle procédure, il a été retenu par l'équipe projet de s'attacher trois grandes cibles pour la mobilisation des acteurs et communication extérieure :

1. Les acteurs institutionnels :

- > Collectivité territoriale, Intercommunalité, Municipalité, Services de l'État et autres établissements publics, etc.)

2. Les partenaires à la candidature :

- > Entreprises, associations, clubs service, mécènes...

3. Le grand public :

- > dont les scolaires autour des objectifs de l'EDD, particulier, porteurs de projets...

Ainsi, tout au long de l'année 2017, une série de conférences et de présentations publiques ont été menées de sorte à :

1. Présenter la procédure d'inscription en cours,
2. Établir l'embryon d'un certain nombre de programmes partenariaux,
3. Réaliser des réunions techniques visant à poursuivre le programme d'actions et de manifestations UNESCO – 2017.

LA MOBILISATION DES ACTEURS EN QUELQUES CHIFFRES :

Plus de 1 800 personnes mobilisées en présentiel en cinq mois (1 880)

- > 2 séances de travail avec les Édiles des Communes du Nord (30 personnes mobilisées)
- > 1 présentation du projet de périmètre en conseil municipal (70 personnes mobilisées)
- > 5 ateliers territoriaux (380 personnes mobilisées)
- > 2^{de} édition du défi EDD Unesco 400 élèves mobilisés (dont 200 récompensés)
- > 10 à 15 000 personnes touchées via la communication électronique
- > 70 à 80 000 personnes touchées autour du projet (20 % de la population)
- > Important relai de l'information (une vingtaine de parutions dans la presse)

Ci-après, de brefs rappels de conférences ateliers de concertation, réunions de travail et manifestations réalisées au cours de l'année 2017 :

SYNTHÈSE DES BRÈVES DES ACTIONS DE MOBILISATION AU COURS DE CES CINQ MOIS DERNIERS MOIS

Du 15 au 17 février 2017 : Salon du lycéen Forméo 2017

A l'invitation de la Collectivité Territoriale, le Parc Naturel de Martinique PNM a participé au Forméo 2017. De nombreux lycéens et étudiants ont visité cette nouvelle version du Salon du

LYCÉEN : le salon de la Formation des Métiers et de l'Orientation. Ainsi, positionné sur le stand n° 103 du Pôle Environnement, les agents du PNM et particulier de la mission UNESCO ont reçu près d'un millier de jeunes qui souhaitaient se renseigner sur les fonctions ainsi que le quotidien et cursus à suivre dans le cadre des missions dévolues à un Chargé de mission Patrimoine mondial. Tout au long du salon, une attention particulière à leur été apportée de sorte à leur transmettre des informations précises sur nos formations et des métiers.



La Protection et l'aménagement du territoire

LE CHARGÉ DE MISSION PATRIMOINE MONDIAL

A pour finalité de gérer durablement le territoire pour préserver la richesse et la diversité du patrimoine naturel et/ou culturel en vue d'un classement international dudit patrimoine à l'UNESCO. Il a la responsabilité des actions relatives à la connaissance, la préservation, la valorisation et la gestion et du patrimoine naturel et/ou culturel dans les cadre des champs et domaines de compétence du Parc Naturel, et ce, en application des objectifs de la charte du Parc, de la réglementation nationale et de conventions internationales.

Rattaché au titre du patrimoine naturel et/ou culturel pour le Parc Naturel, il anime la réflexion tout au long d'une procédure relativement longue (entre 3 et 10 ans) et est garant de la construction du projet de territoire inhérent à ce type de dossier ainsi qu'un appui technique interne/externe avec les partenaires.

COMPÉTENCES REQUISES

- Bonnes connaissances en écologie, paysages, biodiversité et changement climatique.
- Bonnes connaissances en géographie aménagement et urbanisme.
- Connaissances des acteurs et enjeux de l'environnement, de la conservation du patrimoine naturel, de leurs champs de compétences et domaines d'intervention.
- Disposer d'une vision systémique des enjeux du territoire et des écosystèmes.
- Avoir le sens de l'organisation, de l'analyse et esprit scientifique et de synthèse.
- Capacité au travail collaboratif en interne et à mobiliser les réseaux externes et partenaires.
- Savoir animer un groupe, une réunion et rendre compte.
- Parler, lire en anglais.
- Avoir le sens des relations humaines.
- Avoir le sens de la vulgarisation scientifique et de la pédagogie.
- Savoir s'exprimer à l'oral devant un public (bonne maîtrise orale de la langue française).

CONNAISSANCES REQUISES

- Conduite de projet.
- Maîtrise des enjeux du territoire.
- Bonnes connaissances en matière d'écologie, de paysages, de biologie, géographie et d'urbanisme.
- Connaissances des réglementations environnementales.
- Connaissances des orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.

QUALIFICATIONS REQUISES (DIPLÔMES)

- Bac +5 (Master) en Ecologie, Environnement, Droit de l'Environnement, Géographie, Urbanisme / Ingénieur Généraliste / Management de projet.
- Maîtrise des savoirs scientifiques et techniques des territoires, milieux naturels et culturels.

14 FÉVRIER ET 13 MARS 2017 :**Séance de travail avec les élus des Communes du Nord de l'île jouxtant le Bien**

Des rencontres stratégiques ont été organisées dans le courant des mois de février et mars entre chacun des Maires concernés par le cœur qui n'est pas encore sous protection forte et leurs équipes d'une part, le Président et son équipe projet d'autre part. Ces rencontres ont permis de présenter les principes des périmètres, le périmètre de cœur de Bien pour pouvoir échanger de façon informelle, notamment sur les secteurs qui ne sont pas actuellement sous des protections fortes. Deux rencontres ont eu lieu le 14 février et le 13 mars réunissant une partie des communes concernées par le Bien.

Suite à cette première série de rencontres, le cœur de Bien doit être présenté aux Maires en Conférence Territoriale, accompagné de la typologie des zones tampons et du planning des temps de discussion et de validation afin qu'ils aient une vision claire des échéances et des enjeux.



15 MARS 2017 :

Présentation du projet de candidature de la Martinique au Patrimoine Mondial de l'UNESCO à Ségolène ROYAL

Au cours de sa visite en Martinique, la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des relations internationales sur le climat, sensible au projet a souhaité faire un point sur le dossier d'inscription des "Volcans et massifs forestiers du Nord de la Martinique" au Patrimoine de l'Unesco. C'est en présence des Présidents des communautés de communes, des Maires et des représentants d'associations pour la protection de l'environnement en Martinique que Louis

BOUTRIN, représentant d'Alfred MARIE JEANNE, Président de l'exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique et Président du Parc naturel de Martinique a présenté les démarches déjà effectuées et les grandes étapes qui restent à parcourir.

Au cours de cette réunion Ségolène ROYAL a salué l'important travail des équipes du PNM qui ont permis la bonne avancée de cette démarche et a confirmé son total soutien au nom du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Le Président du Parc a tenu notamment à remercier la ministre et le préfet de Martinique de leur appui dans la poursuite de ce projet structurant pour notre territoire, mais aussi l'ensemble des chevilles ouvrières qui ont contribué à ce jour, au succès de cette mission.



17 MARS 2017 :

Atelier territorial Unesco n° 1 en vue de définir le projet de territoire ainsi que le projet de périmètre – Secteur Saint-Pierre/ Prêcheur

Le Parc Naturel de Martinique (PNM) a invité les martiniquais à prendre part au projet d'inscription des forêts et volcans du Nord de la Martinique au patrimoine mondial de l'UNESCO lors du 1er atelier territorial UNESCO. Afin d'informer et de sensibiliser la population à l'intérêt du projet de Bien des "Aires volcaniques et forestières de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique", le PNM met en place des ateliers territoriaux UNESCO sur le territoire Nord de l'île. Ces ateliers ont vocation à offrir, à l'ensemble des forces vives martiniquaises, l'opportunité de s'exprimer, de préciser leurs besoins et attentes et de partager leurs idées en matière de projet de territoire et de développement socio-économique, en harmonie avec la nature, la culture et l'environnement.

Plus d'une soixantaine de personnes, dont le président du PNM, le Sous-préfet de Saint-Pierre, de nombreux élus, acteurs sociaux économiques et martiniquais sensibilisés au développement du territoire, a participé à la balade commentée entre Saint-Pierre et les différents secteurs du projet de Bien UNESCO au cours de laquelle la visite des bungalows de la Marry fut l'occasion d'échanges avec l'un des acteurs économiques du Prêcheur. Monsieur ELISABETH – MARIE FRANCOISE et ses fils ont apporté le témoignage de leurs activités avec vue panoramique sur la mer et les aires volcaniques et forestières de la Montagne Pelée, au milieu des prés, des cultures de légumes et des vergers. Selon leur volonté de valorisation du fruit de leur travail en agritourisme, agroforesterie, maraichage, élevage, etc., ils ont bon espoir que l'inscription de la Martinique au Patrimoine Mondial de l'UNESCO leur apporte une valeur ajoutée. Le président Louis BOUTRIN a rappelé à l'ensemble des personnes présentes que le PNM souhaite que cette démarche, soit réalisée en totale concertation avec la population et a précisé à Messieurs ELISABETH que cette inscription pourrait effectivement être une vraie plus-value qui se matérialiserait entre autres par "un label qualité UNESCO" à valoir pour leurs productions et services.

Ce premier atelier UNESCO s'est conclu par un moment d'échanges au Centre de Découverte des Sciences et de la Terre où chacun a pu donner son avis sur la balade et proposer des projets de développement du territoire. L'ensemble des propositions faites a été collectées par l'équipe de la mission UNESCO en charge du projet afin d'être jointes au dossier de présentation.



26 MARS 2017 :

Atelier territorial Unesco n° 2 en vue de définir le projet de territoire ainsi que le projet de périmètre – Secteur Lorrain/ Marigot/ Sainte-Marie

Dimanche 26 Mars 2017, le Parc Naturel de Martinique (PNM) a organisé, dans le cadre de la concertation autour du projet de territoire et de périmètre du futur Bien UNESCO des "Volcans et

Forêts du Nord de Martinique", une balade commentée, ouverte à tous, orientée sur le secteur Nord atlantique de l'île. Ce moment d'échange fût l'occasion de découvrir et d'échanger à propos des liens étroits entre la faune et la flore présente au sein cœur de Bien mais aussi des usages pouvant être mobilisés au niveau de la pharmacopée locale. A ce titre, à l'invitation du PNM, Emmanuel NOSSIN du réseau TRAMIL a précisé le rôle de l'espace forestier, dans la construction de l'herbier alexitère (remède qui prévient l'effet des poisons et des venins) en Martinique ; un exposé très riche qui a retenu l'attention et l'intérêt du public présent.

Ce second atelier s'est déroulé sous la houlette du Président du Parc Naturel de Martinique, Louis

BOUTRIN, qui rappelé, à la trentaine de participants, les enjeux liés aux relations entre le cœur de Bien et les Mornes et forêts environnants, tels que les valeurs économiques et socioculturelles de cette Martinique des Mornes, du Lorrain à Sainte-Marie en passant par le Marigot.



29 MARS 2017 :**Remise des prix du deuxième défi Éducation au Développement Durable Unesco Junior 2016-2017**

Mercredi 29 Mars 2017 au Collège R. CASTENDET de Coridon, le Parc Naturel de Martinique (PNM) et l'Académie de Martinique ont récompensé près de 200 élèves des écoles, collèges et lycées de Martinique, au cours de la cérémonie de remise des prix du Défi UNESCO Junior 2017.

C'est dans le cadre de l'inscription d'un bien naturel martiniquais sur La Liste du Patrimoine Mondial UNESCO, entrepris depuis 2010 par la Collectivité Territoriale de Martinique, que le défi EDD 2017 – Projet UNESCO Junior : "Mon île, un joyau dans la Caraïbe" sensibilise et même mobilise les élèves martiniquais. Ce projet ambitieux a pour but de faire reconnaître le caractère exceptionnel et irremplaçable des aires volcaniques et forestières du Nord de la Martinique. Le Parc Naturel de Martinique, en charge de cet ambitieux projet a la volonté de l'élaborer en totale concertation avec la population.

Ainsi dans le cadre d'un concours scolaire pluridisciplinaire organisé avec l'Académie Martinique sur la thématique du Développement Durable, les élèves ont été invités à imaginer et produire un dossier montrant le caractère exceptionnel et irremplaçable d'un site de leur choix : d'un point de vue géologique, écologique et/ou historique et culturel ; Le site choisi devant être situé de préférence à proximité de leur établissement. Tout en favorisant l'acquisition de compétences via un concours sur la thématique du Développement Durable, le Défi EDD (Éducation au Développement Durable) œuvre à la mise en place d'un "parcours citoyen" visant à :

- > la construction par l'élève, d'un jugement moral et civique,
- > l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Pour cette deuxième édition, 400 élèves de 12 établissements tous niveaux confondus répartis sur l'ensemble du territoire ont participé à ce concours académique. A l'issue de la délibération du jury, 5 lauréats et 3 coups de cœur ont été désignés :

LAUREAT ECOLE

Équipe " Les petits reporters " École de l'Ermitage – Fort de France

Coup de cœur : St Joseph de Cluny – Fort de France

LAUREATS COLLEGE (ex aequo)

Collège Isidore Pelage – Sainte Anne

Collège Asselin de Beauville – Ducos

Collège Fernand Donatien – Dillon 1, Fort de France

Coup de cœur : Collège Roger Castendet – Coridon, Fort de France

LAUREAT LYCEE

Équipe " Rocher Leclerc ", Lycée La Jetée – François

Coup de cœur : Équipe " Pat Patrouille " Lycée Montgérald – Marin



4 AVRIL 2017 :

**Présentation du projet de périmètre lors du Conseil Municipal
de la Ville de Saint-Pierre**

Le 4 avril dernier l'équipe du Parc Naturel de Martinique est venu présenter le projet de territoire ainsi que le projet de périmètre du Bien Unesco devant les instances du Conseil municipal de la Ville de Saint-Pierre, A cette occasion, les représentants du Parc Naturel de Martinique ont pu accueillir un certain nombre de questionnement des élus de la Ville et de des services à l'issue de la présentation.

Un grand intérêt fut porté par la Ville par la démarche initiée par le PNM.



5 AVRIL 2017 :**Atelier territorial Unesco n° 3 en vue de définir le projet de territoire ainsi que le projet de périmètre – Secteur Case-Pilote/ Schoelcher/ Fort-de-France/ Saint-Joseph**

Le 5 avril dernier s'est tenu, sur le territoire de la Ville de Schoelcher, le troisième atelier territorial de concertation visant à définir les projets de périmètre et de territoire du Bien Martiniquais au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. A cette occasion, le Président du Parc Naturel de Martinique, Louis BOUTRIN, a pu accueillir en présence de Monsieur Gérard CHAUVET, élu de la Ville et de ses services urbanisme, environnement et Office de tourisme, près d'une cinquantaine de participants dont Madame MATIME, élue de la Ville du Marigot, l'ONF, la DIEECTE, etc.

Au cours des deux heures de balade, l'ensemble des participants a pu tour à tour, bénéficier :

- > d'une identification diachronique, relatif à l'évolution dans le temps, des dynamiques urbaines sur les mornes et hauts plateaux de la ville de Schoelcher via une lecture du paysage réalisé par le géographe Christian JEAN-ETIENNE.
- > d'une présentation de Monsieur CAPGRAS, responsable de la prospective à la ville de Schoelcher, sur les stratégies de maintien et de préservation des terres agricoles situées non loin du futur cœur de Bien.

Cet atelier fut, cette fois encore, l'occasion de nombreux échanges, notamment à propos des enjeux majeurs du jardin créole entre ville et campagne, mais aussi de la préservation des qualités paysagères et des terres agricoles dans des dynamiques fortes de rurbanisation au niveau du futur Bien UNESCO.

Les personnes présentes ont pris plaisir à déambuler à proximité et dans le futur cœur de Bien UNESCO en se laissant prendre au jeu de la lecture du paysage avec leurs cinq sens (vue, ouïe, odorat, goût, kinésie).

Maurice HENRY et Bruno VINCENT, en qualité de Grands témoins des évolutions de la zone ont invité le public à apprécier les qualités esthétiques, les valeurs historiques et mémoriels dont il a pu bénéficier lors de cette balade commentée mais de façon plus générale sur l'ensemble des sites qui pouvaient être concernée par cette inscription au patrimoine mondiale de l'Unesco et, qu'il était indispensable de valoriser.



22 AVRIL 2017 :

Atelier territorial Unesco n° 4 en vue de définir le projet de territoire ainsi que le projet de périmètre – Secteur Basse-Pointe / Macouba/ Ajoupa-Bouillon/ Grand' Rivière

Le 22 avril dernier s'est tenu, sur le territoire de la Ville de Basse-pointe, le quatrième atelier territorial de concertation visant à définir les projets de périmètre et de territoire du Bien Martiniquais au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Après Saint – Pierre / Prêcheur, Lorrain / Sainte Marie et Schoelcher, le quatrième atelier territorial UNESCO fut l'occasion de poursuivre les visites sur site et les moments d'échanges quelques jours avant la présentation de notre projet Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial (CNBFPM).



29 avril 2017

Randonnée découverte : Morne-Rouge/ Saint-Pierre dans le cadre des découvertes du futur Bien UNESCO

Le samedi 29 Avril, le Parc naturel de Martinique vous invite à participer à sa 2ème randonnée pédestre de l'année sur les contreforts ouest de la Montagne Pelée, entre le Morne Rouge et

Saint-Pierre. A travers champs, savanes, sous-bois et forêt, une immersion au cœur du Bien en cours de classement au Patrimoine Mondiale de l'UNESCO, vous a été proposée. L'objectif central d'un tel dispositif et permette à chacun des Martiniquais de découvrir le Patrimoine autrement.



30 MAI 2017

Animation d'une sortie terrain à la Montagne Pelée, dans le cadre du congrès RNF

La mission UNESCO dans la presse :

Samedi 29, dimanche 30 avril et lundi 1^{er} mai 2017

ENVIRONNEMENT 5

La Martinique aux portes du patrimoine mondial

AUDITION. En février 2018, le dossier d'inscription de la Martinique au patrimoine mondial de l'Humanité sera aux mains de l'UNESCO.

« **N**ous devons aujourd'hui être à la fois les fils et les gardiens de notre patrimoine au nom de l'humanité. » Louis Boutrin, président du Parc naturel et vice-président de la CTM (Collectivité Territoriale de Martinique), était à Paris jeudi pour défendre devant le Comité national des biens français du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'inscription du « bien naturel martiniquais ». C'était la troisième et avant-dernière audition avant l'allée qui aura lieu en octobre 2017 et qui concernera la gestion du « bien ».

Le « bien », c'est le territoire assis sur 18 communes du Nord de la Martinique comprenant les trois massifs volcaniques forestiers, la montagne Pelée avec le mont Conil, les pitons du Carbet et le morne Jacob. Les points forts de cette candidature reposent sur le volcanisme et la géologie (et leurs 25 millions d'années d'histoire) et la biodiversité qui représente 87 % de la flore arborée des petites Antilles avec un endémisme exceptionnel et le plus élevé de la région. Il s'agissait jeudi de défendre le périmètre et le cœur du bien, sa zone tampon où les activités humaines seront autorisées, et le cadre distant, c'est-à-dire les sites qui permettent de mettre en valeur le « bien ». Si tout s'est bien passé, la candidature martiniquaise reste encore attendue sur son plan de gestion. « Il va falloir mettre en place une stratégie, explique Louis Boutrin, pour garantir l'intégrité du bien que nous devons protéger. »

L'OMBRE DU CHLORÉCÈNE ÉVACUÉE
Les experts, pour la deuxième, sont revenus sur la question de la pollution des sols au chlorécone. Heureusement, d'ores et déjà, 80 % du bien font l'objet de protection à travers la réserve biologique intégrale, les arrêtés de biotope et le classement en zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) et surtout, il n'y a jamais eu sur le cœur du bien de cultures bananières, donc de chlorécone.

« J'ai du faire une clarification, je l'espère définitive. » En se lançant dans cette opération, la Martinique vise une visibilité internationale nouvelle puisque l'inscription d'un bien au patrimoine mondial de l'UNESCO permet en général de multiplier par 5 le nombre de visiteurs.

Mais elle s'inscrit aussi dans un projet de territoire. « Nous voulons, poursuit Louis Boutrin, renforcer l'attractivité du territoire avec l'implantation de micro-projets de développement soutenable de manière à fixer les populations du Nord de la Martinique qui est actuellement frappé par un exode rural. »

Car derrière ces projets de développement, il y a des projets de formation pour développer l'économie sociale et solidaire et l'emploi.

Une fois que le comité aura validé le périmètre et le plan de gestion, ce sera la France qui présentera le projet à l'UNESCO, sans doute en février 2018.

F.X.G., à Paris

En se lançant dans cette opération, la Martinique vise une visibilité internationale nouvelle puisque l'inscription d'un bien au patrimoine mondial de l'UNESCO permet en général de multiplier par 5 le nombre de visiteurs. (Photo: DA, Photos-Antilles)



Louis Boutrin, président du Parc naturel, a défendu le dossier devant le Comité national des biens français du patrimoine mondial de l'UNESCO. (Photo: DA)

La mission Unesco dans les médias...

II 1 P. PERSPECTIVES 2018

Les principaux enjeux de l'année 2018 sont d'ores et déjà clairement définis :

1. La validation définitive du périmètre ainsi que le plan de gestion du projet devant les instances nationales ;
2. Mieux se faire connaître d'une plus grande partie de la communauté martiniquaise, la procédure actuellement en cours tout en gardant et développant les partenariats avec les organismes qui œuvrent en ce sens ;
3. Initier une démarche collaborative en matière de recherche scientifique, protection, sauvegarde et de gestion des espaces naturels remarquables au sein des Petites Antilles et au-delà, notamment au titre des Biens du Patrimoine Mondial ;
4. Déterminer et garantir l'état de conservation du Bien martiniquais, ainsi que les mesures de gestions inhérentes dans la perspective d'une prochaine inscription ;
5. Obtenir les ressources financières pour répondre aux besoins exprimés et déjà identifiées au cours des derniers mois.

II 1 Q. LES GRANDES DATES DE LA PROCÉDURE À RETENIR (2010-2017)

- > **Mai 2010** : Proposition du député MARIE-JEANNE d'inscription de la Montagne Pelée à l'UNESCO ;
- > **2011** : Lancement du projet par la collectivité régionale ;
- > **Avril 2013** : Proposition d'inscription sur la liste indicative de la France du projet d'un bien naturel au Patrimoine Mondial de la Martinique ;
- > **Juin 2014** : Inscription sur la liste indicative de la France du bien martiniquais les "Aires volcaniques et forestières de Martinique" ;
- > **Avril 2016** : Audition intermédiaire d'évaluation du dossier de candidature de la Martinique devant le Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial ;
- > **Mai 2016** : Avis favorable pour la suite de la procédure par le Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial ;
- **Octobre 2016** : Validation de la Déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle du dossier des *"Aires volcaniques et forestières de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique"* devant le Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial ;
- > **Avril 2017** : Validation de la méthodologie de définition du projet de territoire du dossier des *"Aires volcaniques et forestières de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique"* devant le Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial.

II 1 R. LES ÉCHÉANCES DE LA PROCÉDURE (2018-2020)

- **Février-Mars 2018** : Atelier scientifique UNESCO et de coopération caribéenne
- **Avril 2018** : Validation du périmètre et de la coopération caribéenne devant le CNBFPM
- **Octobre 2018** : Validation du plan de gestion devant le CNBFPM
- **Septembre 2018** : Dépôt du dossier à l'UNESCO pour complétude
- **Janvier 2019** : Dépôt officiel du dossier de candidature au Centre du Patrimoine Mondial à l'UNESCO
- **Juillet 2020** : Décision de l'UNESCO

II 2. L'OBSERVATOIRE MARTINICAIS DE LA BIODIVERSITE

II 2 A. GÉNÉRALITÉS ET CONCERTATIONS

II 2 A a. Généralités sur l'OMB : rappel des missions et fonctionnement

L'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité (OMB) est né d'un besoin partagé par les acteurs œuvrant dans le domaine : disposer d'un outil de mutualisation des connaissances relatives à la biodiversité de notre île et d'aide à la décision pour les politiques publiques.

Ainsi, à la suite d'une phase de préfiguration, l'OMB a été installé, en 2015, en tant que dispositif multi-partenarial animé par le Parc naturel de Martinique (PNM) et composé de 41 membres. L'ensemble des membres a signé une charte de fonctionnement reprenant les missions de l'Observatoire, son organisation et son fonctionnement.

Les missions de l'OMB sont les suivantes :

- > Centraliser et diffuser les connaissances sur la Biodiversité de la Martinique
- > Suivre l'état de la Biodiversité via des indicateurs
- > Identifier les manques à l'amélioration des connaissances et proposer des actions
- > Identifier les menaces et pressions s'exerçant sur la Biodiversité
- > Accompagner les collectivités et les acteurs locaux (publics, privés) à la prise en compte de la Biodiversité
- > Identifier des moyens de valorisation de la biodiversité

Les champs pris en compte sont les suivants :

- > La diversité biologique (terrestre, aquatique et marine), tout taxon (espèces communes, rares, espèces exotiques envahissantes, etc.)
- > La géodiversité,
- > Les interactions entre la société et la biodiversité,
- > La biodiversité sauvage et la biodiversité domestique sont prises en compte.

II 2 A b. Charte de fonctionnement : formalisation du partenariat

Lors de la phase de préfiguration, une proposition de charte de fonctionnement a été amendée en collaboration avec l'ensemble des partenaires. Ces travaux ont abouti à une version répondant aux attentes émises et aux prérogatives de l'Observatoire.

Au sein de cette charte figurent les articles suivants :

1. Contexte
2. Objet
3. Missions de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité
4. Les valeurs partagées
5. Organisation et fonctionnement
6. Règles de partage de données
7. Engagements des partenaires signataires de la charte
8. Révision de la charte
9. Conditions d'adhésion à la charte
10. En cas de cessation du projet

Les 41 membres signataires sont les suivants (au 1er janvier 2019) :

- > Les collectivités : Collectivité Territoriale de Martinique, PNM, CACEM, CAESM, CAP NORD
- > Services déconcentrés de l'Etat : DEAL, DAAF
- > Etablissements publics et organismes de recherche : ODE, ONF, Conservatoire du littoral, Agence des 50 pas géométriques, ADDUAM, IFREMER, CNRS, CIRAD, SMPE (AFB/ ONCFS), PARM.
- > Chambre consulaire : CCI
- > Instances consultatives : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, Conseil Scientifique et Culturel du PNM
- > Associations : AMAWECA, ASSAUPAMAR, Le Carouge, APNE, A. SEVE, SEPANMAR, Conservatoire botanique de Martinique, Comité de la randonnée pédestre de Martinique, Fédération départementale des chasseurs, Fédération départementale des pêcheurs en rivière, Fédération Martiniquaise de la pêche plaisancière et de loisirs, FREDON, Jeune chambre économique de la Martinique, Martinique Entomologie, Nature Enfant et Avenir, RIVELLO, Association des Amis du PNM, AQUADOM, Carbet des sciences, Réseau TRAMIL.

II 2 A c. Concertation partenariale

La concertation partenariale s'est poursuivie en 2017 avec l'organisation de plusieurs réunions et ateliers :

- > 2 assemblées des membres
- > 1 comité directeur
- > 1 comité de lecture
- > 9 ateliers thématiques et taxonomiques
- > 1 atelier SI-OMB



➤ 3^{ÈME} ASSEMBLÉE DES MEMBRES : JANVIER 2017

Nombre de participants : 40

ORDRE DU JOUR

- 1) Présentation interactive du site internet
- 2) Mise en œuvre de la programmation 2017
- 3) Informations et questions diverses

PRINCIPAUX POINTS DE CONCLUSIONS

- > Le contenu du site internet (forme et fond) a été fortement apprécié par les membres qui ont proposé quelques compléments et ajustements
- > Les actions du programme FEDER ont été rappelées et seront poursuivies en 2017-2018

➤ 4^E ASSEMBLÉE DES MEMBRES : MAI 2017

Nombre de participants : 17

ORDRE DU JOUR

- 1) Point d'étape sur le programme 2017 et retour sur le 2^{ème} Comité directeur
- 2) 2^{ème} phase de développement du site internet : alimentation et création de l'extranet
- 3) Echanges sur les perspectives 2018
- 4) Informations et questions diverses

PRINCIPAUX POINTS DE CONCLUSIONS

- > Préparation future d'un extranet
- > Validation de la programmation 2018 et proposition des membres de créer une mallette pédagogique sur la biodiversité

➤ 2^E COMITÉ DIRECTEUR : FÉVRIER 2017

Nombre de participants : 12

ORDRE DU JOUR

- 1) Programmation 2017 et préconisations
- 2) Emission de propositions pour l'Assemblée des membres
- 3) Informations et questions diverses

PRINCIPAUX POINTS DE CONCLUSIONS

- > Des compléments et ajustements ont été communiqués par les participants sur la version de travail du site internet
- > Le lien avec les instances nationales telles que l'ONB doit être mis en avant pendant les réunions
- > Il est nécessaire que davantage de stages et thèses soient réalisés sur la biodiversité

➤ COMITÉ DE LECTURE : AVRIL 2017

Nombre de participants : 12

L'objectif de ce 1er comité de lecture était d'étudier de façon approfondie le fond et la forme de la version de travail du site internet avant son ouverture au public. Les participants ont transmis leurs idées d'amendements ou de compléments. En amont et à la suite du comité, certains membres ont communiqué des retours très détaillés : ADDUAM, Martinique entomologie, IFREMER, CSCPNM, Conservatoire botanique de Martinique.

Les exemples de remarques communiquées par les participants sont les suivants :

- > **Sur " la forme" du site** : Taille des icônes des couvertures des documents (bibliothèque numérique) à réduire, intérêt du menu " visiter le site" (remplacer par un outil " rechercher"), identifier les logos des financeurs, etc.
- > **Sur " le fond" du site** : Taguer les espèces exotiques envahissantes, détailler les informations relatives à la flore (transmission par le Conservatoire botanique), revoir l'ordre de présentation des habitats et compléter cette " classification vulgarisée" (mer, littoral, mangroves, etc.) par une classification plus précise, etc.
- > **Sur les " bugs" techniques** : régler le problème de fonctionnement des flèches de la page d'accueil, etc.
- > **Sur le développement du site** : en page d'accueil, faire apparaître la page de présentation du membre lorsque l'on clique sur le logo, prévoir une version anglophone du site, etc.

➤ ATELIERS THÉMATIQUES ET TAXONOMIQUES : MAI 2017

9 ateliers ont été organisés le 16 mai (cf. détails ci-dessous) dans le but de recueillir les enjeux et les priorités d'actions visant à préserver et valoriser la biodiversité et la géodiversité de Martinique. Une partie des thèmes traités avait fait l'objet de premiers travaux lors des ateliers de décembre 2015. L'intérêt était de compléter ces ateliers afin d'approfondir les enjeux identifiés et développer les actions ciblées. Chaque atelier a été animé par un des membres de l'OMB spécialisé dans le thème traité : TRAMIL (E. NOSSIN), ODE (G. HIELARD), PNM (C. BERANGER), BRGM (B. VITTECOQ), DEAL (C. DELNATTE), CIRAD (B. RHINO), PNM (G. MAUVOIS). Les résultats de ces travaux partenariaux alimenteront la rédaction d'un document d'orientations sur la biodiversité, recueillant les enjeux de préservation et de valorisation de la biodiversité ainsi que les actions identifiées pour répondre à ces enjeux.

Nombre de participants : 13

THÈME DE L'ATELIER	ENJEUX IDENTIFIÉS	ACTIONS CIBLÉES
Diffusion des connaissances et vulgarisation	<ul style="list-style-type: none"> > Diffusion des connaissances pour les scolaires, > Financement des structures intervenantes, > Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> > Intégrer le grand public aux ateliers OMB, > Pérenniser les programmes de sensibilisation des scolaires et en développer de nouveaux, > Concevoir des vidéos pour une diffusion sur internet et dans les avions/ bateaux desservant la Martinique, > Etc.
Moyens de valorisation (économique) de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> > Valorisation économique de la biodiversité au bénéfice des acteurs locaux, > Valorisation de la biodiversité en veillant à sa préservation. 	<ul style="list-style-type: none"> > Valoriser les filières (cacao, etc.), > Créer des emplois autour de la formation et de l'accompagnement, > Etc.
Recueil et valorisation des connaissances empiriques	<ul style="list-style-type: none"> > Centraliser et valoriser les connaissances traditionnelles et empiriques. 	<ul style="list-style-type: none"> > Créer un outil de saisie des données, > Développer des études sur le lien Homme/ biodiversité, etc.
Géodiversité	<ul style="list-style-type: none"> > Diffusion des connaissances sur la géologie, > Valorisation des sources, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> > Poser des panneaux d'information sur les richesses géologiques, > Valoriser les sites de sources thermales, > Etc.
Mammifères terrestres	<ul style="list-style-type: none"> > Préservation des espèces indigènes, > Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE), > Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> > Mener des actions de lutte contre les EEE, > Communiquer sur les dégâts causés par la mangouste, > Mener des actions prioritaires sur les chiroptères, > Etc.
Flore	<ul style="list-style-type: none"> > Amélioration des connaissances sur les espèces, les espaces et les habitats, > Renforcement de la gestion, de la conservation et de la surveillance, > Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> > Augmenter le nombre des espèces passées au crible des cotations UICN, > Mettre en place un arboretum de semenciers, > Etc.
Oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> > Amélioration des connaissances, > Préservation des espèces indigènes, > Pérennisation des suivis réguliers, > Sensibilisation du public, > Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> > Développer des études sur les espèces exogènes, > Pérenniser le suivi temporel des oiseaux communs (STOC), > Etc.
Agro-écologie	<ul style="list-style-type: none"> > Centralisation et diffusion des connaissances, > Sensibilisation du public, > Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> > Création et diffusion de documents grand public sur l'agro-écologie, les haies vives et le jardin créole, > Organisation d'un concours autour du jardin familial, > Etc.
Autre faune- amphibiens/ reptiles, insectes, mollusques...	<ul style="list-style-type: none"> > Diffusion des connaissances > Sensibilisation des collectivités concernant l'entretien des espaces verts et bords de routes 	<ul style="list-style-type: none"> > Informer les services techniques des collectivités concernant les périodes de fleurissement > Informer les municipalités de la présence d'escargots endémiques ou menacés lors de projets d'urbanisme

➤ ATELIER " SYSTÈME D'INFORMATIONS OMB" : JUILLET 2017

L'objectif de l'atelier était de cibler les éléments principaux à intégrer dans le cahier des charges définissant l'élaboration d'un Système d'information géographique pour l'OMB, action prévue et financée dans le FEDER " OMB : développer des outils innovants de centralisation et de diffusion des connaissances relatives à la biodiversité de Martinique".

Les principaux points communiqués par les participants sont les suivants :

- > Le cahier des charges s'appuiera sur des exemples transmis par le Parc national de Guadeloupe et la DEAL Réunion.
- > Il sera nécessaire de demander au prestataire de proposer un stockage de données qui ne génère pas de " lenteur" du système (selon la localisation des serveurs, le système pourrait être plus ou moins performant)
- > Guillaume VISCARDI du CBMq a fait une démonstration de Mascarine- le SIG Flore du Conservatoire botanique des Mascareignes. Le SI-OMB devra prévoir des formulaires de saisie de données spécifiques à la flore.
- > L'outil devra être interopérable avec les SIG de Guadeloupe et de la Réunion.

II 2 B. POURSUITE DES ACTIONS DU PROGRAMME FEDER 2016-2017 : "DÉVELOPPER DES OUTILS INNOVANTS DE MUTUALISATION ET DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES"

L'objectif du programme FEDER "Développer des outils innovants de mutualisation et de diffusion des connaissances" est de développer des outils innovants afin de mener à bien la mutualisation et la diffusion des connaissances ainsi que l'aide à la décision dans le cadre des politiques publiques. Le coût total de l'opération est de 500 000€ pour une durée initiale de deux ans. Ce programme, qui a débuté en 2016, s'est poursuivi en 2017.

Le programme est composé de huit actions :

1. Mettre en ligne un site internet sur la Biodiversité et les acteurs locaux œuvrant dans le domaine
2. Centraliser les données relatives à la Biodiversité au sein d'un système d'information
3. Animer un réseau des acteurs de la Biodiversité
4. Développer les interactions entre l'OMB et l'élaboration des stratégies régionales et nationales prenant en compte la Biodiversité (Stratégie régionale de biodiversité, schéma régional de cohérence écologique, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, etc.)
5. Traiter les données recueillies et produire des synthèses⁵
6. Accompagner et sensibiliser les acteurs publics et privés à la prise en compte de la Biodiversité
7. Communiquer sur la Biodiversité de Martinique et sur l'OMB
8. Communiquer sur le projet auprès des salariés du PNM

Au sein de ce programme, il s'agit de mobiliser trois agents aux profils très différents afin

d'assurer une mise en œuvre efficace et adaptée des actions : un agent pour la coordination, l'animation et la gestion de la concertation et des partenariats, un agent pour la mise en place du système d'information et l'accompagnement des 41 membres à la structuration de leurs données, et un agent pour la création du site internet et la mise en œuvre de l'ensemble des actions de communication.

En 2016 et 2017, seul l'agent de coordination a été mobilisé sur le programme. En effet, en l'attente de la signature de la convention FEDER entre le Parc naturel et la CTM, effective en début 2018, l'embauche des deux autres agents dédiés au programme a été reportée en 2018.

En décembre 2016, le Conseil exécutif de la CTM a accordé une subvention européenne pour le projet au titre du PO FEDER/FSE 2014-2020, mesure " 64. Valoriser les patrimoines naturels". Les coûts éligibles s'élèvent à 315 256,40 €, financés à 47,42% par l'Union Européenne (soit 149 201,50 €), à 47,58% par la CTM (soit 150 000 €). Une seconde délibération du Conseil exécutif de la CTM, datant du 31 juillet 2017, a permis la signature de la "convention attributive d'une aide cofinancée par l'Union Européenne FEDER et la collectivité territoriale de Martinique".

Compte-tenu de la validation du programme FEDER en fin d'année 2016 et de la signature de la convention en décembre 2017, les dépenses prévues pour la première année ont été majoritairement décalées en 2017 et 2018. Sur l'ensemble des huit actions du programme, sept actions ont été investies en 2017. La réalisation majeure de cette année est le lancement du site internet www.biodiversite-martinique.fr le 15 mai.

II 2 C. LANCEMENT DU SITE INTERNET DE L'OMB

II 2 C a. Elaboration du site internet

Adresse du site : www.biodiversite-martinique.fr

Suite à la finalisation de la version de travail du site internet de l'OMB dont l'élaboration avait débuté en 2016, le site a été ouvert au public le 15 mai 2017. Ce site internet constitue une réelle plateforme sur la biodiversité et les acteurs œuvrant dans le domaine. Il est composé d'une page d'accueil et de pages internes. Le visiteur est orienté grâce à cinq menus thématiques et quatre menus présentés sous la forme de verbes d'actions. Le PNM a élaboré le site en se basant sur les attentes et recommandations des membres, recueillies en réunions et ateliers spécifiques. Le prestataire CTD consulting a réalisé la conception de l'outil.

Les cinq phases de la prestation ont été réalisées :

- PHASE 1.** Audit général- conception des orientations graphiques et étude ergonomique du site web
- PHASE 2.** Conception technique du socle
- PHASE 3.** Développement sur mesure- Fonctionnalités avancées (Hormis le développement de l'espace collaboratif privé, ou extranet, pour les membres de l'OMB et les autres structures participant à des projets partenariaux)
- PHASE 4.** Déploiement et publication du site
- PHASE 5.** Documentation de prise en main simplifiée

Aux cinq phases de développement citées se sont ajoutés : la réalisation d'une formation à destination des agents du PNM pour l'alimentation du site internet, la maintenance et l'hébergement du site pour la première année.

II 2 C b. Retour sur l'évènement de lancement du site internet

Suite à la phase de conception du site internet, les retours des membres de l'OMB ont été recueillis lors de la 3^{ème} Assemblée des membres, du 2^{ème} comité directeur et lors du premier comité de lecture. Les retours qui ne nécessitaient pas de développements supplémentaires ont été pris en compte. L'ensemble des propositions de modifications ou de compléments a été conservé dans le but de faire évoluer le site vers une " Version 2" d'ici 2020.

En amont de l'ouverture du site au public, une version de travail privée était consultable par les membres, ce qui a permis à certains de fournir des textes correspondant à leurs spécialités. Pour exemple, des textes sur la flore ont été transmis par le Conservatoire botanique de Martinique, des textes sur les Mollusques terrestres par Régis DELANNOYE, et des textes sur les insectes par Martinique entomologie.



Une fois le site finalisé, le PNM a organisé un séminaire de lancement afin de procéder à l'ouverture du site au public, le 15 Mai 2017, à l'Hôtel de la CTM (Fort-de-France). Plus de 90 participants étaient présents, représentant différentes structures : collectivités (élus et agents), organismes de recherche, associations, conseils scientifiques, bureaux d'études, services déconcentrés de l'Etat.

A l'instar de l'évènement de lancement de l'OMB, organisé le 27 mai 2015, il s'agissait de profiter de cette occasion pour traiter d'un thème spécifique et de faire ainsi intervenir les membres de l'OMB dans leur domaine de spécialité. Les membres ont présenté des sujets illustrant les nouvelles découvertes relatives à la biodiversité de Martinique et les projets de valorisation économique.

Six interventions ont ponctué la matinée :

- > Introduction et présentation de l'OMB (PNM)

- > Présentation du site internet (CTD Consulting)

Trois Présentations sur la biodiversité : Dalechampia de Martinique, sur les traces de Charles Plumier (1646- 1704) Redécouverte d'une espèce floristique en Martinique (DEAL) ; Les diatomées en Martinique- découverte d'un élément de la biodiversité de Martinique un peu moins connu (ODE/ ASCONIT) ; Valorisation du cacao et du café- un projet innovant autour de l'agro-écologie (PNM).

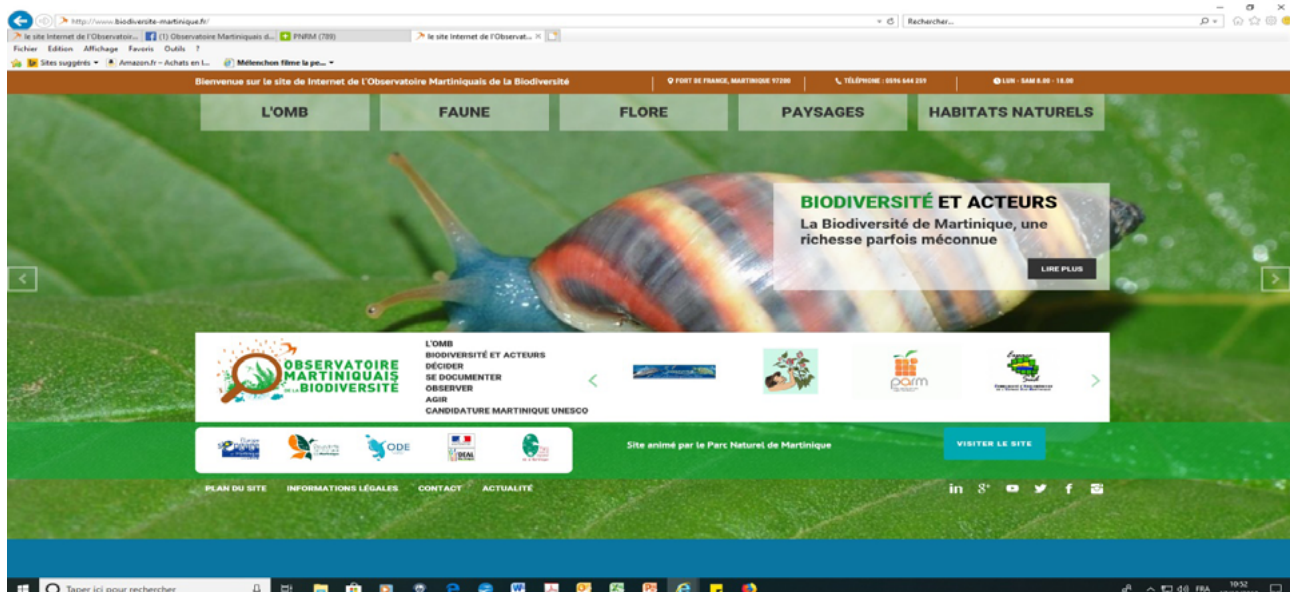
Les présentations ont été suivies de riches échanges avec les participants.

Suite à la matinée du 15 mai, ouverte aux acteurs locaux non-membres de l'OMB, la 4^{ème} Assemblée des membres a été organisée l'après-midi et des ateliers thématiques et taxonomiques le 16 mai.

Le 15 Mai, le PNM a également ouvert un compte OMB sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, et Instagram : BiodiversiteMq.

L'évènement de lancement du site internet a été couvert par les Médias (RCI, ATV).

II 2 C c. Alimentation du Site internet



Page d'accueil du site de l'OMB

En 2017, la page d'accueil du site a été alimentée de plusieurs actualités tournantes traitant des sujets suivants :

- > Annonces d'événements organisés en Martinique : congrès Réserves Naturelles de France, RDV aux jardins, randonnées et balades nautiques du PNM, JMZH, Forum Bodlanmè, fête de la science, actions de sensibilisation des membres, Portes ouvertes de l'ADDUAM, Sorties ornithologiques de l'Association Carouge, conférences (CTM, Martinique Entomologie, ODE, Madibenthos, etc.).
- > Consultations publiques : création de la Réserve naturelle territoriale de Génipa (CTM), consultation publique sur l'eau (ODE).
- > Retours sur événements : Madibenthos, actions du PNM.
- > Informations sur les labellisations et avancement de dossiers d'inscription : labellisation forêt d'exception, UNESCO, etc.
- > Offres d'emplois (PNM, Parc Marin de Martinique, Conservatoire du littoral).

Les statistiques du site relèvent les informations suivantes :

➤ FRÉQUENTATION

Sur une durée de 2 mois,

- 4221 visites dont une moyenne de 55 par jour,
- 41% des visiteurs vont au-delà d'une page,
- Pic de fréquentation du site situé entre 8h et 16h,
- Les visiteurs restent environ 2 minutes et 40 secondes sur le site,
- On comptabilise environ 3 clics par visite,
- 11618 pages ont été vues sur cette période.

➤ LIEUX DE RÉSIDENCE DES VISITEURS DU SITE :

Martinique : **46 %** des visiteurs

France hexagonale : **36%**

États-Unis : **6%**

Guadeloupe : **3.5%**

Canada : **2%**

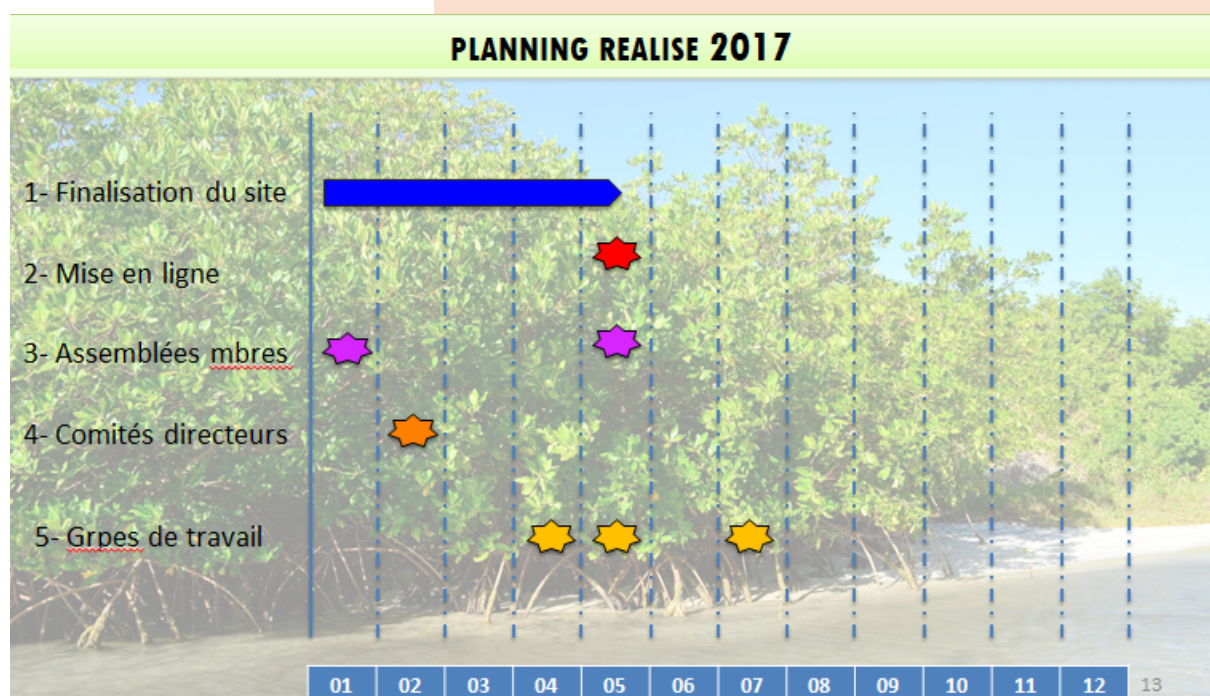
Mais aussi : Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne, Russie, Italie, Sainte-Lucie, Madagascar, Algérie, Chine, Suisse, etc.

II 2 D. VERS UN DOCUMENT D'ORIENTATIONS SUR LA BIODIVERSITÉ

9 ateliers ont été organisés le 16 mai 2017 dans le but de recueillir les enjeux et les priorités d'actions visant à préserver et valoriser la biodiversité et la géodiversité de Martinique. Une partie des thèmes traités avait fait l'objet de premiers travaux lors des ateliers de décembre 2015. Lors des ateliers 130 actions prioritaires ont été listées.

L'objectif sera ensuite de formaliser un document centralisant ces informations. Il pourra être un support aux appels à projets, aux documents de planification intégrant un volet biodiversité, et aux démarches de préservation et de valorisation de la biodiversité et de la géodiversité.

II 2 E. PLANNING RÉALISÉ ET PLANS DE FINANCEMENT



FEDER OMB : DÉVELOPPEMENT DES OUTILS INNOVANTS DE MUTUALISATION ET DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES - RECETTES TOTALES DU PROGRAMME		
Financiers	Montant (€)	Pourcentage (%)
UE	149 201.50	29.8
CTM	150 000	30
Etat	31 000	6.2
Office de l'eau	51 000	10.2
CACEM	20 000	4
PNM	98 798.50	19.8
Total	500 000	100

FEDER OMB : DÉVELOPPEMENT DES OUTILS INNOVANTS DE MUTUALISATION ET DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES - DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		
Nature de la dépense	Montant (en €)	Pourcentage (%)
Dépenses de personnels	274 250	54.8
Dépenses de prestation externes de service	179 150	35.8
Dépenses de fonctionnement	18 000	3.6
Outils informatique	12 900	2.6
Frais de déplacement et d'hébergement	13 000	2.6
Frais de restauration des participants	2700	0.6
Total	500 000	100

II 2. LES MISSIONS DES GARDIENS DE L'ENVIRONNEMENT

II 3. LES MISSIONS DES GARDIENS DE L'ENVIRONNEMENT

En 2017, le service de police de la nature a maintenu son implication territoriale sur le territoire " Parc " de Martinique. Sur les réserves naturelles nos interventions quotidiennes ont été poursuivies tandis qu'il a été développé nos actions sur les terrains du CELRL.

Trois types de missions ont été réalisés :

- > Des missions de surveillance,
- > Des missions d'éducation et d'information,
- > Des missions scientifiques et techniques.

Enfin, les agents du service ont suivi des formations.

II 3 A. DES MISSIONS DE SURVEILLANCE DES ESPACES PROTÉGÉS ET DU TERRITOIRE PARC

II 3 A a. Les missions de surveillance des réserves

Pour 2017, nous avons poursuivi la surveillance des réserves naturelles gérées ou cogérées par le P.N.M. Ces missions ont principalement été réalisées en interne dans le cadre de la surveillance régulière d'agents affectés à ces espaces. La fréquentation par le public de ces espaces étant forte à certaines périodes, nos efforts de surveillance et de rappel de la réglementation ont dû être poursuivis. Les agents en poste sur ces espaces ont bénéficié du soutien d'autres collègues du service de police de la nature non affectés à ces espaces protégés. Enfin, ces patrouilles de surveillance ont entraîné des constatations d'infractions (procès-verbaux) et la rédaction de rapports.

II 3 A a1. Sur la Réserve Naturelle Nationale de la Caravelle

Sur cet exercice, 224 jours ont été consacrés à la surveillance de la réserve par les différents gardes du Parc, soit un total de 450 jours agents. Ainsi qu'en 2016, nous avons assuré la surveillance de la réserve en réalisant d'une part des missions de sensibilisation, et d'autre part en effectuant de nombreuses missions de police pour assurer le respect de la réglementation par le public fréquentant cet espace protégé.

Ceci a conduit la réalisation des procédures et constats suivants :

11 procès-verbaux ont été établis :

- PV 17-01-03 : Pour "introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien)".
- PV 17-04-15 : Pour " activité commerciale sur la réserve".
- PV 17-04-16 : Pour "introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien)".
- PV 17-04-17 : Pour "introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien)".
- PV 17-05-21 : Pour "introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien)".
- PV 17-07-25 : Pour " Circulation hors-piste, pêche et détention de matériel de pêche"
- PV 17-12-40 : Pour "introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien)".
- PV 17-12-41 : Pour "pêche et détention de matériel de pêche"
- PV 17-12-42 : Pour " Circulation, pénétration et stationnement de véhicule motorisé en dehors de la zone autorisée sur la RNNC"
- PV 17-12-44 : Pour "introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien)".
- PV 17-12-45 : Pour "introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien)".

12 rapports de constatation ont été rédigés :

- RC 17-01-02 : Pour "Camping sur la plage de l'Anse du bout".
- RC 17-02-06 : Pour "introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien)".
- RC 17-02-08 : Pour "introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien)".
- RC 17-04-12 : Pour "présence irrégulière d'animaux domestiques (chat)".
- RC 17-05-18 : Pour " travaux d'aménagement pour l'accès au phare"
- RC 17-07-24 : Pour " Campagne dératation météo 2017"
- RC 17-08-28 : Pour " Echouage de cétacé"
- RC 17-08-29 : Pour "introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien)"
- RC 17-09-33 : Pour "Présence d'un requin dans la baie du trésor"
- RC 17-09-34 : Pour " Campagne dératation ilelet du trésor 2017"
- RC 17-09-35 : Pour " Présence d'une espèce de l'herpeto-faune"
- RC 17-12-37 : Pour " Patrouilles surveillance crabe de terre de mars à mai"

1 convocation pour audition a été réalisée :

CA 17-07-23 : Convocation pour audition

Dans le cadre du respect de la réglementation par les usagers, le nombre de procédures pénales s'est stabilisé. Pour 2017, il faut signaler une augmentation de l'agressivité de certains contrevenants, notamment de ceux réalisant la pêche illégale d'oursins, de lambis et de burgaux. Toutefois, il serait souhaitable de poursuivre cet effort en 2018 notamment sur les types d'infractions récurrentes que sont :

- > L'introduction irrégulière d'animaux domestiques (chien et chats),
- > La circulation hors-piste,
- > La pêche et la détention de matériel de pêche.

II 3 A a. Sur la Réserve Naturelle Nationale des Ilets de Sainte-Anne.....

Cette année, 240 jours ont été consacrés à la surveillance de la réserve par le garde affecté à cet espace. Il a bénéficié du soutien d'autres collègues du service de police de la nature non affectés à cet espace protégé, soit un total de 418 jours agents. Sur cette réserve nous avons un bon respect de la réglementation en vigueur. Les agents ont réalisé de nombreux rappels de la réglementation et ont réalisé deux rapports de constatation.

RC 17-02-04 : Pour " Pénétration et circulation dans le périmètre de protection",

RC 17-07-23 : Pour " Récupération et identification d'un Puffin Majeur mort".

La remise en place tardive du balisage devrait nous permettre d'être encore plus efficace en 2018.

II 3 A b. Les missions de surveillance du territoire

Elles se composent de missions réalisées en interne dans le cadre de la surveillance régulière, mais également dans le cadre d'opérations de police de la nature réalisées avec d'autres partenaires.

II 3 A b1. Missions réalisées en interne

Sur le territoire de la Martinique.

Ces missions de surveillance concernent aussi bien :

- > Des reconnaissances de terrain,
- > La protection et/ou la reconnaissance des espèces et des espaces,
- > Des recherches et enquêtes,
- > Des patrouilles communales.

SOIXANTE-SEPT JOURS DE MISSIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN 2017 POUR UN TOTAL DE 83 JOURS AGENTS.

Elles se sont déroulées sur les communes suivantes : Anses d'Arlet, Bellefontaine, Case Pilote, Carbet, Diamant, Ducos, Fond Saint-Denis, François, Grand Rivière, Morne Rouge, Morne Vert, Prêcheur, Rivière Pilote, Robert, Sainte-Anne, Saint-Pierre, Schœlcher, Trois-Îlets, Vauclin.

Suite à ces interventions 14 rapports ont été rédigés pour :

- > Patrouilles sur les terrains du conservatoire,
- > Braconnage d'oursins dans les secteurs du Cap Chevalier et de la baie des Anglais (Sainte-Anne),
- > Présence de chiroptères chez un particulier,
- > Affichage publicitaire illicite sur terrain du CELRL (Pointe Rouge),
- > Camping sauvage sur la presqu'île de Sainte-Anne,
- > Affichage publicitaire illégal sur arbre au quartier Val d'or (Sainte-Anne),
- > Repérage d'épaves de navires pour le CELRL dans et à proximité de la mangrove de Génipa.

Et quatre procès-verbaux ont été dressés pour :

- > PV 17-02-07 : Pour "Capture d'une espèce protégée",
- > PV 17-04-14 : Pour "Affichage publicitaire sur le site de Pointe Rouge" CELRL,
- > PV 17-12-36 : Pour "Atteinte à la faune protégée",
- > PV 17-12-43 : Pour "Coupe de bois dans le site Pointe Rouge" CELRL.

Sur terrains du CELRL (autre que la RNNC).

Ces missions se composent de reconnaissances de terrain, d'investigation sur la faune et la flore, de recherches et de patrouilles. Ceci nous a conduits à réaliser des patrouilles de surveillance sur les espaces suivants : Salines, Anse Couleuvre, Baie des Anglais, Blin, Cap Salomon, Cap Saint-Martin, Fond Moulin, Forêt lacustre du Galion, Génipa, Grosse Roche, Macabou, Morne Aca, Morne Larcher, Pointe Borgnése, Pointe Rouge, terrains des Anses d'Arlet, Trois rivières (Sainte Luce).

SUR CES ESPACES, 24 PATROUILLES/MISSIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES POUR UN TOTAL DE 51 JOURS AGENTS

II 3 B b2. Missions réalisées avec d'autres services

Cette année, quatre missions ont été réalisées en collaboration avec d'autres services/structures. Avec des agents du service environnement de la CAESM afin de réaliser une patrouille commune sur leur secteur de compétence.

Avec la DEAL, nous avons réalisé des sorties de terrain sur la thématique de l'affichage publicitaire sur la commune du François.

Avec l'ARS et le CRPM nous avons réalisé des sorties de terrain afin de déterminer les risques de leptospirose sur les sentiers pédestres. Nous avons également collaboré aux actions réalisées dans le cadre du Réseau ROCEM (Réseau d'Observation des Cétacés Echoués en Martinique), réseau coordonné par une association locale.

QUATRE MISSIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES EN 2017 POUR UN TOTAL DE 20 JOURS AGENTS.

II 3 B. DES MISSIONS D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION

II 3 B a. Des missions d'éducation et d'information sur les réserves

Des interventions pédagogiques ont été réalisées sur les deux réserves. Certaines sont programmées dans le cadre d'un projet mis en place entre le rectorat et le PNM, d'autres ont été impulsées en synergie avec le déroulement du congrès des réserves, enfin nous avons répondu aux demandes ponctuelles d'autres organismes. Ces interventions pédagogiques permettent à tous de découvrir ces espaces naturels protégés tout en prenant conscience de l'importance du respect de notre patrimoine naturel en respectant la réglementation en vigueur.

Ces actions sont programmées en collaboration étroite avec le Service Education à l'Environnement et la Direction de l'Animation du Territoire du PNM.

II 2 B a1. Sur la Réserve Naturelle Nationale de la Caravelle

Ces interventions pédagogiques et programme d'activités ont permis aux **élèves de différentes communes de l'île** de découvrir les espèces ainsi que les espaces préservés de cette réserve. Au total dans le cadre de ce programme, le PNM a réalisé 15 journées d'activités au titre des classes environnement, avec 15 établissements scolaires. Soit un total de 538 élèves ayant suivi ces interventions pour un total de 28 jours agents.

Nous avons également réalisé onze autres interventions par l'accompagnement et la présentation de la réserve à des groupes associatifs, des universitaires (BTS/IUT), de différents média (nationaux et internationaux). Soit la réalisation de 10 journées d'information qui ont mobilisés 19 jours agents. Ces interventions ont touché un public de 245 personnes.

Enfin, lors de leurs missions sur la réserve les gardiens de l'environnement réalisent au quotidien une information continue des visiteurs, nous pouvons estimer que plusieurs centaines de personnes ont été informées.

II 2 B a2. Sur la Réserve Naturelle Nationale des Ilets de Sainte-Anne

Les agents de cette réserve ont réalisé des interventions pédagogiques auprès de scolaires et d'un groupe d'Acadiens. Ces activités se sont déroulées ainsi bien à proximité de la RNNISA, que de l'île Chevalier et de la Baie des Anglais.

Ces interventions pédagogiques et programme d'activités ont permis aux **élèves de différentes communes** de découvrir la réserve tout en respectant la réglementation en vigueur. Au total dans le cadre de ce programme, le PNM a réalisé 7 journées d'activités au titre des classes environnement. Soit un total de 234 élèves ayant suivi ces animations.

Des interventions ont également été réalisées ainsi bien dans le cadre du congrès des réserves (120 personnes informées sur deux jours et 8 agents mobilisés) que suite à la visite en Martinique d'un groupe d'Acadiens (16 personnes informés et deux agents mobilisés).

Une information continue des visiteurs de la réserve a été réalisée tout au long de l'année. Ceci a notamment été effectué dans les circonstances suivantes : personnes présentes dans le secteur du cap chevalier, prestataires nautiques et leurs clients.

ONT ÉTÉ CONSACRÉS À CES ACTIVITÉS UN TOTAL DE 21 JOURS AGENTS

II 3 B b. Autres interventions en matière d'éducation et d'information

II 2 B b1. Interventions dans le cadre scolaire

Le service de police de la nature a également réalisé des interventions pédagogiques avec d'autres établissements scolaires notamment :

- > Intervention lors du forum des métiers au collège du Morne-Rouge,
- > Deux interventions en matière d'éducation en environnement auprès des écoles de Redoute et de Landy,

II 2 B b2. Autres interventions de sensibilisation

- > Participation à la journée des zones humides (Génipa),
- > Participation aux nocturnes de Dubuc,
- > Participation aux randonnées du PNM (Pointe-Rouge),
- > Participation aux balades nautiques organisées.

L'ENSEMBLE DE CES AUTRES INTERVENTIONS ONT REPRÉSENTÉ UN INVESTISSEMENT HUMAIN DE 19 JOURS AGENTS SUR 8 JOURS.

II 3 C. DES MISSIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

II 3 C a. La participation aux missions de suivi scientifique

II 3 C a1. Sur la Réserve Naturelle Nationale de la Caravelle

Sur cet espace protégé ces missions comprennent :

- > Le suivi du moqueur à gorge blanche (mission DISC),
- > La réalisation de transects pour le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC),
- > La lutte contre la prédation sur les oiseaux marins en reproduction (météo et îlet trésor).

CES MISSIONS SE SONT DÉROULÉES SUR 80 JOURS POUR UN TOTAL DE 102 JOURS AGENTS.

II 3 C a2. Sur la Réserve Naturelle Nationale des Ilets de Sainte-Anne

Sur cet espace protégé, ces missions comprennent :

- > Le suivi régulier des populations d'oiseaux marins venant se reproduire sur la réserve,
- > La campagne annuelle de capture, marquage et recapture (CMR) des populations de Puffins d'Audubon,
- > Le suivi des limicoles côtiers fréquentant le banc de sable de l'îlet Hardy,
- > La lutte contre la prédation sur les oiseaux marins en reproduction.

CES MISSIONS ONT MOBILISÉ LES GARDIENS DE L'ENVIRONNEMENT SUR ENVIRON 53 JOURS POUR UN TOTAL DE 73 JOURS AGENTS.

II 3 C a3. Sur les autres missions

- > La réalisation de transects pour le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (Crève-cœur, Rivière l'or, Forêt de Vatable...),
- > Participation à la rédaction et la relecture de l'Inventaire Biologique Rapide (IBR) sur la mangrove de Genipa avec la ville du Lamentin et une équipe Cubaine,
- > Travail sur la famille des annonacées et recherche de stations d'annona montana,
- > Participation à la mission d'inventaires des Iguanes des petites Antilles sur l'îlet Chancel.
- > Investigation sur les stations de l'espèce végétale (*Eugenia gyrosperma*)
- > Participation au suivi des limicoles sur la Martinique,
- > Suivi gîtes à Chiroptères,
- > Action de médiation sur les chiroptères,
- > Participation aux échouages de cétacés.

CES MISSIONS REPRÉSENTENT UN INVESTISSEMENT HUMAIN DE 118 JOURS AGENTS REPARTIS SUR 68 JOURS.

II 3 C b. La participation aux missions techniques

II 3 C b1. Participation et suivi institutionnel

- > Préparation et participation à la réalisation du congrès des RN en Martinique,
- > Suivi du dossier TeMeUm,
- > Participation à la commission des sites et paysages (faune sauvage captive),
- > Participation Réunion MISEN,
- > Participation à réunion d'évaluation de l'état de conservation es sites du CELRL,
- > Participation présentation des résultats CNRS sur suivi tortues marines,
- > Rencontre service environnement CTM sur potentialités de contrôle de l'ONF,
- > Suivi relation avec le CELRL,
- > Suivi et réunions d'organisation du réseau ROCEM,
- > Suivi projet classement morne vent,
- > Participation au salon Fornéo,
- > Participation à l'inauguration de la maison de la Mangrove de Vatable,
- > Participation opération pays propre,
- > Réunions PNA iguanes et tortues marines (ONF/impact mer/DEAL),
- > Rencontre Observatoire Pelagis et RNE dans le cadre de la mission REMMOA,
- > Rencontre des gardes de Martinique,
- > Rencontre nationale des gardes du CELRL,
- > Contact CNFPT /formation spécifiques / GE,
- > Récupération matériel DEAL,
- > Suivi dossier espèces invasives et domestiques,
- > Participation cérémonie de signature de convention avec l'ODE,
- > Participation au forum du littoral,
- > Participation à réunion avec l'ONF sur le site de Blin,
- > Suivi dossier monsieur Y BELROSE (CA),
- > Autres contacts associatifs : RNE, Observatoire Pelagis, UICN, SEPANMAR, CRPM, CAROUGE...

CES MISSIONS REPRÉSENTENT UN INVESTISSEMENT HUMAIN DE 156 JOURS AGENTS RÉPARTIS SUR 68 JOURS.

II 3 C b2. Autres opérations techniques de terrain

- > Mobilisation dans le cadre de la mission UNESCO,
- > Prospection avec stagiaire dans les rivières de la baie de Genipa,
- > Relance réunion et sortie de terrain / ODE/identification de sources de pollution,
- > Préparation opération de nettoyage de Vatable,
- > Suivi dossier signalétique et mouillage sur RNNISA,
- > Aide logistique à l'entretien des cochons sauvage,
- > Création d'aménagements spécifiques pour les cochons sauvages,
- > Participation à manifestation sur les cochons sauvages,
- > Participation au salon des CE,

Ces missions représentent un investissement humain de 126 jours agents répartis sur 109 jours.

II 3 C b3. Organisation et rédactionnel

- > Réunion de service et de direction,
- > Rédaction rapports de constatation et procès-verbaux,
- > Rédaction des plannings hebdomadaires,
- > Réalisation prévisionnel (missions, uniforme et congés),
- > Rédaction de fiches de poste et entretien annuel d'évaluation,
- > Rédaction rapport annuel du service de police de la nature,
- > Secrétariat du service,
- > Audition contrevenants,

CES MISSIONS REPRÉSENTENT UN INVESTISSEMENT HUMAIN DE 289 JOURS AGENTS RÉPARTIS SUR 213 JOURS.

II 3 D. FORMATIONS SUIVIES

Cette année peu de formations ont été suivies par des agents du service de police de la nature. Parmi celle-ci, il faut distinguer celles qui ont été réalisées en interne de celles qui ont été financées et réalisées par d'autres structures.

II 3 D a. Formations réalisées ou financées directement par le Parc Naturel de Martinique (P.N.M.)

Ces formations ont été au nombre de deux :

- > Transmission des compétences en matière de SIG (suite/1 agent)
- > Restitution stage ATEN suivi par Mlle A-S Degras en matière d'éducation à l'environnement.

ELLES REPRÉSENTENT UN TOTAL DE 5 JOURS AGENTS CONSACRÉS À LA FORMATION EN INTERNE

II 3 D b. Formations réalisées par d'autres organismes

Dans ce cadre, six formations ont été suivies par des agents du corps des gardiens de l'environnement :

- > Formation sur l'éducation en environnement (ATEN / 1 agent),
- > Formation sur les milieux aquatiques (CNFPT / 1 agent),
- > Formation sur l'iguane des petites Antilles (Ardrops environnement / 2 agents)
- > Formation sur le timbre amende (RNF/ATEN / 8 agents),
- > Formation sur la prévention des morsures de serpents (CNFPT / 2 agents),
- > Formation de sauveteur secouriste (CNFPT / 1 agent).

ELLES REPRÉSENTENT UN TOTAL DE 27 JOURS AGENTS CONSACRÉS À LA FORMATION EN PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ORGANISMES.

II 4. LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE LA PRESQU'ILE DE LA CARAVELLE

Créée le 2 mars 1976 par arrêté ministériel, la Réserve Naturelle Nationale de la Presqu'île de la Caravelle (RNNC) fut la première RNN classée en Outre-Mer au titre de la loi de protection de la nature du 10 juillet 1976. Le Parc Naturel de Martinique (PNM) en assure la gestion, la préservation et la valorisation. Sa superficie est de 388 ha, dont 257 ha propriété du Conservatoire du littoral.

II 4 A. POLICE DE LA NATURE PO

La surveillance et les actions de police sur la Réserve ont mobilisé les gardiens de l'environnement 224 jours, soit un total de 450 jours agents. Ces actions sont assurées par 10 gardiens dont un à 0,80 ETP, un à 0,60 ETP et les autres de 0,05 à 0,20 ETP. Neuf d'entre eux sont commissionnés et cinq sont assermentés.

Afin d'optimiser l'action police sur la Réserve et d'assurer les actions prévues dans le plan de gestion (PO1, PO2, PO3, PO6, PO7), cette surveillance est organisée sur la base de plannings hebdomadaires tenant compte des périodes d'affluence (week-ends, Pâques, Pentecôte, Tour des Yoles...), des infractions courantes à prévenir (présence de chiens, prélèvements de crabes, d'oursins, de lambis, hors-piste, stationnement anarchique...), des cycles biologiques des espèces (oiseaux marins, tortues marines, Moqueur à Gorge Blanche), des zones à enjeux...

Malgré les verbalisations et rappels à réglementation, quatre infractions sont récurrentes :

- > la circulation hors-piste
- > la pêche et la détention de matériel de pêche
- > l'introduction d'animaux domestiques (chiens)
- > la présence de ratières sur le pourtour de la Baie du Trésor
- > La vigilance a ainsi été accrue dans les secteurs propices à ces infractions :
- > dans les mangroves pour les chasseurs de crabes
- > sur le pourtour de la Baie du Trésor pour les braconniers d'oursins et de lambis
- > au niveau de l'Anse Météo pour les pêcheurs côtiers
- > sur les sentiers illégaux pour les hors-pistes
- > à l'entrée de la Réserve pour la circulation de chiens et de véhicules à moteur.

Grâce à ces mesures, onze procès-verbaux (PV) ont été dressés en 2017, soit autant qu'en 2016, contre huit en 2015. L'introduction de chiens est clairement la plus fréquente.

2015	PV		NATURE DES FAITS
	2016	2017	
2	4	7	Introduction de chien
4	3	2	Circulation hors-piste, pêche et détention de matériel de pêche
0	1	0	Exercice de la chasse, Transport, enlèvement et détention irréguliers d'animal non domestique
0	2	1	Circulation et Stationnement de véhicule motorisé
0	1	0	Circulation en dehors des sentiers
1	0	0	Pratique du VTT interdite dans la réserve
1	0	1	Activité commerciale sur la réserve

11 procès-verbaux dressés

NUMÉRO	NATURE DES FAITS
PV 17-01-03	Introduction de chien
PV 17-04-15	Activité commerciale interdite
PV 17-04-16	Introduction de chien
PV 17-04-17	Introduction de chien
PV 17-05-21	Introduction de chien
PV 17-07-25	Circulation hors-piste, pêche et détention de matériel de pêche
PV 17-12-40	Introduction de chien
PV 17-12-41	Circulation hors-piste, pêche et détention de matériel de pêche
PV 17-12-42	Circulation et Stationnement de véhicule motorisé hors zone autorisée
PV 17-12-44	Introduction de chien
PV 17-12-45	Introduction de chien

10 rapports de constatation rédigés

NUMÉRO	NATURE DES FAITS
RC 17-01-02	Camping, Circulation hors-piste, Atteinte à la végétation
RC 17-02-06	Introduction de chien
RC 17-02-08	Introduction de chien
RC 17-04-12	Introduction de chat
RC 17-05-18	Aménagement accès table d'orientation
RC 17-08-28	Echouage d'un cétacé sur la côte
RC 17-08-29	Introduction de chien
RC 17-09-33	Présence d'un requin entre l'Îlet du Trésor et Presqu'île de la Caravelle
RC 17-09-34	Dératisation de l'Îlet du Trésor
RC 17-09-35	Présence d'un individu du reptile <i>Gymnophthalmus pleei</i>

1 convocation pour audition réalisée

Numéro	Nature des faits
CA 17-07-23	Convocation pour audition

Dans le cadre du respect de la réglementation par les usagers, le nombre de procédures pénales s'est stabilisé. Toutefois, il faut signaler une augmentation de l'agressivité de certains contrevenants, notamment ceux réalisant la pêche illégale d'oursins, de lambis et de burgaux.

Ces chiffres incitent à poursuivre ces actions pour l'année 2018, notamment sur les infractions récurrentes.

II 4 B. SUIVIS, ÉTUDES, INVENTAIRES SE ET RECHERCHE RE

Plusieurs études ou opérations ont été réalisées dans le but d'améliorer la gestion et les connaissances scientifiques sur la RNNC. Ces missions se sont déroulées sur 80 jours pour un total de 102 jours / agents.

II 4 B a. Conservation du Moqueur à gorge blanche (DiSC)

Compte tenu des enjeux de conservation du Moqueur à Gorge Blanche (*Ramphocinclus brachyurus brachyurus*), le PNM, en collaboration avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), réalise sur 3 ans, à compter de 2015, une étude de la variation inter et intra annuelle, de changements environnementaux et de leurs implications sur la conservation de l'espèce, dénommée Dispositif de Suivi des Changements (DiSC), selon 3 volets :

- > une analyse de l'évolution de la végétation et de son impact sur la nidification et l'alimentation du Moqueur à gorge blanche (SE16), axe écologique ;
- > un suivi de l'évolution des activités d'animation et de nature et leur impact sur la survie du Moqueur à gorge blanche (SE4, RE2), axe sociologique ;
- > le suivi de l'évolution des populations de Moqueur à gorge blanche sur une période de trois ans (SE12, SE15), axe biologique.
- >
- > En 2017, les dispositifs mis en œuvre sont les suivants :
 - > " Record" suit les changements de comportements des Moqueurs
 - > 33 vidéos ont été analysées
 - > " Canopy" évalue les changements de couvertures forestières
 - > Evaluation mensuelle à l'aide de photographies numériques
 - > " Killer" s'intéresse à la régulation des prédateurs (TE7)
 - > 10 pièges ont été acquis et préparés
 - > " Catchnig" mesure les changements des variables biologiques du Moqueur
 - > 5 sessions ont eu lieu dont 20 Moqueurs capturés et marqués

II 4 B b. Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)

Depuis 2012, le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) a pour objectif de suivre la dynamique des populations des oiseaux grâce à un protocole standardisé basé sur la réalisation de points d'écoute et d'observation. Grâce à 60 transects en 2017, il a permis d'acquérir des informations régulières sur l'avifaune, les espèces invasives et les tendances évolutives.

- > Avec 6 contributeurs, le PNM a suivi 13 transects, dont 2 dans la RNNC (SE13) :
- > le transect " phare caravelle", au niveau du grand sentier (du parking au Phare), avec 19 espèces pour 144 individus recensés ;
- > le transect " petit sentier RNC", au niveau du petit sentier (du départ à la mangrove), avec 19 espèces pour 88 individus recensés.

II 4 B c. Suivi des oiseaux marins et lutte contre la prédation

De l'Îlet Lapin à la Pointe Caracoli nidifient des populations d'oiseaux marins. Un contrôle mensuel de l'avifaune marine est réalisé tout au long de l'année. Pendant la période de nidification, de juin à septembre, ces contrôles sont intensifiés à raison d'un suivi hebdomadaire (SE20, SE21).

Suite aux constats de prédation, principalement au niveau de la Station Météo étant le site le plus fréquenté par ces oiseaux, un contrôle est effectué en parallèle (TE7). Un dispositif de lutte par piégeage mécanique des prédateurs a été réalisé. L'effort de piégeage et sa régularité ont été renforcés afin de pallier au manque d'efficacité constaté en 2015.

La présence de rats ayant été confirmée lors de la phase de test menée par le PNM en mai 2017, une opération de dératisation a été décidée sur l'Îlet trésor et sur la pointe de la Station Météo. La mission sur la Station Météo a eu lieu avant la nidification des sternes du 05 au 27 mai et la mission sur l'Îlet du trésor a été menée du 25 juillet au 13 août.

Un total de 35 pièges a été posés sur le secteur de la pointe de la Station Météo a permis, pendant 22 jours, l'élimination de 10 rats et 4 mangoustes. A cause de l'impossibilité d'isolement du site et de contrôle des intrants, une longue phase mécanique a été réalisée mais pas de phase chimique.

Un total de 30 pièges a été réparti sur les 2 parties de l'Îlet du trésor, en resserrant le maillage aux abords de la côte, dans la zone d'accueil initiale supposée du rat. La session de capture a duré 10 jours et a permis la capture de 3 rats. La phase chimique ayant succédé au piégeage mécanique a potentiellement pu compléter l'impact.

II 4 B d. Suivi du milieu marin de la Baie du Trésor

Suite au stage initié par la DEAL et réalisé en étroite collaboration avec les gardiens de l'environnement du PNM en 2015, le protocole de suivi des herbiers et coraux de la baie du Trésor a été expérimenté par ces derniers en 2016 (SE22). Sous réserve d'attribution de financement, ce suivi devrait débuter en 2018 afin de concorder avec le projet d'extension de la Réserve (AD10, SE23).

II 4 C. TRAVAUX UNIQUES TU, TRAVAUX D'ENTRETIEN TE

Les agents du PNM ont participé à des opérations institutionnelles, techniques de terrain, d'organisation et rédactionnelles liées à la RNNC. Ces missions techniques ont mobilisé les agents durant 64 jours, soit un total de 97 jours / agents.

II 4 C a. Entretien des sentiers

L'entretien des sentiers a été assuré par les gardiens de l'environnement et des agents de l'équipe technique du PNRM sous la forme suivante : nettoyage, ramassage de déchets, coupe d'herbes, petit entretien des équipements (TE1, TE3, TE8, TE9, SE25, TE10)...

II 4 C b. Travaux de remise en état des sentiers

Les équipes du PNRM ont réalisé les tâches quotidiennes d'aménagement et d'entretien des sentiers et équipements de la RNNC tout au long de l'année (TU16).

L'utilisation de sentiers hors-piste par les braconniers et/ou randonneurs a été constatée (P01). Afin de lutter contre le braconnage (P06) et réduire le potentiel dérangement pour la faune, dont le moqueur gorge-blanche, un projet de fermeture des accès de ces sentiers hors-piste par des grillages est envisagé.

II 4 C c. Mobilier et Signalétique

Au cours de leurs patrouilles, les agents du PNM ont recensé l'usure et/ou la dégradation de certaines infrastructures liées à la signalétique ou à l'aménagement de la RNNC :

- > Les emmarchements en bois ont subi des altérations dues à la fréquentation, au temps et à la météo. Certaines planches sont abîmées et laissent parfois des tiges métalliques apparentes. Outre l'aspect dégradé impactant l'image de la Réserve, cela pourrait être une cause de blessure pour les visiteurs et agents (TU16) ;
- > Des panneaux indicateurs visant à améliorer l'expérience des visiteurs ont subi des dommages conséquents et sont, ou ne seront bientôt, plus en mesure de remplir correctement leurs fonctions (TE1, TU6) ;
- > Certaines barrières de protection sont également sujettes à l'usure du temps et du climat, laissant à découvert des zones potentiellement dangereuses pouvant porter atteinte à la sécurité du public (TE9) ;
- > Le parking est à réaménager afin de pallier au stationnement non autorisé (TE3)

DES TRAVAUX SERONT RÉALISÉS AFIN DE PALLIER À CES DÉGÂTS MATÉRIAUX ET DÉFAUTS D'AMÉNAGEMENT.

II 4 C d. Travaux exceptionnels

La réfection ponctuelle d'un tronçon de la RD2 ainsi que la mise en place de nouveaux panneaux de limitation de vitesse sur la RNNC ont été réalisées par la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) durant les mois de juin et juillet 2017 (TU7, TU16).

II 4 D. PÉDAGOGIE, INFORMATION, ANIMATION, ÉDITIONS PI

II 4 D a. Pédagogie, Animation, Information

Des interventions se déroulent sur le territoire de la RNNC dans le cadre d'une part d'un projet pédagogique mis en place entre le Rectorat et le PNM et d'autre part suite aux demandes ponctuelles d'autres organismes, sans oublier la sensibilisation du grand public. Ces interventions permettent à tous de découvrir ces espaces naturels protégés tout en prenant conscience de l'importance du respect de la réglementation en vigueur.

II 4 D a1. Interventions auprès des scolaires

Les interventions auprès de scolaires se sont principalement déroulées dans le cadre d'un projet pédagogique mis en place entre les établissements et le PNM. Ces interventions pédagogiques (PI7) ont pour objectif de permettre aux scolaires de découvrir les espaces et les espèces de la réserve tout en respectant la réglementation en vigueur. Des écoles de différentes communes (Diamant, Fort-de-France, Gros-Morne, Lorrain, Robert, Sainte-Marie, Trinité...) ont bénéficié de ces programmes d'activité. Le PNM a réalisé 15 journées d'activités au titre des classes environnement, avec 15 établissements scolaires (principalement des écoles primaires). Soit un total de 538 élèves pour 28 jours / agents.

II 4 D a2. Interventions auprès d'adultes, d'associations

Le PNM a également réalisé 6 autres interventions par l'accompagnement et la présentation de la Réserve à des groupes associatifs, des universitaires et différents médias pour un total de 169 personnes (PI9).

II 4 D a3. Animations

Dans le cadre de son programme d'Animation (PI14) du Territoire, le PNM a organisé le vendredi 28 juillet 2017 les "Nocturnes de Dubuc", avec notamment une balade nocturne (du Château Dubuc au Phare de la Caravelle) qui a permis de sensibiliser 99 personnes à l'intérêt de la RNNC, parmi les 350 participants de la manifestation au Château Dubuc.

Dans le cadre du programme des vacances, l'émission "Vakans O Péyi" du média radio RCI a permis de présenter la RNNC aux auditeurs le mercredi 23 août grâce à une randonnée avec ateliers participatifs.

Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) ont donné l'occasion à 81 personnes de visiter le Phare de la Caravelle la matinée du samedi 17 septembre 2017.

II 4 D a4. Information

Dans le cadre des missions de base des gardiens de l'environnement, une information continue est réalisée tout au long de l'année auprès de plusieurs centaines de personnes, soit des personnes en visite (sentiers, parking) ou en situation de pré-infraction (PI10).

II 4 D b. Communication, Éditions

Le service Communication, en relation avec la Direction Protection et Aménagement du Territoire, met en œuvre les actions de communication autour des Réserves Naturelles : la réalisation de supports de presse (communiqués, articles, reportages télé et radios...) et les réflexions sur le plan de communication (PI1), la prise de photos (PI4), l'accueil de journalistes (PI9), la tenue d'une page Facebook (PI6), la conception d'outils (PI5) ...

En 2017, de nombreux blogueurs et journalistes de presse, notamment des provinces de France et du Canada, ont bénéficié de visites guidées sur les sentiers de la RNNC (PI9).



La visite virtuelle de la RNNC (PI6), permettant notamment la découverte de la RNN grâce à un casque de réalité virtuelle, a été réalisée et est ainsi accessible par l'intermédiaire du lien <https://vr.pnr-martinique.com/> et à l'aide du QR code suivant :

Par ailleurs, dans le cadre des manifestations diverses organisées par le PNM sur le territoire, le personnel diffuse systématiquement des informations sur les sites gérés par le PNM, dont la RNNC, notamment par l'intermédiaire des dépliants présentant la Réserve.

II 4 D c. Veille naturaliste

Mis en place dans le cadre du programme Life+ CAP DOM, le site internet Faune Martinique est depuis juin 2014 administré par le PNM. Faune Martinique est un outil de science participative permettant au grand public et aux professionnels de la gestion d'espaces naturels, de saisir leurs données naturalistes (AD20). Les données sont ainsi saisies sur le site internet par les agents du PNM (gardes, conservateur, chargé de mission) en dehors des missions de suivi scientifiques, par les associatifs et bénévoles participant à des opérations sur la Réserve ou par des observateurs divers.

Les données 2017 relatives à la RNNC sont en Annexe 2.

Cet outil représente un atout en termes de saisie et de valorisation des données naturalistes hors protocoles scientifiques, notamment pour l'actualisation des listes d'espèces sur la faune de la Réserve. Un travail de communication relative à cet outil devra être renforcé afin de mieux le valoriser.

II 4 E. GESTION ADMINISTRATIVE AD

II 4 E a. Projet d'extension de la réserve

Dans le cadre du projet d'extension marine de la RNNC (AD10), une rencontre avec les marins pêcheurs a eu lieu le 23 mai 2016. Elle a permis de délimiter et valider la Baie du Trésor et une bande de 50 m au nord de la Réserve actuelle, de la Pointe du Diable à la pointe de la Station Météo, visant à protéger les sites de présence de tortues marines et les colonies de corail corne d'élan, *Acropora palmata*. Dans cette zone, seule la pose de filets de pêche serait interdite. Néanmoins, suite à l'Arrêté du 25 avril 2017 fixant la liste des coraux protégés en Guadeloupe, en Martinique et à Saint-Martin et les modalités de leur protection, une zone littorale tampon est à l'étude par la DEAL afin d'assurer la sauvegarde de ces coraux s'étendant jusqu'à 200 m de la côte de la RNN.

II 4 E b. Coordination de l'équipe affectée à la gestion de la réserve

L'ensemble du personnel est constitué par des agents du Syndicat Mixte du Parc Naturel de Martinique (AD15, AD16, AD17, AD18, TE11). Les missions et temps de travail des agents du PNM ont été répartis de la façon suivante (Voir Annexe 4) :

AGENT	ETP	DOMAINES D'ACTIVITES
Thomas ALEXANDRINE	0,80	Surveillance, animation, suivi scientifique
Pascal VATBLE	0,60	Surveillance, animation, suivi scientifique
Samuel ATTIDORE (3 mois)	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
Christophe AUGUSTE	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
Yoan BELROSE	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
Bruno CABRERA	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
Anne-Sophie DEGRAS	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
Charles JUNKERE	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
Lévy MAUGEE	0,05	Surveillance, animation, suivi scientifique
Jean-Claude NICOLAS	0,10	Surveillance, suivi scientifique, aménagement
Laurent LOUIS-JEAN	0,40	Gestion scientifique, financière et technique
Maurice VEILLEUR	0,05	Gestion financière et administrative

II 4 E c. Représentation des RNN

Les agents œuvrant à la RNNC ont participé à diverses rencontres (AD24, AD25) :

- > Exposition *Escales* d'Outre-mer, la France grandeur Nature.
- > 50 ans des Parcs Naturels Régionaux de France à Paris du 12 au 15 octobre
- > Les agents du PNM y ont présenté la visite virtuelle de la Réserve.
- > Salons Forméo du 15 au 17 février et SMILE du 09 au 12 novembre.
- > Double page " RN de Martinique" dans la trilogie Vie du récif de PLB Editions.
- > Mise à jour des pages sur la biodiversité et les RN dans Encyclopédies du Voyage- Martinique des éditions Gallimard.
- > Réseau ROCEM / Rencontre des gardes de Martinique / Forum du littoral...

II 4 E. CONGRÈS DES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE 2017

Le PNM a eu l'honneur d'organiser la 36^{ème} édition du Congrès des Réserves Naturelles de France (AD14), en partenariat avec l'association Réserves Naturelles de France (RNF), qui s'est tenue du 29 mai au 2 juin 2017 à Schœlcher sous le thème " Nature, Economie et Société : choisir ou composer".

Ce 1er congrès RNF sur notre territoire fut un franc succès, en termes d'organisation, d'accueil, de valorisation, de connaissance et d'attractivité. Nous avons accueilli en Martinique, pour ce temps fort national, plus de 300 congressistes de 172 **Réserves de France métropolitaine et d' "Outre-Mer"**.

Pendant ces cinq jours, les plénières, débats, ateliers, visites de terrain et temps de partage ont permis à l'ensemble des participants, d'étudier, d'analyser, de mettre en lumière et de valoriser les Réserves Naturelles de France et plus généralement les espaces protégés.



II 5. LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DES ILETS DE SAINTE-ANNE

La Réserve Naturelle Nationale des Îlets de Sainte-Anne, créée le 11 août 1995 par le décret n°95-915, a été confiée en co-gestion au Parc Naturel de Martinique (PNM) (gestion administrative, scientifique, technique, animation, communication, surveillance) et à l'Office National des Forêts (ONF) (participation à la surveillance et à l'aménagement) le 08 janvier 1997. D'une superficie de 5,7 ha, elle se compose des îlets Burgaux, Hardy, Percé et Poirier, constituant une halte migratoire et un des plus importants sites de reproduction d'oiseaux marins de Martinique et des Petites Antilles. Plus de 12 000 couples d'oiseaux nidifient chaque année sur ces îlets.

II 5 A. POLICE DE LA NATURE PO

Cette année, 303 jours ont été consacrés à la surveillance de la réserve par les gardes du PNM, soit un total de 512 jours/agents. Elle est assurée par 12 gardes animateurs dont 1 à 0,80 ETP (Equivalent Temps Plein), 2 à 0,40 ETP, 6 à 0,20 ETP et les autres à 0,05 ETP. Neuf d'entre eux sont commissionnés et cinq sont assermentés.

Afin d'optimiser l'action de police sur la réserve et d'assurer les actions prévues dans le plan de gestion (PO1, PO3, AD1), cette surveillance est organisée sur la base de plannings hebdomadaires tenant compte des périodes d'affluence (week-end, Pâques, Pentecôte, Tour des Yoles...), des infractions courantes à prévenir (débarquement sur le banc de sable, présence dans les 100m...), des cycles biologiques des espèces (oiseaux marins, limicoles, tortues marines...) ...

Le balisage matérialisant le périmètre de protection de la réserve ayant complètement été remis en état en 2017, la réglementation en vigueur est bien respectée. Les agents ont toutefois réalisé 49 rappels à la réglementation, notamment aux plaisanciers bordant la réserve, même hors infraction, et ont réalisé deux rapports de constatation. Aucun procès-verbal ne fut dressé.

2 rapports de constatation rédigés

Numéro	Infraction / Constat
RC 17-02-04 PV	Circulation dans les 100 m et pénétration sur l'îlet Hardy
RC 17-07-23 AC	Récupération et identification d'un oiseau Puffin Majeur mort

49 infractions constatées

Infractions	Réglementation RNN ISA		Réglementation Cantonnement	TOTAL
	300 m	100 m		
Mouillage irrégulier	25	2		27
Pêche			6	6
Circulation		8		8
Débarquements		8		8
TOTAL	25	18	6	49

II 5 B. SUIVIS, ÉTUDES, INVENTAIRES SE ET RECHERCHE RE

Ces missions ont mobilisé les gardiens sur 53 jours pour un total de 74 jours/agents.

II 5 B a. Suivi des populations d'oiseaux marins

Pendant 35 jours, pour l'équivalent de 46 jours/agents, le suivi des populations d'oiseaux a été réalisé autant que possible de façon hebdomadaire sous la forme suivante :

- > suivi de reproduction des Sternes bridées et Noddis bruns grâce à des transects et des Pailles en queue grâce à des visites des nids (SE7) ;
- > enrichissement de la base de données des Puffins d'Audubon grâce aux opérations de baguage (SE8) ;
- > estimation des effectifs des Sternes bridées et Noddis bruns à partir de points de comptage (SE6) ;
- > observation de la répartition spatiale des Sternes et Noddi brun (SE6, AD2)
- > observation des traces de prédation (SE4).

En 2017, les colonies de Sternes et Noddi ont investi les îlets dès le 21 avril et ont commencé à les quitter en fin juillet. A noter que de nombreux œufs ont été prédaté sur la pointe sud de l'îlet Hardy, probablement par les Merle et/ou Mouette attricile. La majeure partie de la population de Sterne fuligineuse était concentrée sur l'îlet Poirier.

Le suivi de la nidification du Paille en queue, présent quasiment tout au long de l'année, a permis l'observation de 23 nids dont 20 réussites, soit un succès reproducteur de 87 %.

Le suivi de la reproduction du Noddi, sous la forme de deux transects, montrait en 2015 une nette différence de succès reproducteur entre :

- > le transect situé sur la façade au vent (pas de fréquentation) : 55 % ;
- > le transect situé sur la façade sous le vent (présence de contrevenants) : 25 %

De mai à juillet 2017, 38 nids ont été comptabilisés, à part égale sur les deux transects (19 chacun), dont 35 arrivés à terme avec succès, permettant une estimation du succès reproducteur de 92 %. Nous avons aujourd'hui un succès reproducteur très favorable et quasi similaire sur ces deux transects (90 % et 95 %), laissant supposer un effet positif des efforts de surveillance et du respect de la réglementation.

Le suivi de la reproduction de la Sterne bridée est difficilement réalisable car les poussins sont nidifuges. La recherche des œufs et des poussins n'est pas toujours possible et demande un temps de passage très long dans la zone de reproduction de cette espèce, ce qui provoquerait un dérangement trop important de la colonie.

La Sterne fuligineuse, représentant la majeure partie des colonies d'oiseaux venant sur la Réserve, s'est installée de mai à août.

II 5 B b. Suivi des limicoles

Depuis 2012, le PNRM a relancé son programme de suivi des limicoles côtiers, en collaboration avec Réserves Naturelles de France (RNF), le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO), le Centre Nationale de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'Université de la Rochelle. Conformément au protocole proposé dans le cadre du volet " limicoles côtiers" de l'Observatoire Patrimoine Naturel Littoral RNF-AAMP (OPNL), les comptages sur le littoral de Martinique reposent sur une méthode de recensement avec estimation directe des bandes d'oiseaux posés et / ou en vol.

En parallèle du suivi des oiseaux marins, sur les bancs de sable et les côtes des îlets de la Réserve, les recensements sont effectués chaque mois et tous les 10 jours durant la période de présence. En 2017, les résultats pour la RNNISA (SE21) sont les suivants :

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	NB. D'OBS.	NB. D'INDIV.
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>	1	16
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	2	2
Pluvier semipalmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	2	24
Tournepierrre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	5	16

II 5 B c. Observations d'autres espèces

Lors des missions de surveillance et de suivi, d'autres espèces ont été observées sur la Réserve (SE4, AD2) :

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	NB. D'OBS.	NB. D'INDIV.
Frégate superbe	<i>Fregata magnificens</i>	1	1
Hirondelle à ventre blanc	<i>Progne dominicensis</i>	3	11
Merle	<i>Quiscalus lugubris</i>	15	45
Indéterminé		1	?

Deux nids ont également été observés sur l'îlet Hardy, probablement d'Hirondelle à ventre blanc (*Progne dominicensis*).

II 5 B d. Écologie et conservation du Puffin d'Audubon

En 2017, la campagne de Capture - Marquage - Recapture (CMR) des populations du Puffin d'Audubon a été menée du 26 au 28 mai avec 3 jours/agents, sur l'îlet Hardy (RE1) avec l'association Le Carouge et Karibiod Expert. L'objectif est de compléter les données sur la dynamique de ces populations et récupérer les capteurs, renseignant les trajectoires effectuées et profondeurs de plongée, posés sur les pattes des Puffins en 2012.

89 Puffins ont été capturés dont 14 nouveaux. 73 ont été contrôlés et sont issus des cohortes de 2000 à 2016, sauf 2009 et 2015. On totalise 1 183 Puffins bagués entre 1995 et 2017 dont 51,5 % recapturé au moins une fois. La population est estimée à 98 individus. Le taux de survie adulte moyen est de 0,81 et le plus vieux bagué a 16 ans.

Lors des campagnes effectuées ces dernières années, il a été constaté des comportements craintif et agressif croissants des individus observés et / ou manipulés. Une réflexion est en cours concernant ces interventions qui, bien que nécessaires pour suivre l'évolution de cette espèce sur cet espace, provoque un dérangement non négligeable des espèces du site et surtout des individus concernés. Il s'agit d'en étudier la nécessité et ainsi d'en déterminer la poursuite, la modification du protocole (durée, fréquence, méthode alternative...) voire l'arrêt afin d'aboutir à une gestion plus respectueuse de cette avifaune sensible.

II 5 B e. Contrôle de la dératisation

Le contrôle de l'absence de rats (SE5) sur la Réserve fut réalisé pendant 15 jours, du 18 février au 4 avril, nécessitant 25 jours/agents, en collaboration avec l'association SEPANMAR. Durant les deux phases de piégeage, mécanique puis chimique, aucun rat n'a été capturé et aucune trace de présence observée. La réglementation est efficiente.

II 5 C. TRAVAUX UNIQUES TU, TRAVAUX D'ENTRETIEN TE

II 5 C a. Balisage

Le balisage a été remis en état en deux phases par l'entreprise SOMATRAS. Tout d'abord, en février 2017 le balisage complet fut restauré avec du matériel neuf ou recyclé, hormis deux bouées de balisage qui c'étaient détachées suite aux cyclones Irma et Maria fin 2016. Ces dernières ont été remplacées en septembre 2017. Aujourd'hui, les cinq bouées matérialisant le périmètre des 100 m interdits d'accès et les quatre bouées d'amarrage à 300 m obligatoires et leurs dispositifs sont en place et en bon état.

II 5 C b. Aménagements

Les rails du dispositif de mise à l'eau des engins nautiques subissaient une forte oxydation et ainsi une détérioration compliquant les sorties en mer. Ces rails furent remplacés par de nouveaux, plus appropriés (taille, fixation, matériau...).

Le 22 mai 2017, nous avons constaté une effraction au niveau du hangar, les deux serrures de la porte métallique latérale ont été fracturées mais ni vol ni dégradation autre n'ont été recensés. Les serrures ont été remplacées.

II 5 C c. Matériel

Le bateau a été révisé en janvier 2017. Le scooter de mer n'a pas nécessité d'intervention.

II 5 D. PÉDAGOGIE, INFORMATION, ANIMATION, COMMUNICATION, ÉDITIONS PI

II 5 D a. Pédagogie, Animation, Information

Afin de communiquer sur ces îlets de Sainte-Anne, en 2017, 11 jours de travail et un total de 27 jours/agents ont été consacrés aux activités d'éducation à l'environnement, d'animation et d'information.

II 5 C a1. Interventions auprès des scolaires

Le Service Education à l'Environnement et la Direction de l'Animation du Territoire (DAT) du PNM ont mis en place avec le rectorat un projet pédagogique autour de la RNNISA, l'îlet chevalier et la Baie des Anglais, comportant 2 phases :

- > Visite pédestre du circuit d'interprétation de l'îlet Chevalier
- > Visite en bateau de la RNNISA et de la Mangrove de la Baie des Anglais

Afin de sensibiliser le jeune public sur les enjeux environnementaux et l'intérêt de préserver la nature, le PNM a réalisé 7 journées d'activités au titre des classes Environnement, avec 10 classes de 6 communes de Martinique pour un total de 234 élèves d'écoles primaires et de collège (PI3).

II 5 C a2. Animations

Le PNM réalise également des interventions pédagogiques pour des associations et des groupes autour des thèmes suivants : intérêt écologique de la réserve, découverte de la mangrove, réglementation, les opérations de suivi et de surveillance, le fonctionnement d'une réserve naturelle...

Dans ce cadre, une intervention pédagogique a été dispensée à un groupe de 16 Acadiens en visite en Martinique.

Durant le 36^{ème} Congrès des Réserves Naturelles de France qui s'est tenu en Martinique en 2017, 4 visites de terrain ont permis à près de 120 participants de découvrir cette RNN des îlets de Sainte-Anne les 30 mai et 1^{er} juin.

Le 8 août, la DAT a proposé au grand public une balade nautique éducative autour de la RNN dans le cadre du programme des vacances du PNM. 112 participants y ont pris part.

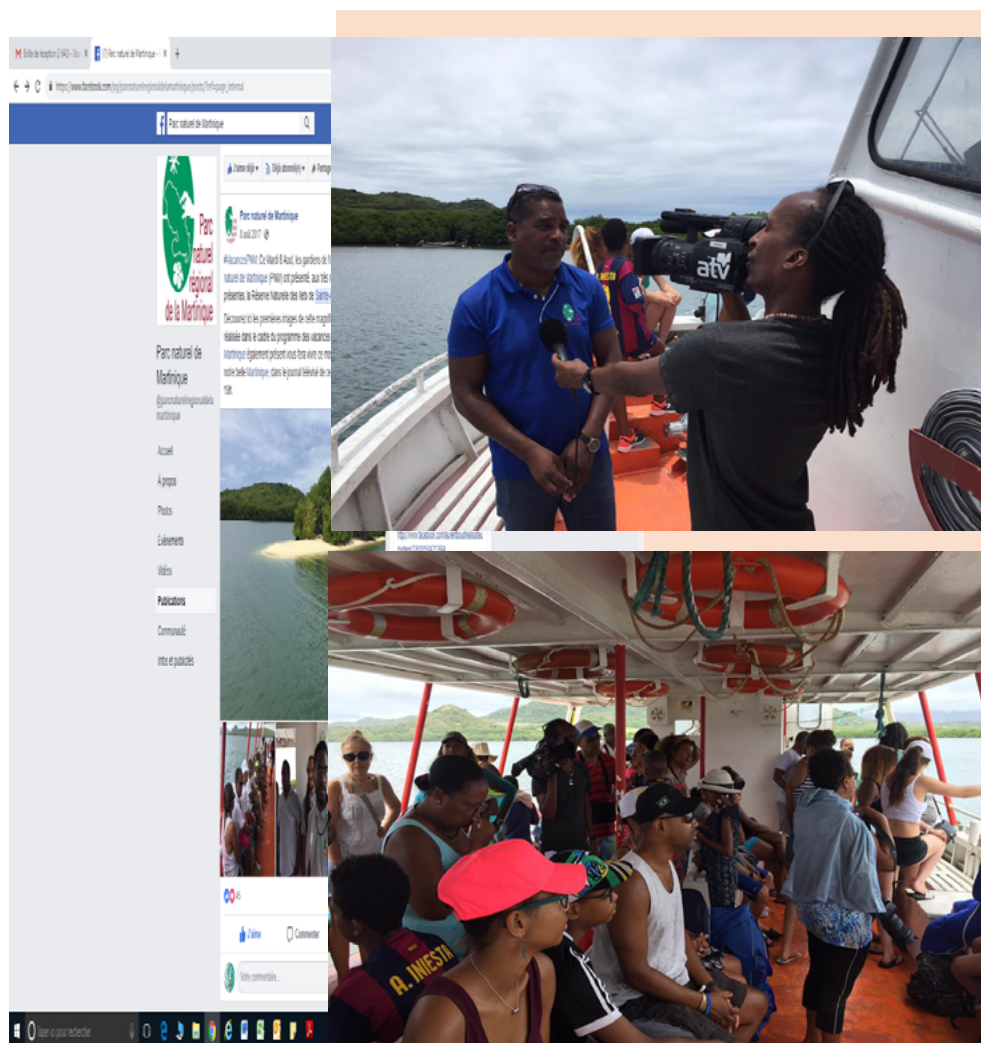
II 5 C a3. Information

La mission d'information a été réalisée auprès des personnes en situation de pré-infraction et des prestataires nautiques et leurs clients. Des dépliants leur ont également été distribués (PI5). Une affiche présentant la Réserve et sa réglementation a été réalisée à destination des clients de ces acteurs économiques de la zone. La charte de bonne conduite, signée en 2005 par les acteurs de la zone, a été actualisée en 2015 (Voir annexe 2 "Charte de bonne conduite" et "Formulaire d'adhésion à destination des acteurs").

II 5 C b. Communication

Le service Communication, en relation avec la Direction Protection et Aménagement du Territoire (DPAT), met en œuvre les actions de communication autour des réserves naturelles, notamment la réalisation de supports de presse (communiqués, articles, reportages télé et radios...), l'accueil de journalistes, la prise de photos, la tenue d'une page Facebook, les réflexions sur le plan de communication, la conception d'outils (PI7) ...

Le PNM a notamment communiqué sur la balade nautique éducative du 8 août. Une publication Facebook fut postée et ATV Martinique était présent en mer et a fait revivre ce moment de découverte dans le journal télévisé du soir.



La visite virtuelle de la RNNISA, permettant notamment la découverte de la RNN grâce aux nouvelles technologies (smartphone, tablette, casque de réalité virtuelle...), a été actualisée et est accessible par l'intermédiaire du lien <https://vr.pnr-martinique.com/> et à l'aide du QR code suivant :

Par ailleurs, dans le cadre des manifestations diverses organisées par le PNM sur le territoire, le personnel diffuse systématiquement des informations sur les sites gérés par le PNM, dont la RNNISA, notamment par l'intermédiaire des dépliants présentant la Réserve.

II 5 C c. Veille naturaliste

Mis en place dans le cadre du programme Life+ CAP DOM, le site internet Faune Martinique est depuis juin 2014 administré par le PNM. Faune Martinique est un outil de science participative permettant au grand public et aux professionnels de la gestion d'espaces naturels, de saisir leurs données naturalistes.

En 2017, 3 données relatives à la RNNISA ont été saisies sur le site par les agents du PNM (gardes, conservateur, chargé de mission) en dehors des missions de suivi des oiseaux marins, par les bénévoles participant à des opérations de gestion sur la réserve ou par des observateurs divers.

LIEU	NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	NB. D'INDIV.
Ilet Hardy	Grand Héron	<i>Ardea herodias</i>	1
Ilet Hardy	Puffin majeur (<i>mort</i>)	<i>Puffinus gravis</i>	1
Ilet Poirier	Sterne fuligineuse	<i>Onychoprion fuscatus</i>	300

Cet outil (PI12) représente un atout en termes de saisie et de valorisation des données naturalistes hors protocoles scientifiques, notamment pour l'actualisation des listes d'espèces sur la faune de la réserve. Un travail de communication relative à cet outil devra être renforcé afin de mieux le valoriser.

II 5 E. GESTION ADMINISTRATIVE AD

II 5 E a. Coordination de l'équipe affectée à la gestion de la réserve

L'ensemble du personnel est constitué par des agents du PNRM (AD8, AD7, AD9, AD10, AD11, TE1) et de l'ONF. Les missions et temps de travail des agents du PNM ont été répartis de la façon suivante (Voir Annexe 3) :

AGENT	ETP	DOMAINES D'ACTIVITES
Lévy MAUGÉE	0,80	Surveillance, animation, suivi scientifique
Samuel ATTIDORE (3 mois)	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
Christophe AUGUSTE	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
Yoan BELROSE	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
Bruno CABRERA	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
Anne-Sophie DEGRAS	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
Thomas ALEXANDRINE	0,05	Surveillance, animation, suivi scientifique
Charles JUNKERE	0,05	Surveillance, animation, suivi scientifique
Pascal VATBLE	0,05	Surveillance, animation, suivi scientifique
Marcel BOURGADE	0,40	Surveillance, suivi scientifique, aménagement
Maurice MIAN	0,40	Surveillance, suivi scientifique, aménagement
Jean-Claude NICOLAS	0,20	Surveillance, suivi scientifique, aménagement
Laurent LOUIS-JEAN	0,40	Gestion scientifique, financière et technique
Maurice VEILLEUR	0,05	Gestion financière et administrative
	3,40	

II 5 E b. Représentation de la RNNISA

Les agents œuvrant à la RNNISA ont participé à diverses rencontres (AD13, AD14) :

- > Exposition Escales d'Outre-mer, la France grandeur Nature.
- > 50 ans des Parcs Naturels Régionaux de France à Paris du 12 au 15 octobre
- > Les agents du PNM y ont présenté la visite virtuelle de la Réserve.
- > Salons Forméo du 15 au 17 février et SMILE du 09 au 12 novembre.
- > Double page " RN de Martinique" dans la trilogie Vie du récif de PLB Editions.
- > Mise à jour des pages sur la biodiversité et les RN dans Encyclopédies du Voyage- Martinique des éditions Gallimard.
- > Réseau ROCEM / Rencontre des gardes de Martinique / Forum du littoral...

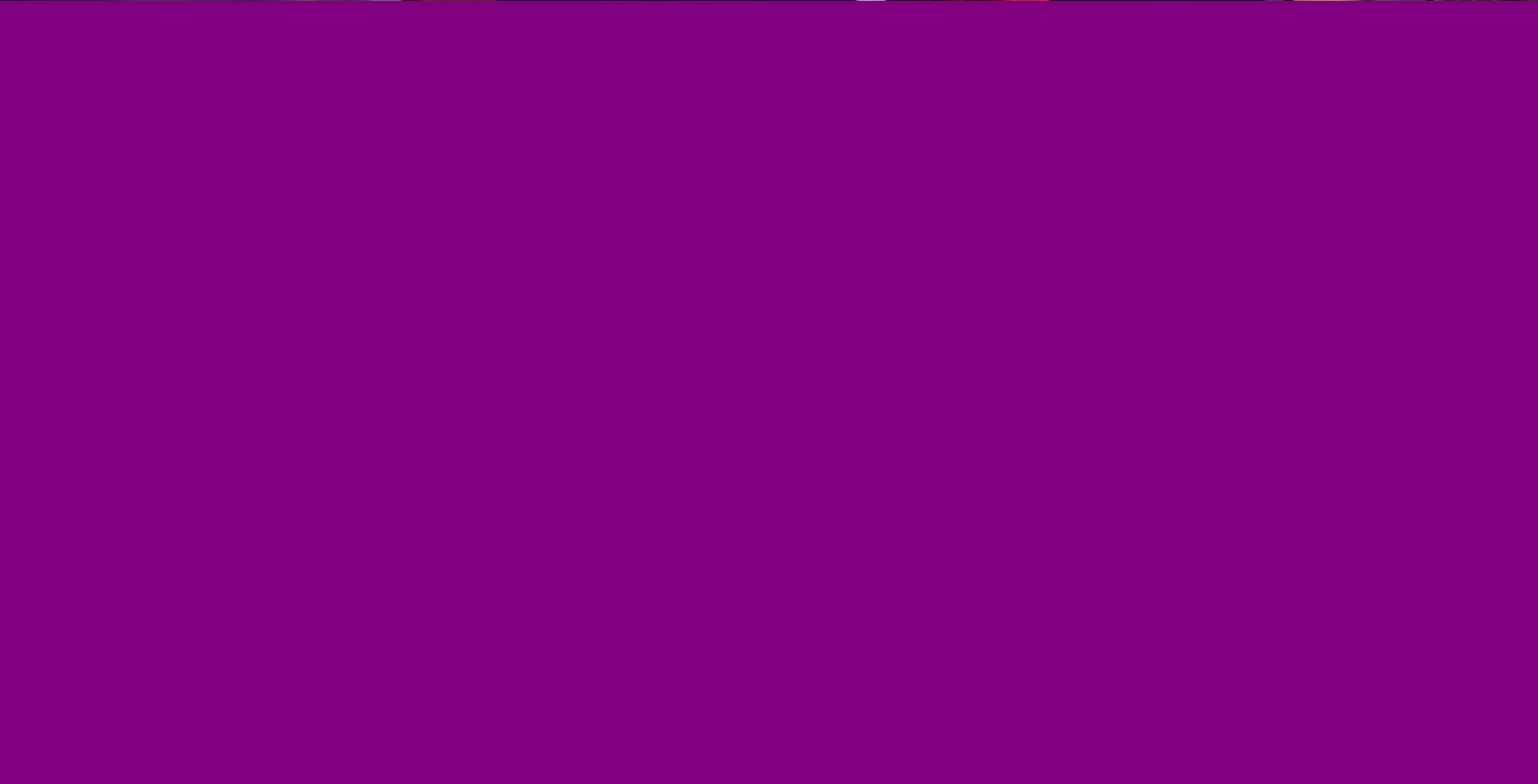
II 5 F. CONGRES DES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE 2017

Le PNM a eu l'honneur d'organiser la 36ème édition du Congrès des Réserves Naturelles de France (AD14), en partenariat avec l'association Réserves Naturelles de France (RNF), qui s'est tenue du 29 mai au 2 juin 2017 à Schœlcher sous le thème " Nature, Economie et Société : choisir ou composer".

Ce 1er congrès RNF sur notre territoire fut un franc succès, en termes d'organisation, d'accueil, de valorisation, de connaissance et d'attractivité. Nous avons accueilli en Martinique, pour ce temps fort national, plus de 300 congressistes de 172 **Réserves de France métropolitaine et d'Outre-Mer**.

Pendant ces cinq jours, les plénières, débats, ateliers, visites de terrain et temps de partage ont permis à l'ensemble des participants, d'étudier, d'analyser, de mettre en lumière et de valoriser les Réserves Naturelles de France et plus généralement les espaces protégés.







Le Parc naturel régional de la Martinique

Domaine d'Émeraude au Morne-Rouge

...eur d'un Domaine de 24 hectares,
... kms de sentiers aménagés en forêt.
... ludique d'exploration de la nature.
... boutique. Un lieu de restauration.
... ace dédié aux plantes médicinales.
...aine d'Émeraude, éveillez vos sens
... et laissez-vous surprendre...

- Préserve et valorise les milieux naturels,
- Encourage les Martiniquais à être acteurs
du développement durable de leur territoire
- Fait vivre la culture martiniquaise dans ses
- Renforce la performance de l'outil «Parc naturel
d'un développement alliant nature, développem

**POUR
UN DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DURABLE**

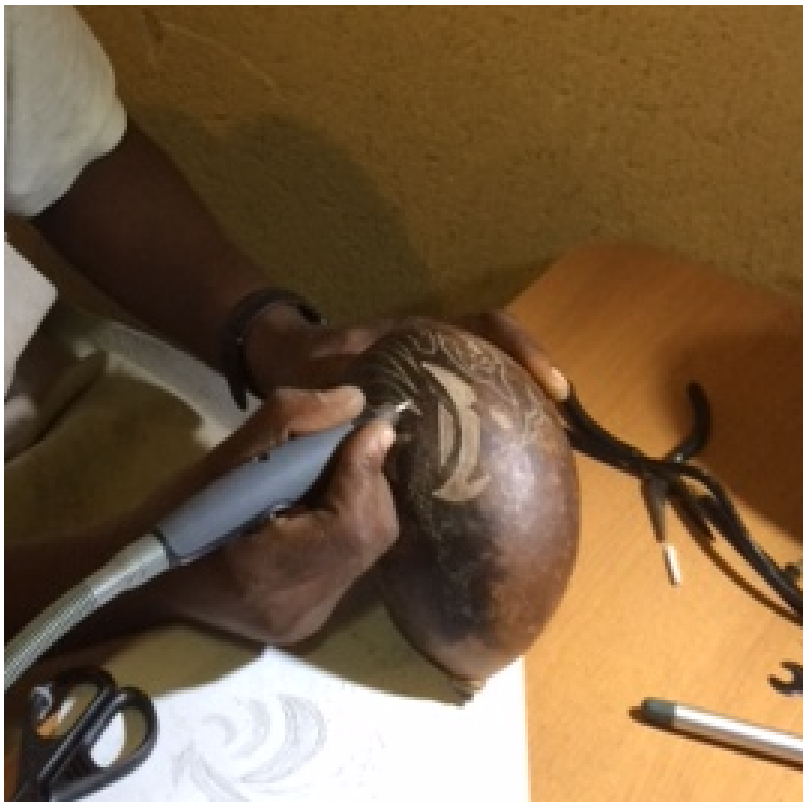
III. POUR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE

III 1. LES CHANTIERS D'INSERTION

En 2017, la SIAE du PNRM a été très active avec trois ACI :

- > ACI Animateur d'activités équestres
- > ACI Transmissions des savoir-faire et artisanat sur le territoire du PNRM
- > ACI Entretien et restauration de la continuité hydraulique de zones humides

**NOUS AVONS ACCUEILLI 34 BÉNÉFICIAIRES
AVEC UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL.**



III 1 A. ACI Animateur d'activités équestres

Tout au long de l'année, l'ACI Animateurs Activités Equestres s'est développée, tant au niveau de l'activité que de la formation, La DIECCTE ayant accepté de prolonger la période initiale de 24 mois à 30 mois.

Les participants, cette année ont beaucoup développé leur pratique d'accompagnement lors de manifestations d'activités équestres, il s'agissait, pour le PNRM de les mettre en situation, afin qu'ils soient opérationnels dès la fin de l'ACI avec leur diplômes professionnels.

Pour l'attelage en effet, certains participants ont amélioré leur niveau et ont pu obtenir le galop 4 d'attelage leur permettant d'avoir la qualité de cochet. A noter, qu'un des participants n'a pas souhaité obtenir de galops au-delà de la qualification de groom eu égard à ses antécédents médicaux.

En équitation, seulement 4 participants ont obtenu le galop 4, module un peu plus compliqué qui nécessite beaucoup de maîtrise du cavalier.

Des 10 participants, 8 ont terminé entièrement leur parcours. Les deux abandons ont été enregistrés pour raison de santé. Nous avons pu noter une montée en puissance des compétences et savoir-faire des participants par rapport aux activités sur lesquelles ils étaient positionnés. Parallèlement, nous avons aussi noté un certain nombre d'arrêts - maladie ; dont deux pour cause d'accident du travail.

L'entretien du matériel partie intégrante de la formation et les soins portés aux animaux ont permis d'apprécier la gestion d'une telle activité qui ne laisse aucune place à l'amateurisme : la sécurité des usagers étant une des préoccupations majeures.

Si les participants en activité, ont pu mettre en exergue leur professionnalisme pour mener à bien les différentes activités confiées, le fonctionnement de l'ACI n'a pas été satisfaisant.

- > L'installation n'a pas été réalisée à la hauteur du programme agréé, puisque l'installation temporaire à Tartenson n'a pas évolué,
- > La carrière n'a pas été installée,
- > Le projet de création d'activités équestres du PNRM qui prévoyait l'embauche de certains participants a avorté.



Aucune proposition d'embauche n'a été faite, l'objectif qui avait été fixé en termes de sorties positives n'a pas été atteint.

L'accompagnement social a été mené, et l'encadrant technique qui est un professionnel du cheval, les a accompagnés.

Les financements prévus pour cette dernière année d'opération ont été mobilisés.

III 1 B. ACI Transmissions des savoir-faire et artisanat sur le territoire du PNRM

Cet ACI s'est poursuivi, avec un effectif de 12 participants. L'encadrant technique, a particulièrement travaillé pour la mise en place des tutorats professionnels, afin que tous les participants soient dans une dynamique de sortie positive.

Des compétences manuelles acquises à l'élaboration de prototypes pour passer à la phase production automatisée à l'aide d'un tour numérique, a été un espoir déçu pour l'ensemble des participants qui ont attendu ce matériel jusqu'à la dernière minute et qui n'a pas été acheté, malgré le marché passé avec le fournisseur.

Sans s'attarder sur cette difficulté majeure pour non réalisation d'un programme agréé, les participants n'ont pas été démotivés pour autant, ils ont fait preuve d'ingéniosité pour leurs nouvelles créations.

Une exposition de ces œuvres a été réalisée.

Cette opération a fait l'objet d'une visite, d'un commissaire européen le 27 juillet 2017 et de représentant de la CTM venus apprécier l'état d'avancement de l'opération.

A l'occasion d'un week-end organisé à Paris par la fédération des parcs naturels régionaux de France autour des produits régionaux et produits marqués " Valeurs parc Naturel Régional de ...", un des participants, de l'ACI a représenté le groupe pour mettre en valeur le chapeau bakoua, un élément de notre patrimoine culturel, et pour lequel la formation à la fabrication a été intense. Il fallait parfaitement maîtriser la technique qui requière dextérité et patience.

Pour cet ACI, action encore prolongée jusqu'à la fin 2017, les financements prévus ont été mobilisés.

L'atelier mutualisé qui devait être installé pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de l'opération n'a pas été monté.



III 3 C. ACI Entretien et restauration de la continuité hydraulique de zones humides

DÉMARRAGE DE L'OPÉRATION

L'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) a été agréé en CDIAE le 16 octobre 2016 pour 24 mois. L'année I a démarré le 03 avril 2017 avec un effectif de 12 bénéficiaires, issus d'un jury de sélection. Les participants bénéficient pour la durée de l'opération d'un Contrat de travail à Durée Déterminée d'Insertion, dit CDDI pour une durée hebdomadaire de 30 h.

CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC

Conformément au dossier agréé, il s'agit dans le cadre de cette opération d'entretien et de restauration de la continuité hydraulique de zones humides de donner des compétences et des savoirs à des personnes en difficulté, éloignées de l'emploi et pour la majeure partie, de faible niveau de qualification dans un secteur en plein développement et pour lequel de nouvelles directives étatiques sont données.

OBJECTIFS DU CHANTIER D'INSERTION

Deux grands objectifs :

→ Le chantier pour la protection d'un milieu naturel :

Ainsi, le PNRM pour atteindre ces objectifs, à opter pour une intervention sur la rivière La Manche, qui fait partie du vaste programme de mise en Réserve naturelle la Baie de Génipa, et pour laquelle il y a une vraie utilité publique d'intervention aux vues des inondations qu'elle génère par rapport aux embâcles et alluvions qui obstruent son lit et l'érosion des berges d'une part, et sur une mare sur la commune de Schoelcher d'autre part pour la partie pratique et technique.

→ La formation

Pour la partie formation proprement dite, le choix de donner une formation diplômante aux participants ne pourra leur être que bénéfique pour les débouchés professionnels et les sorties dynamiques envisagées.

Ainsi, au 31 décembre 2017, il avait déjà été dispensées sur les 800 heures totales de formation pas moins de 515 heures pour les huit modules qui devraient conduire à l'obtention du CAPA Entretien de l'Espace Rural. Cette formation est réalisée par le CFPPA du Carbet, dans leurs locaux avec une équipe pédagogique forte de 6 formateurs. Les différents modules sont validés au fur et à mesure de leur avancement lors des évaluations certificatives.

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Au 31 décembre 2017, les agents avaient déjà réalisé en pépinière 6000 micro-boutures de café pour les techniques de multiplication d'espèces végétales. En attendant les autorisations préalables permettant d'intervenir sur la rivière la manche, les participants ont travaillé sur la rivière de fond Bourlet, où ils ont procédé à l'entretien des berges, à la plantation d'espèces végétales entre autres le cacao pour la gestion de la ripisylve sur environ 1000 mètres linéaires. Ils ont eu à faire sur cette même longueur des travaux d'élagage, de sarclage et de binage. Ils ont eu aussi à manipuler le matériel utilisé en espaces verts comme la tronçonneuse, la perche élagueuse et la débroussailleuse.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACI

Les moyens humains prévus au dossier ont été mobilisés, hormis le personnel administratif (le directeur, le coordonnateur, la comptabilité, le secrétariat), pour L'ACI il y a eu le recrutement de l'encadrant technique, l'accompagnatrice social qui les reçoit, les accompagne et les suit pour éviter tout décrochage.

Les moyens matériels sont mis à disposition pour les besoins du chantier et de la formation. Pour leurs déplacements : un minibus et un véhicule de tourisme, pour les travaux du matériel pour l'entretien et la restauration de zones humides, pour leur équipement : les tenues professionnelles et de sécurité sont fournis.

LA MOBILISATION DES FINANCEMENTS

Les financements ont été mobilisés pour les deux ans, tant au niveau du FSE, de la CTM, que de l'ETAT pour l'aide au poste.







**POUR ANIMER VALORISER
LE TERRITOIRE ET
SENSIBILISER
LA POPULATION**

IV 1. L'ANIMATION DU TERRITOIRE

IV 1 A. LES MISSION DE LA DIRECTION DE L'ANIMATION DU TERRITOIRE

La direction de l'Animation du Territoire a pour objectif de mettre en œuvre dans le cadre de ses missions les quatre axes stratégiques définis dans la charte 2012-2024 du PNRM

1. **AXE STRATÉGIQUE 1 :** préserver et valoriser les milieux naturels en Martinique
2. **AXE STRATÉGIQUE 2 :** Encourager les Martiniquais à être acteurs du développement durable de leur territoire
3. **AXE STRATÉGIQUE 3 :** Faire vivre la culture martiniquaise dans les projets du Parc
4. **AXE STRATÉGIQUE 4 :** Renforcer la performance de l'outil Parc

Nos missions consistent à décliner l'ensemble de ces axes en actions concrètes d'animation dans le cadre :

- > De la sensibilisation à la protection du patrimoine naturel et culturel
- > De la diffusion de la connaissance de la valorisation de ce patrimoine

IV 1 B. LES MOYENS MIS À DISPOSITION

IV 1 B a. Les ressources financières

Au cours de l'année 2017, la Direction de l'Animation du Territoire s'est vue attribuée une enveloppe financière de 60 000 € qui a été consommé à 100%.

IV 1 B a. Les ressources humaines

La Direction de l'Animation du Territoire (DAT) comprenait un effectif de 1^{er} personnes au 1 janvier 2017.

- > Un Directeur de l'Animation du Territoire,
- > Une assistante de direction,
- > Un Service Animation composé de 3 agents
 - 3 agents d'animation
- > Un Service Éducation à l'Environnement composé de 4 agents
 - 1 responsable de service
 - 1 assistante administrative
 - 2 agents d'animation
- > Un Service des activités équestres
 - 4 âniers muletiers
- > Un service réservation (gérée par l'assistante de direction)

L'année 2017 a été marqué par un terrible évènement avec le Décès du Responsable du service Education à l'Environnement, notre regretté Max GUERIN.

IV 1 C. Le Programme d'actions

IV 1 C a. Les salons

IV 1 C a1. Le Salon International de l'Agriculture – Paris Février 2017

Le Parc Naturel a participé au 54^{ème} Salon International de l'Agriculture (SIA) qui s'est déroulé du 25 février au 5 mars 2017 à Paris Expo, Porte de Versailles. La Direction de l'Animation a accompagné sur cette mission la Direction du développement Local.

Le Parc Naturel faisant partie de la Délégation dont le chef de file était la chambre de Commerce d'Agriculture de la Martinique qui nous a donc accueilli sur son stand. Lors de l'édition 2017 du Salon International de l'Agriculture, Le Parc naturel de Martinique a choisi de mettre en valeur deux produits bénéficiant de la "valeur Marque Parc". Il s'agit du Miel et de la farine de manioc.

400 kg de manioc et 290 litres de Miel ont fait l'objet d'une expédition vers Paris dans les conditions ci-dessous :

▪ MIEL

	<i>Bouteille d'1/2 L</i>		<i>Bocal de 400g</i>	
<i>Type de Miel</i>	Apiculteur Daclinat	Apiculteur Joritte	Apiculteur Daclinat	Apiculteur Joritte
Toutes Fleurs	38	50	200	300
Saint Sacrement	12		100	
Total	50	50	300	300
	<i>Bouteille d'1/2 L</i>		<i>Bocal de 400g</i>	
Total	100		600	

▪ MANIOC

800 sacs de 500 g.

Il s'agissait pour la collectivité de profiter de cet événement afin de promouvoir, valoriser et vulgariser les produits bénéficiant de la marque "valeur parc".

Les thématiques retenues pour le SIA édition 2017 :

- > Un atelier de dégustation et de vente de la farine de manioc (première participation),
- > Un atelier de dégustation et de vente du miel marqué,
- > Une deuxième participation des miels marqués au Concours Général Agricole. Enrichi de l'expérience de 2016, les producteurs ont fait le choix de confronter de nouveau leur production à celle d'ailleurs.

Les enjeux de la mission

Les objectifs de cette troisième participation étaient de :

- > Valoriser des Hommes et un savoir-faire,
- > Promouvoir des produits patrimoniaux,
- > Participer au Concours Général Agricole (CGA) : miel,

La délégation de la Martinique était composée de :

- > Nadiège LITRE : Elue du PNM
- > Christian DACHIR : Elu du PNM
- > Raphael MARTINE : Elu du PNM
- > Edouard CHEMIN : Représentant de l'AAPNRM
- > Romuald NELSON : Agent PNM
- > Jean Claude VARRU : Agent du PNM
- > Jean Pierre JORITE : Apiculteur
- > Ronald DACLINAT : Apiculteur
- > Gérard Michel RAGALD : Producteur manioc
- > Roger André RAGALD : Producteur manioc

Au cours de cette mission l'AAPNM a commercialisé les produits que sont le miel et la farine de manioc, qui possèdent le label " Valeurs parc". Le Montrant de la recette réalisée a été de **10 679€**.



IV 1 C a2. Le Salon du Voyages et le Salon " Partez en vacances en Martinique

IV 1 C b. Découvrir le Patrimoine Autrement (DLPA)

Depuis 2012, à travers sa nouvelle charte, le Parc naturel régional de la Martinique (PNRM) entend préserver et valoriser la nature, encourager les Martiniquais à être acteurs de leur territoire, faire vivre la culture martiniquaise et renforcer la performance de l'"outil Parc», par la mise en place d'actions de formation, d'animation, de coopération et d'information. C'est dans cette optique qu'a été mis en place, pour l'année 2017, un programme de randonnées pédestres et balades nautiques dont vous trouverez ci-dessous la programmation :

IV 1 C b1. Les randonnées

- **Samedi 25 mars 2017** : Randonnée " Cascade dany" : 49 participants
- **Samedi 29 Avril 2017** : Randonnée Morne Rouge/saint Pierre : 35 participants
- **Samedi 20 mai 2017** : Randonnée Morne Bellevue/Reculée : 45 participants
- **Samedi 17 juin 2017** : Randonnée Pointe Rouge/Beauséjour : 23 participants
- **Samedi 22 juillet 2017** : Randonnée Prêcheur/Grand Rivière : 33 participants
- **Samedi 29 juillet 2017** : Randonnée " La Carbétienne" : 31 participants
- **Samedi 12 août 2017** : Randonnée Baie de Saint jacques/ Anse Charpentier : 67 participants

Les randonnées ci-dessous n'ont pu être réalisées :

- **Samedi 21 octobre 2017** : Morne champagne : (Mouvement de grève au PNM)
- **Samedi 25 novembre 2017** : La montagne du Vauclin (Mouvement de grève au PNM)

IV 1 C b2. Les balades nautiques

3 balades nautiques ont été organisées :

- **Vendredi 21 juillet 2017** : Le Littoral caraïbes Sud " Trois Ilets/anse d'Arlet" :
23 participants
- **Mardi 8 août 2017**: La Réserve Naturelle Nationale des ilets de Saint Anne :
112 participants
- **Vendredi 18 août 2017** : La Baie de Saint Pierre : 50 participants

IV 1 C c. L'activité équestre

IV 1 C c1. La gestion du moulin de val d'Or

La Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (CAESM) a par convention confié au Parc Naturel Régional de la Martinique et l'Association des Amis du Parc Naturel de la Martinique, la gestion de l'animation du Moulin de Val d'Or " Espace Charron" **pour** une période qui s'étend du 1^{er} jusqu'au 31 août 2014 et renouvelée par avenant jusqu'au 31 décembre 2014.

Par avenant n°5 et 6 cette période a été renouvelée jusqu'au 31 décembre 2017.

Le produit

La gestion du site comporte 6 animations journalières qui ont été planifiées le vendredi, le samedi et le dimanche selon les horaires ci-dessous Horaire de l'activité :

- **Matin : 9h15 – 10h15 -11h15**
- **Après –Midi : 14h15-15h15-16h15**

Le vendredi est la journée spécialement dédiée à la communauté scolaire.

Les tarifs d'entrée fixés par la CAESM sont les suivants :

- **Adultes : 3€**
- **Enfants : 1€**
- **Groupe : 2€**

Les ressources Humaines

L'activité a nécessité la présence chaque jour :

- **D'un responsable de site**
- **D'un guide conférencier**
- **3 âniers muletiers.**

Horaire de travail : 8h30-12h00 et 14h00-17h30, soit un total de 7h par jour.

La gestion des ânes

Les Anes ont fait l'objet d'un transport Aller-retour le jeudi et le Dimanche soir vers le site de Tartenson.

La Matière première pour le fonctionnement du moulin : la canne

La mise en service du moulin a nécessité une consommation de 70 cannes par semaine soit 300 cannes par mois.

Fréquentation du site

Pour la période du 1 janvier 2017 au 31 décembre 201, 1042 visiteurs ont fréquenté le site pour un total de 141 journées d'animation.

LIBELLE	<i>janv.</i>	<i>Fév.</i>	<i>Mars</i>	<i>Avr.</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	<i>Juil.</i>	<i>Août</i>	<i>Sept.</i>	<i>Oct.</i>	<i>Nov.</i>	<i>Déc.</i>	
TOTAL	0	50	0	129	0	273	323	161	0	50	0	56	1 042

IV 1 C c2. L'activité Balade en calèches pour les croisiéristes

Cette activité est saisonnière et s'étend sur la période de la saison touristique soit de novembre à avril sur un circuit commenté sur la ville basse de Fort de France. Pour la saison 2017, cela représente 104 jours d'escales. Cette activité dont l'exploitation est assurée par l'Association des Amis du Parc Naturel de Martinique repose d'un point de vue opérationnel sur 4 agents salarié du parc naturel de Martinique (Aniers Muletiers).

IV 1 C d. Les journées à thème

IV 1 C d1. La Journée Mondiale des Zones humides

La Journée mondiale des Zones Humides, a lieu chaque année le 02 février, en souvenir de la signature de la Convention de RAMSAR. Ce traité intergouvernemental vise à la conservation et à l'utilisation rationnelle des zones humides dotées de grandes richesses écologiques.

L'objectif était de sensibiliser le public aux réalités des zones humides à la Martinique, et de faire découvrir la mangrove et la Baie de Génipa, dont le classement en réserve naturelle est en cours.

Le Parc Naturel Régional de la Martinique PNM a organisé le vendredi 03 février 2017, une manifestation de sensibilisation aux valeurs et aux avantages des zones humides, à la nécessité de protéger et de préserver ces écosystèmes.

A cette occasion, un programme comprenant des actions d'information a été mis en œuvre par le PNM. Dans ce cadre, il a été proposé aux scolaires de participer à des balades en bateau pour faire la découverte de la Baie de Génipa et de la mangrove. Ont participé à cette visite :

- > Le CE2 et le CM1 de l'Ecole de Petite Anse (Anses d'Arlet) : 41 élèves et 9 encadrants
- > L'Ecole Ilets Charles des Trois Ilets : 53 élèves et 13 encadrants

IV 1 C d2. Le Grand Prix du parc naturel "course de mulets"

Dans le cadre de la fête patronale de Sainte Marie, le parc naturel fait revivre la tradition des courses de mulets et de chevaux. Cette manifestation qui attire près de 15 000 personnes a eu lieu le 15 août. La Direction de l'Animation en collaboration avec le service Communication a participé à l'organisation de cette manifestation.

IV 1 C d3. La Journée Européenne du patrimoine

IV 1 C e. Le Programme des Grandes Vacances

IV 1 C e1. La Nocturne de DUBUC s'est déroulée le vendredi 28 juillet 2017

Un programme comprenant, une balade au départ du Château Dubuc en direction du phare, une visite des ruines du Château Dubuc, a été proposé au public. Cette manifestation s'est terminée par un concert de Tony CHASSEUR.

344 personnes y ont participé.

IV 1 C e2. Les Ateliers du Parc au Domaine d'Émeraude

Pour les grandes vacances 2017, le Parc Naturel de Martinique (PNM) a organisé "les Ateliers du Parc" au Morne Rouge " Domaine d'Émeraude". Dans le cadre de ses missions de transmission et de valorisation du patrimoine naturel et culturel, le PNM a invité les martiniquais et les visiteurs à participer en famille à des activités d'initiation artistiques, artisanales, culturelles et patrimoniales ; et cela avec le précieux concours des artistes et des artisans martiniquais. Les ateliers du Domaine d'Émeraude se sont déroulés les 19, 26 juillet et 2, 9 août 2017.

DATES	19/07	26/07	02/08	09/08	TOTAL 4 MERCREDIS JUILLET / AOÛT
Calèches	9	37	31	12	89
Site uniquement	87	91	65	52	295
Ateliers	33	63	93	128	317
Total Entrées	120	154	158	180	612

612 personnes ont participé à ces activités

IV 1 C f. Le 50ième Anniversaire des Parcs - Paris Octobre 2017

Du 12 au 15 octobre 2017, le Parc Naturel de Martinique a participé au 50ième anniversaire de la création des Parcs Naturels de France organisé par la Fédération des Parcs Naturels de France.

Cette manifestation s'est déroulée du 12 au 15 octobre à Paris, place des Vins dans le 12^{ème} arrondissement.

L'objectif était de présenter au public, les territoires des 51 Parcs de France à travers des savoir-faire, des produits et des services.

Des lieux thématiques avec 3 espaces collectifs abrités sous des dômes ont accueilli une offre d'information, d'animation et d'expériences interactives avec :

- > La maison des Parcs
- > La maison des découvertes
- > La maison des expériences

Le Parc Naturel de Martinique a présenté au cours de cette manifestation un atelier de tressage de Bakoua et des dégustations de produits du terroir (miel, rhum, sirop de batterie...)

Le stand du Parc naturel de Martinique a eu un réel succès au cours de ces 4 jours de manifestation.

IV 1 C f1. Date et lieu de la Manifestation

La manifestation s'est déroulée du 12 au 15 octobre 2016 à Bercy Villages et sur la Place des vins de France à Paris dans le 12^{ième} Arrondissement.

IV 1 C f2. Aménagement de l'espace Parc Naturel de Martinique

Chaque Parc disposait d'un chalet d'une surface de 6 m². L'aménagement de notre stand a nécessité l'expédition de près de 500 kg de matériel.



Avant aménagement

Après aménagement

IV 1 C f3. Composition de la délégation

La délégation de la Martinique était composée de :

- > **Nadiège LITRÉE** : 1^{ière} Vice-Présidente
- > **Laurent LEVI** : Agent Atelier Chantier d'Insertion "Savoir Faire"
- > **Caroline BATIZA** : Agent de la DAT- Coordinatrice des Actions d'animations
- > **Jean Claude VARRU** : Agent de la DAT-Directeur de l'Animation du Territoire

IV 1 C f4. Offre de produits et de services du PNM

La maison des découvertes

Cet espace était le lieu d'animations à destination du public Le Parc naturel de Martinique y a présenté un atelier "Tressage de Bakoua".

Cet atelier a été animé par Monsieur Laurent LEVI, agent en insertion au sein de l'ACI "Savoir-Faire". En effet il nous a paru opportun de mettre en avant :

- > L'expertise du PNM dans le domaine de l'insertion, lié à la préservation de nos savoir-faire patrimoniaux
- > Le Bakoua, qui est un produit en cours de marquage.

Cet atelier initialement prévu pour une durée d'une heure par jour a connu un tel succès que finalement la plage horaire a été modifiée avec une nouvelle programmation journalière continue de 10h à 19h.

ANIMATION SUR LE STAND



- > Sur le Stand
 - Proposition de dégustation de produit (miel, rhum, sirop de batterie produit à base de manioc, chocolat, douceurs locales...)
 - Exposition des pièces artisanales réalisées par les agents de l'Atelier chantier d'insertion "Savoir-Faire"

La maison des expériences

Lieu interactif proposant une immersion sensorielle et technologique dans les Parcs. Le PNM a présenté la visite virtuelle de la réserve naturelle des îlets de Sainte Anne, de la Caravelle, du Domaine d'ÉMERAUDE.



IV 1 C f5. Les 50 ans des parcs en quelques chiffres...

<p>65 litres de Rhum 6 litres de Planteurs 23 litres de vieux 42 litres de blanc 1 600 punches servis</p>	<p>10 litres de Miel 24 litres de jus 7 litres de sirop de Batterie 5 litres de sirop de canne</p>	<p>5 kg de douceurs locales Lotchos Filibop Chocolat</p>	<p>Des milliers de tonnes de bonne humeur de convivialité et de par- tage</p>
---	---	---	--

IV 1 C f6. Les 50 ans des parcs en quelques images...



IV 1 C g. La gestion des réservations sur les sites

IV 1 C g1. Le Domaine d'Emeraude

Au cours de l'année 2017, le Direction de l'Animation du territoire par le biais de son service réservation a assuré la réservation du site pour 129 clients qui représente un volume total de 5 926 visiteurs dont vous trouverez ci-dessous le détail.

	CLIENTS	EFFECTIFS	GUIDE	PRESTATION TRAITEUR	PIQUE- NIQUE	OBSERVATIONS
JANV-17						
1	Club des Aînés de Fort-de-France	30	1	0	1	
2	Ecole Pierre Zobda Quitman Bourg du Lamentin	78	1	0	0	
FÉVR-17						
3	GROUPES MFR	16	1	0	0	
4	CH Maurice DESPINOY	19	1	0	0	
5	Ecole Anse Madame à Schoelcher	50	1	0	1	
6	AASM IME EN CAMEE Rivière-Pilote	21	1	0	1	
7	ADAPEI Sainte-Marie	13	1	0	1	
8	Ecole AMEP Primaire	83	0	0	1	
9	LYCEE DE BELLEVUE	44	1	0	0	
10	Réveil de Jossaud	50	1	0	0	
11	GROUPES SEEN	18	1	0	0	
MARS-17						
12	ALSH	69	1	0	1	
13	BusMagik	22	1	0	0	
14	Internat Relais Collège privée Saint Jean Paul II	6	1	0	0	
15	COMITE MISS AJOUPA BOUILLON	36	0	0	0	
16	Association ALKLAVEL	60	1	0	0	
17	Association UDS	50	1	0	0	
18	La croix rouge	7	1	0	0	
19	Ecole Primaire du Marin A	30	0	0	1	
20	AVR-17					
21	Société SIMBI	40	1	0	0	
22	Association «La rose»	23	1	0	1	
23	Ecole de Rose Marie Labarde Morne-Rouge	25	1	0	0	
24	Association Maniba	22	1	0	1	
25	Association «Les Jardins de Martinique	17	0	0		
26	NIDAUD	15	0	0	1	
27	Association MADIN'KB	21	0	0	1	

28	Association les Ateliers du Petit Prince	55	0	0	0	
29	Association A.C.O. D	18	1	0	0	
30	CCAS de Schoelcher	400	1	0	0	
31	Association Prends Ton Envol	38	0	0	0	
32	M.I.C Formation	16	0	0	0	
33	CGOSH	55	1	0	0	
34	Les Hibiscus de Fonds Saint-Denis	25	1	0	0	
35	ACI Les Jardins de l'espérance	17	0	0	0	
36	CHRS de la Croix-Rouge Française	16	0	0	1	
37	Amicale DU Lyc2e de Bellevue-AMIBELL	50	1	1	1	
MAI-17						
38	Lycée du François	38	1	0	1	
39	MILCEM	10	1	0	1	
40	Ecole Léo Adélaïde de Fonds-Brûlé au Robert	58	0	0	1	
41	Ecole maternelle cité la croix Robert	25	0	0	1	
42	Centre culturel Jean-Marie SERREAU DILLON	30	0	0	0	
43	CMCAS/EDF	47	1	0	0	
44	Centre de formation ERNC	8	0	0	0	
45	JUVIGNY	35	1	0	0	
46	Centre de Formation ERNC	11	1	0	1	
47	Ecole élémentaire de Baie des Tourelles A	48	0	0	1	Reporter
48	Ecole Pierre Zobda Quitman Bourg du Lamentin	49	0	0	1	Annulé "Mauvais temps»
JUIN-17						
49	Ecole élémentaire de Baie des Tourelles A	48	0	0	1	
50	Ecole Sarrault du Lamentin	50	0	0	1	
51	Rose des Vents	20	1	0	0	
52	Céline MARIE-LOUISE	AD				Photos mariage
53	Ecole Elémentaire de Redoute	25	1	0	1	
54	D.I. D	50	1	0	0	
55	Ecole Félix LORNE à Saint-Marie	20	1	0	1	
56	CCAS les Anses-d'Arlets	40	1	0	1	
57	Ecole Adventiste de Saint-Joseph	28	1	0	1	
58	Ecole Pierre Zobda Quitman Bourg du Lamentin	49	0	0	1	Annulé "Grève»
59	Hopital Maurice Despinoy	6	0	0	0	
60	Ecole Félix LORNE à Saint-Marie	20	1	0	1	Reporter "Mardi 6 Juin»
61	Groupe RENOULT	10	1	0	0	
62	Ecole Barrière La Croix "Sainte-Anne	45	1	0	1	
63	Ecole Primaire Presqu'île de Saint-Joseph	136	0	0	1	

64	Société QUIVIVRA VERRA	40	0	0	0	
65	Ecole EPPU Aristide MAUGEE Christelle	48	1	0	1	
66	Amicale de retraités SARA	40	2	0	0	
67	Groupe Jeunesse Mariale	18	0	0	0	
68	Ecole Le Petit Château de Thérèse Ducos	55	0	0	1	
69	Ecole de Anse Madame B	25	0	0	1	
70	SESSAD Alizés	50	0	0	0	
71	Association cfase	37	1	0	1	Annulé
72	Caisse des écoles de Schoelcher	22	0	0	0	
73	CGOSH	102	2	0	0	Conférence
JUIL-17						
74	Club des randonneurs le Karacoli de Trinité	62	2	0	0	Annulation "des guides»
75	Centre Hospitalier Maurice Despinoy	15	1	0	1	
76	Paroisse de De Briant à Fort-De-France	11	0	0	1	
77	Association Emancipation Féminine	27	1	0	1	
78	Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Martinique	100	2	0	0	Annulé "visite au CDST»
79	Alternative Espoir	29	0	0	1	
80	Association "Les p'tit randonneurs»	80	0	0	1	
81	CLPC Jardin d'Enfants de Clairière	48	0	0	1	
82	Association Office Municipal des Sports et de la vie associative du Marin	45	2	0	1	
83	Radio Saint-Louis	11	0	0	0	
84	Association Francas de Rivière-Pilote	220	0	0	1	
85	Asé Pléré Annou Lité	52	0	0	0	
86	Atel Pro Ducos	31	0	0	1	
87	CHS Despinoy	28	0	0	0	Balade en calèche
88	ACM à Trajet DOM	30	1	0	1	
89	Association ALCA	24	0	0	1	
90	Aproquavie	77	0	0	1	
91	Association "Club des aînés» de Basse-Pointe	17	0	0	0	
92	Caisse des écoles du CARBET	115	0	0	0	
93	Ville du Gros-Morne	30	1	0	1	
94	Accueil de mineur "Marcel Cassildé»	60	1	0	1	Annuler "devis non retenu»
95	Centre Evasion de la ville du Diamant	95	1	1	1	
96	G.I. P	40	0	0	0	Visite non réalisé
97	ADAPEI	8	0	0	0	
98	Caisse des écoles de Saint-Anne	61	0	0	1	
99	Centre de loisirs "Les Chapiteaux Enchantés	140	0	0	1	

100	Distillerie Dillon Depaz	40	1	0	0	
AOÛT-17						
101	FRANCOIS-LUBIN	20	0	0	1	
102	Association Handi Force	22	1	0	1	
103	La Bande à FILIBO	44	0	0	1	
104	MONTLOUIS-EUGENIE	4	0	0	0	
105	Plan en Famille	13	0	0	0	
106	Centre de Loisirs FRANCAS de Rivière-Salée	35	0	0	1	
107	Groupe RICHER	20	0	0	0	
108	Centre de loisirs des FRANCAS de DUCOS	57	2	0	1	
109	Collège Robert 3 PONTALERY au Robert	45	0	0	1	
110	Collège Paul SYMPHOR	31	1	0	1	Annulé
111	Collège Saldes de Sainte-Marie	25	1	0	1	
SEPT-17						
112	Paroisse du FRANCOIS	59	0	0	1	
113	Lycée L.O.P Victor Anicet	72	0	0	0	Annulé
114	Lycée Frantz Fanon de TRINITE	410	0	0	1	Annulé
115	Lycée Professionnelle Agricole du Robert	23	0	0	1	
116	Association MADIN'KB	70	2	0	1	Annuler "Mauvais temps»
117	Association Club des Aînés de Fort-De-France	30	0	0	0	
OCT-17						
118	Centre de formation A.E.C.D. Martinique	22	1	0	1	
119	Centre de loisirs du cfase	34	0	0	1	Annuler "Grève au PNR»
NOV-17						
120	Lions Club Fort Royal	50	2	0	1	Annuler "Grève au PNR»
121	Meeting OUTREMER	80	2	0	0	
122	Université des Antilles de Martinique	16	0	0	0	Annuler "Grève au PNR»
DÉC-17						
123	Ecole Mixte B les Sucriers Sainte-Luce	52	1	0	1	
124	Ecole Mixte B les Sucriers Sainte-Luce	48	1	0	1	
125	Université des Antilles de Martinique	25	0	0	0	
126	Association Saint-Vincent de Paul	30	0	0	0	
127	Ecole de KER-LYS	57	2	0	1	
128	Centre de loisirs les p'tits futés fcpe	120	0	0	0	
129	MFR Saint Flo	18	0	0	1	
TOTAL		5926	74	2	70	

Au cours de l'année 2017, le Direction de l'Animation du territoire par le biais de son service réservation a assuré la réservation du site pour 35 clients qui représente un volume total de 1 812 visiteurs dont vous trouverez ci-dessous le détail.

	CLIENTS	EFFECTIFS	GUIDE	PRESTATION TRAITEUR	PIQUE- NIQUE	OB- SERVA- TIONS	G. E	OBSERVATIONS
JANV-17								
FÉVR-17								
1	ALMI Cyrille	25	1	0	0			
2	Lycée International de Boston-International School of Boston	12	1	0	0			
MARS-17								
4	Club les aînés du Citron à Fort-de-France	18	1	0	0			
AVR-17								
5	Centre de loisir ARONPEI	42	0	0	0			
6	CLSH6CAISSE DES ECOLES DU ROBERT	164	1	0	0			
7	Association MADIN'KB	21	0	0	0			
8	Cultural Connections Group Tours	8	1	0	0			
9	Eglise adventiste de Derrière Morne	50	0	0	1			
10	Hartford High School	11	0	0	0			
MAI-17								
11	Collège Dillon 2	14	0	0	0			
12	Ecole Primaire Adventiste du Robert	65	1	0	0			
13	MILCEM	19	1	0	1			
JUIN-17								
14	DEAL- Martinique	35	0	0	1	1		Annulé
15	Etablissement scolaire Greenwich Country Day School	17	0	0	0			Annulé
16	Greenwich Country Day School	17	0	0	0			
17	Association USEP	52	0	0	1			
18	Ecole des Olives St Joseph	24	1	0	1			
19	Ecole Marceau EDOUARD Saint-Joseph	34	0	0	1			
20	Ecole Léon Lin-Ducos	91	2	0	1	1	1	
21	CGOSCH Martinique	102	2	0	0	1	3	
JUIL-17								
22	Etablissement scolaire Colorado	17	0	0	0	0	0	Annuler "Pas de motivation "
23	Caisse des écoles de Fort-De-France	115	0	0	1	0	0	
24	Centre adolescent Jikaélé	21	1	0	1	1	1	
25	Centre de loisir Club Junior	147	0	0	0	0	0	

26	Caisse des écoles de Fort-De-France	115	0	0	1	0	0	
27	Centre de loisirs "Les Chapiteaux Enchanté»	140	0	0	1	0	0	
28	La F.O.L "Fédération des œuvres laïque»	170	0	0	0	0	0	
29	Association Handi Force	22	0	0	1	0	0	
30	Eglise Adventiste Californie	50	0	0	0	0	0	
AOÛT-17								
31	CMT	2	0	0	0	1	0	Journaliste
SEPT-17								
32	Collège du Gros-Morne	104	0	0	1	0	0	
OCT-17								
33	Faculté des Lettres Campus de Schoelcher	56	1	0	1	1	1	
NOV-17								
34	Université des Antilles de Martinique	16	1	0	1	1	0	
DÉC-17								
35	Université des Antilles de Martinique	16	1	0	1	1	0	
630	TOTAL	1812	16	0	16	8	6	

IV 2. LA COMMUNICATION POUR INFORMER ET SENSIBILISER

IV 2 A. LA COMMUNICATION, UN SERVICE SUPPORT QUI COLLABORE AVEC L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS

IV 2 B. La Communication en interne

IV 2 C. L'organisation d'évènements

IV 2 D. La Conception de supports de com

IV 2 E. Les insertions de visuel dans des magazines ou autres ouvrages

IV 2 D. Les participations aux salons

IV 2 E. Les visites presse et médias étrangers

IV 2 F. La Com PNM en chiffres

IV 2. LA COMMUNICATION POUR INFORMER ET SENSIBILISER

Publication FB PNM Atelier UNESCO en Mars 2017

Actualités

2010/2017
le Parc Naturel de Martinique s'engage pour l'aviron traditionnel

Ce Jeudi 19 Octobre à 13h au lycée Polyvalent du Nord Caraïbe, Louis BOUTRAIN, président du Parc Naturel de Martinique PNM a permis l'intégration de l'aviron traditionnel dans le programme éducatif des jeunes de Martinique ; une convention a été signée avec le Lycée Nord Caraïbe, la ligue d'aviron, le Club « La Frégate » et le Parc Naturel de Martinique permettant à nos jeunes de pratiquer cette activité traditionnelle dans le cadre du sport scolaire.

Depuis plusieurs années, la pratique à caractère patrimonial de l'aviron traditionnel, plus communément appelé « 3 Z'awion » est développée en Martinique grâce à des équipes masculines, féminines qui se disputent les phases de championnats. Les clubs sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à réintroduire cette pratique dans leur programmation.

Le constat étant fait d'une absence de notoriété de la pratique en club et des épreuves de compétition, L'Université des Antilles, le Lycée Nord Caraïbe, la ligue d'aviron, les Clubs « La Frégate », « Frappez des ailes » et le Parc Naturel de Martinique se sont engagés à créer les conditions nécessaires à une réelle promotion de ce sport issu de notre patrimoine culturel.

Le PNM soutient ainsi un projet de dynamisation et de valorisation de ce sport issu du patrimoine culturel de Martinique en accompagnant l'intégration de cette activité dans le programme d'éducation physique 2017 – 2018 de l'Université des Antilles et du lycée Nord Caraïbe.

Ce projet vise à

- susciter l'intérêt d'un nouveau public par l'intégration d'heures de pratique au sein de cursus de formation scolaire et universitaire
- former des jeunes sur l'année scolaire
- favoriser des manifestations à caractère pédagogique au sein des clubs afin de renforcer les liens avec les anciens
- créer des événements autour de l'activité pour sensibiliser un plus large public.

Du 6 Novembre 2017 au 9 Mai 2018, 36 jeunes bénéficieront d'heures de pratique d'aviron traditionnel au sein des cursus de formation scolaire ou universitaire à raison de 24 élèves du Lycée Polyvalent du Nord Caraïbes et 12 étudiants de l'Université des Antilles sous la responsabilité d'un encadrant technique (DE JEPS) de la Ligue d'Aviron de Martinique dans des structures associatives reconnues dans le domaine de l'aviron. L'accompagnement technique proposé par la Ligue d'aviron de Martinique au sein de clubs déjà structurés est un atout pour la pérennisation de l'action.

Les séances d'Aviron organisées par l'Aviron Club 233 « Frappez des Ailes » pour les étudiants de l'U.A se dérouleront le mercredi de 13h à 15h et le mardi de 9h20 à 11h20 avec le club La Frégate pour les élèves du Lycée Nord Caraïbe.

Ce partenariat qui vise à être pérenne sera ponctué d'une compétition organisée dans le cadre du Mai de Saint-Pierre en 2018 et d'un raid ; ces 2 événements réuniront anciens et jeunes pratiquants pour une finale dans la baie de Saint-Pierre.

pnmartinique
Sainte-Marie

Aimé par ebonyatheone et 10 autres personnes

pnmartinique #encement, Randonnée @PNRMartinique Magnifique vue depuis Pain de Sucre à Sainte-Marie

12 août 2017

En 2017, le service communication a eu pour objectif d'offrir au Parc naturel de la Martinique une meilleure visibilité sur ses actions, **au niveau numérique d'une part mais aussi au niveau des médias.**

Accueil À propos Photos Évènements Vid

Parc naturel de Martinique 2 juin 2017 · 🌐

#CongresDesReserves: Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire a tenu à adresser un mot aux congressistes, actuellement en Martinique



👍❤️👏 72 100 partages 7438 vues 🌐

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

17 643 personnes touchées > [Booster la publication](#)

Accueil À propos Photos Évènements Vid

Parc naturel de Martinique Publié par Malika Nestoret 26 mars 2017 · 🌐

#UNESCO: L'inscription d'un bien naturel martiniquais sur la liste du patrimoine mondial UNESCO est une démarche collective entreprise de lo... Afficher la suite



👍❤️👏 32 6 partages 730 vues 🌐

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

2 408 personnes touchées > [Booster la publication](#)

Publication FB PNM Congrès des réserves en Juin 2017



Publication YOUTUBE PNM Mon Paysage et Moi 3 illets en Juin 2017

CARIB CREOLE NEWS

RETE A KAZ A-W

Martinique. La Martinique accueille ses premiers visiteurs acadiens en tant que vecteur de développement touristique

© PNM 2017 - CCN - Le Service Presse

Point de France, Lundi 06 Février 2017. CCN, Réseau à Martinique, le Parc Naturel de Martinique reçoit à l'heureux une sage visiteuse de l'histoire de la Martinique, un événement des traditions acadiennes, pour une journée mémorable.

Cette journée a été organisée autour de 3 thèmes majeurs :

1. Une marche sur la ligne de séisme de Paramaribo, à la paroi de l'océan emporté par les réfugiés acadiens du village de Saint-Jacques, paroisse de Saint-Pierre.
2. Une cérémonie de renouvellement au quartier Saint-Claude au Marin Rouge, lieu du campement des réfugiés acadiens du village de Saint-Jacques, paroisse de Saint-Pierre.
3. La présentation du Parc Naturel de Martinique à un groupe de visiteurs acadiens (NOUVEAU) originaires d'origine acadienne et de traditions martiniquaises (Vieux-Habitants-REUNION, auteur de la paroi).

Programme détaillé de la journée mémorable :

10h00 : Départ du Parc Naturel de Martinique

10h15 : Arrivée au quartier Paramaribo / Saint-Pierre Marche de 20 min le long de la ligne de séisme jusqu'à « Chemin des Acadiens », Lieu de la paroisse de Saint-Jacques / Histoire des Acadiens.

10h30 : Départ pour le Marin Rouge

10h40 : Arrivée à la Succursale sur la route du Marin Rouge

Déjeuner en terrasse en direction de Saint-Claude Marche de 45 min en direction du campement des Acadiens

10h45 : Accueil au son de la flûte et du tambour

11h00 : Accueil et Cérémonie renouvellement en présence des fidèles

Renouvellement

Presentation historique de Vieux-Habitants-REUNION

Tournoi de jeu

Chaque élève reçoit de belles Acadies

Plantation d'un arbre symbolique

Inauguration d'une plaque « Les Acadiens »

Article CARAÏB CREOLE NEWS
Journée mémorielle Acadiens en Février 2017

Café de Martinique : Cap sur 2020

Des représentants de la firme japonaise Ueshima Coffee Corporation (UICC) étaient récemment de passage en Martinique, dans le cadre de la mise place d'une production de café d' excellence au Parc Naturel de Martinique (PNM), à Case-Pilote. Un point presse s'est déroulé après cette visite. Explications.



Plus de 10.000 plants ont été plantés pour mars 2017

Le Parc Naturel de Martinique a accueilli ces visiteurs japonais, à l'occasion de la mise place d'une production de café d' excellence au Parc Naturel de Martinique (PNM), à Case-Pilote. Un point presse s'est déroulé après cette visite. Explications.

Le Parc Naturel de Martinique a accueilli ces visiteurs japonais, à l'occasion de la mise place d'une production de café d' excellence au Parc Naturel de Martinique (PNM), à Case-Pilote. Un point presse s'est déroulé après cette visite. Explications.

Le Parc Naturel de Martinique a accueilli ces visiteurs japonais, à l'occasion de la mise place d'une production de café d' excellence au Parc Naturel de Martinique (PNM), à Case-Pilote. Un point presse s'est déroulé après cette visite. Explications.

Article ANTILLA lors de la venue de japonais en Janvier 2017

PNMartinique @PNM... · 14/05/2017

facebook.com/parcnaturelreg..

Parc naturel régional de la Martinique

Découvrir le Patrimoine Autrement

Randonnée Pédestre
Morne Bellevue / Reculée
Gros-Morne / Sainte-Marie

Samedi 20 Mai 2017

🗨️ 3 🍷 6 ➦

Publication TWITTER PNM Randonnée
Découvrir le Patrimoine Autrement en Mai 2017



Article FRANCE ANTILLES
Fouilles DUBUC en Avril 2017

Reportage Sujet ATV Journée Mémoire des Acadiens en Février 2017



Reportage Mlere Plantation Café en Aout 2017

Afin d'atteindre cet objectif une attention particulière a été donnée

- > Aux relations presse avec une couverture des principaux organes de presse du territoire qui répondaient quasi systématiquement aux invitations transmises par voie de communiqué.
- > À la Page FACEBOOK qui a connu une importante notoriété lui permettant d'atteindre les 5000 fans (pallier important pour ce réseau social)



Photo de couverture de l'ensemble des réseaux sociaux du PNM en Novembre 2017 : INSTAGRAM, TWITTER, YOUTUBE et bien sûr FACEBOOK

IV 2 A. LA COMMUNICATION, UN SERVICE SUPPORT QUI COLLABORE AVEC L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS

Tout au long de l'année, la communication du PNM s'est positionnée en support de l'ensemble des directions (DAT/DPAT/ DDL/DFI) de l'institution afin de les accompagner à préparer, à organiser et à communiquer sur les actions et missions réalisées. Des supports tels que les fiches techniques, les dossiers président ont été mis en place dans le cadre de cette collaboration.

Les événements suivis et accompagnés par le service communication

- > **Le café d'excellence de martinique avec la venue des japonais sur site (Janvier 2017)**
- > **LAND ART (Janvier 2017)**
- > **L'assemblée des membres de l'OMB (janvier 2017)**
- > **Journée mémorielle des Acadiens (Février 2017)**
- > **La venue du CLUB MED 2 à Saint Pierre (Février 2017)**
- > **Journée Mondiale des Zones Humides (Février 2017)**
- > **Journées de valorisation viande marqué (Avril et Juillet 2017)**
- > **Village de Pâques (Avril 2017)**
- > **Séminaire OMB (Mai 2017)**
- > **Le Congrès des réserves - Temps Fort de l'année (Juin 2017)**
- > **Journée des Patrimoine et des moulins (Juin 2017)**
- > **Rendez-vous au Jardin (Juin 2017)**
- > **Programme des grandes vacances (ateliers, Grand Prix du PNM, Balades nautiques,**
- > **Signature Convention Passeport Vert (Septembre 2017)**
- > **Journées européennes du Patrimoine (Septembre 2017)**
- > **50 ans des Parcs Naturels régionaux de France (Octobre 2017) à Bercy Village**
- > **Aviron - Signature de Convention (Octobre 2017)**
- > **Concours Jaden Bo Kay (Octobre 2017)**
- > **Inauguration Reserve marine du Prêcheur (Octobre 2017)**
- > **Signature convention ODE (Décembre 2017)**
- > **Journée APER de valorisation et de promotion de la viande de porc créole (Décembre 2017)**
- > **Concours Villes et Villages Fleuris**
- > **Programme découvrir le Patrimoine Autrement**
- > **Candidature de la Martinique au Patrimoine Mondial de l'UNESCO (Ateliers Territoriaux, Défi EDD)**

IV 2 B. LA COMMUNICATION...EN INTERNE

SA KA FET'

Mardi 20 Décembre 2017

UN CHSCT POUR UN RETOUR A LA SERENITE AU PNM

Ce Mardi 19 Décembre 2017, Louis BOUTRIN, Président du Parc Naturel de Martinique (PNM) a réuni le Comité d'Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT).

5 représentants du personnel CHSCT et FO et 3 élus PNM, membres du CHSCT, ont débattu des points à l'ordre du jour, en présence des 3 assistants. Prévisions:

1. Accompagnement et médiation éclairés pour le rétablissement d'un dialogue positif au bon fonctionnement des services en santé de sécurité
2. Mise en place du Comité de Pilotage sur les relations et familiarisation des conditions de travail
3. Préparation du transfert du personnel au nouveau siège du PNM à Toulezon
4. Compte rendu des rencontres sur sites et de l'analyse de questionnaires CHSCT renseignés par les agents
5. Calendrier prévisionnel annuel des réunions - Exercice 2018

A la suite de vives discussions au cours desquelles tous ont pu exprimer leur souhait d'un retour à la sérénité au sein du PNM, il a été convenu que :

1. Une demande sera adressée au Préfet afin qu'il désigne un médiateur de la DIRECTE
2. Une rencontre entre les agents sera organisée le **mercredi 27 décembre 2017** en présence des représentants du personnel
3. Le Président du PNM recevra les prévisibles, le **mercredi 27 décembre 2017**, en présence des représentants du personnel
4. Une réunion extraordinaire du CHSCT sera organisée le **mercredi 27 décembre 2017**, en présence d'un médiateur.

LE PARC NATUREL DE MARTINIQUE
Maison du Parc - Armees Maritimes - Sainte Catherine - BP 437 97205 FOIF Cedex
Tél 0596 64 42 59 - Fax 0596 64 42 59
Midi contact@parcnatureldelemartinique.org

SA KA FET'
Facebook Twitter Instagram

Hommage à Georges GROS-DUBOIS

Dimanche 23 janvier 2017 au petit matin, Georges GROS-DUBOIS nous a quittés après une longue maladie. Professeur de la chaire au Parc National de Martinique depuis les années 80, il était titulaire d'un Diplôme d'Etude d'Activisme Sportif.

Intégré au sein des services de la Direction de l'Éducation du Territoire du PNM, Georges GROS-DUBOIS a toujours œuvré à sa mission. Il avait à cœur de contribuer à la connaissance, la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel de son pays, auprès de la population et des visiteurs dans le cadre d'un développement durable.

Ammonter Terroir au PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE

En reconnaissance de la longue carrière, ses compétences et son savoir, son engagement, sa prodigieuse et ses nombreuses réalisations, un comité ad hoc a développé de autres formes d'activités en l'honneur de Georges Gros-Dubois et de son œuvre de médiateur, car il était un homme de terrain, un homme de terrain, un homme de terrain.

La suite de son parcours se voit à l'INPACT PNM, où il a été un médiateur naturel dans la conception et la mise en œuvre de nombreux programmes. Parmi les clés retenues, on peut citer :

- Une "meilleure" éducation et l'entretien de réseau des services destinés autour des sociétés du Nord, de la Caraïbe, des Amériques et d'ailleurs. C'est ainsi qu'en 1980, Georges Gros-Dubois a été nommé directeur des services de gestion des sites et de promotion de l'éducation.
- La formation des professionnels de la randonnée pédestre en Martinique avec le Comité d'Éducation de la Randonnée Pédestre.
- La création du Comité de Randonnée Pédestre de Martinique qui aujourd'hui rassemble une trentaine de clubs et de clubs de randonnée.
- La mise à disposition de cartes de randonnée et de cartes de randonnée en partenariat avec les Associations de Randonnée Pédestre de Martinique, de la Région, de la Région de la Caraïbe et de la Région de l'Outre-Mer.
- La mise à disposition de cartes de randonnée et de cartes de randonnée en partenariat avec les Associations de Randonnée Pédestre de Martinique, de la Région, de la Région de la Caraïbe et de la Région de l'Outre-Mer.
- La mise à disposition de cartes de randonnée et de cartes de randonnée en partenariat avec les Associations de Randonnée Pédestre de Martinique, de la Région, de la Région de la Caraïbe et de la Région de l'Outre-Mer.
- La mise à disposition de cartes de randonnée et de cartes de randonnée en partenariat avec les Associations de Randonnée Pédestre de Martinique, de la Région, de la Région de la Caraïbe et de la Région de l'Outre-Mer.

LE PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE
Maison du Parc - Armees Maritimes - Sainte Catherine - BP 437 97205 FOIF Cedex
Tél 0596 64 42 59 - Fax 0596 64 42 59
Midi contact@parcnatureldelemartinique.org

SA KA FET'
Facebook Twitter Instagram

Le service s'est appliqué, dans la mesure du possible, à informer les agents des actualités du syndicat mixte avec notamment le SAKAFET PNM diffusé par email et sur les tableaux d'affichage, l'agenda des services présentant les temps forts et autres rendez-vous des directions.

SA KA FET'

Vendredi 28 Avril 2017

LA MARTINIQUE, AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Audition du 27 Avril à Paris

C'est ce Jeudi 27 Avril que le Président, Louis BOUTRIN, Gabrielle MALVOIE, de la Mission UNESCO, Céline COISY de la DEAL et Jean Raphaël GROS-DESORMEAUX du Comité Scientifique du PNM ont été reçus au Ministère de la Culture et de la Communication, pour l'audition de notre dossier d'inscription au Patrimoine Mondial.

Conformément aux objectifs réglementaires de la procédure, ce rendez-vous était un point d'étape au cours duquel nous avons apporté les précisions relatives aux recommandations émises lors de la précédente audition devant le Comité National des Biens Français du Patrimoine Mondial mais aussi, exposé plus en détails les éléments du dossier liés à la coopération internationale et présenté les projets de périmètre et de territoire du Bien des Aires volcaniques et forestières de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique.

A la fin de la présentation qui a duré environ 1h15, un temps d'échanges a permis au président de préciser les ambitions du plan de gestion de ce projet de territoire. Il a confirmé que les travaux étaient conduits en totale concertation avec la population et les élus concernés pour un développement socio-économique structurant de la Martinique.

Les membres de la délégation nous ont confié avoir reçu les félicitations du jury pour la qualité de la présentation et du dossier remis. L'avis du CNBFFPM nous sera communiqué d'ici quelques jours par écrit.

Cette audition constitue l'avant dernière étape, du regard de la procédure réglementaire avant l'inscription de la Martinique sur la liste des Biens au Patrimoine Mondial.

LE PARC NATUREL DE MARTINIQUE
Maison du Parc - Armees Maritimes - Sainte Catherine - BP 437 97205 FOIF Cedex
Tél 0596 64 42 59 - Fax 0596 64 42 59
Midi contact@parcnatureldelemartinique.org

SA KA FET'
Facebook Twitter Instagram

36^{ème} CONGRÈS DES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE

A l'attention des agents du Syndicat Mixte du PNM,

Nous avons le plaisir de vous adresser nos sincères et chaleureux remerciements pour votre précieuse collaboration lors de l'organisation du 36^{ème} congrès des Réserves Naturelles de France RNF qui s'est déroulé en Martinique, du 29 mai au 02 juin 2017.

Grâce à vous, ce 1^{er} congrès RNF sur notre territoire fut un franc succès, en termes d'organisation, d'accueil, de communication, de valorisation, de savoir, de patrimoine, de visibilité et d'attractivité du territoire. 10 ans après la Guadeloupe, nous avons accueillis en Martinique, pour ce temps fort national, près de 300 congressistes de 166 réserves de France et d'Outre-Mer.

Pendant cinq jours, les plénières, débats, ateliers, visites de terrain et temps de partage ont permis à l'ensemble des participants, d'étudier, d'analyser, de mettre en lumière et de valoriser les réserves naturelles de France et plus généralement les espaces protégés ;

Nous sommes dorénavant armés pour choisir ou composer entre nature, économie et société.

Merci à tous ! Mési an pil ! Mési an chay !

**Sà jodi nou ka meté rasin dèman an tè !
Faire d'aujourd'hui une force pour demain !**

Le Président Louis BOUTRIN et les membres du Comité Syndical du PNM

Conférence de Presse Présentation Concours Jaden Bo Kay Octobre 2017

IV 2 C. LE SERVICE COMMUNICATION... A ORGANISÉ DIFFÉRENTS ÉVÈNEMENTS

De plus, le service Communication a assuré l'organisation de

- > La cérémonie des vœux 2017 du Président du Parc Naturel de Martinique (Janvier 2017)
- > La conférence de Presse Bilan Salon International de l'Agriculture de Paris 2017 (Mars 2017)
- > L'inauguration Maison de la mangrove en présence de Ségolène ROYAL, **Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des relations internationales sur le climat** (Mars 2017)
- > **La conférence de Presse présentation Concours Jaden Bo Kay (Octobre 2017)**



Conception Interne Carton d'invitation Inauguration
Maison de la Mangrove en Mars 2017



Cérémonie de Vœux du Président du PNM16 janvier 2017

IV 2 D. LE SERVICE COMMUNICATION... A CONÇU DIVERS SUPPORTS DE COM

Publication FB PNM Inauguration Maison de la Mangrove en Mars 2017

Parc naturel de Martinique est à Forêt Vatable, avec Louis Boutrin et Maurice Veilleur
14 mars 2017 · Les Trois-Ilets, Martinique ·

#MaisonDeLaMangrove : A son arrivée à la Martinique, ce mardi 14 Mars 2017, Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des relations internationales sur le climat, a inauguré avec Alfred MARIE-JEANNE Officiel, Président de l'exécutif de la CTM Collectivité Territoriale de Martinique, et Louis Boutrin, Président du Parc naturel de Martinique, cet outil pédagogique, de protection et de valorisation des zones humides littorales.

La Maison de la Mangrove a pour objectif de valoriser mais aussi d'améliorer auprès du grand public, la connaissance des zones humides : ces espaces naturels qui abritent d'innombrables espèces végétales et animales. En Martinique, les mangroves sont les zones humides les plus emblématiques



Booster la publication

Vous et 19 autres personnes · 6 partages

Concours JADEN BÔ KAY

Sur le territoire de CAP Nord Martinique
Pour les particuliers et les établissements scolaires
Dépôt de candidature jusqu'au 6 novembre 2017

Des prix jusqu'à 1500€ à gagner !
Règlement disponible sur capnordmartinique.fr & pn-martinique.com
CAP NORD MARTINIQUE & PAR MARTINIQUE

Renseignements et retraits des bulletins d'inscription : sur les sites de CAP Nord et les 18 communes du Territoire
Infos : 0596 53 50 23 - 0596 53 27 08

Conception en interne Affiche Concours Jaden Bo Kay

La mer c'est ton élément,
Tu kiffes les sports nautiques,
Viens te challenger en pratiquant un sport traditionnel !

L'AVIRON

3 Z'AVIRON

Infos pratiques
Établissements concernés
Dates d'inscription
Contact : 0596 505 5000

AVEC LE

Le Président **LOUIS BOUTRIN**, les membres du Comité Syndical et le personnel du Parc Naturel de Martinique vous souhaitent leurs meilleurs vœux

Président **LOUIS BOUTRIN**, Memb Comité Syndical à l'ère Ajan Pak Natine! Matrik ka sweté zot an bon lanne

2017

Sé fodi nou ha mèbè rasin d'emèn an tè

Conception en interne Flyer Activité Aviron à l'Université des Antilles PNM

Conception en interne de Carte de Vœux 2017 sous la thématique des réserves naturelles : clin d'œil au temps fort de l'année au PNM

Viande d'Agneau marquée de Martinique

Journée de valorisation

Vente et dégustation
Echanges avec Péleveur

Samedi 8 Avril 2017
7h à 15h
Domaine de la Bergerie - Vauelin
Quartier Paquemar chez Mr Claude MARIE-LOUISE

Contact : 0596 27 36 80 / 0696 37 04 29

Conception en interne Flyers Journées de Valorisation de la viande Marquée Valeurs PNM

SAMEDI 16 & DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2017

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE AU

Phare de la Caravelle
Château Dubuc
Moulin de Val d'Or

Visites guidées à 5h/5h/5h et 10h
Inscription obligatoire
Samedi uniquement

Visite libre avec audioparc
Samedi de 9h à 18h30
Dimanche de 9h à 15h

Visites guidées à 9h/10h/11h/15h et à 14h/15h/16h/18h
Samedi et dimanche

Visites gratuites
Renseignements et inscriptions au 0596 645 645

Conception en interne Flyers Journées du Patrimoine

La Martinique au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Louis BOUTRIN, Président du Parc Naturel de Martinique
Conseiller exécutif CTM

à la plaisir de vous convier à une promenade commentée de Saint-Pierre au cœur du futur bien UNESCO, suivie d'un atelier de réflexion.

Rendez-vous le Vendredi 17 Mars à 14h à la Place Bertin - Saint-Pierre

Merci de confirmer votre participation au : 0696 81 79 90

INVITATION au Domaine d'Émeraude

Valable pour 2 personnes jusqu'au 31 Décembre 2017

Domaine d'Émeraude - Route de la mer
97200 Réserve-Bois
Tel. 05 96 52 28 49 - Fax. 05 96 03 42 33
E-mail : pnm@pnm.mt

Conception en interne Flyers rendez-vous au Jardin selon charte transmise

Le jardin, un lieu de partage

Samedi 3 Juin 2017
DOMAINE D'ÉMERAUDE
Jardin Remarquable

AU PROGRAMME

10h00 - 14h00 - 15h00
Visites guidées du Domaine d'Émeraude

15h00
Conférence débat sur « le jardin de proximité » animée par Avoûs SALOMON, ingénieur paysagiste et sites cols verts

Inscriptions / Renseignements au 0596 645 645

Conception Invitation Sites PNM Juillet 2017

Conception Interne Flyers
Programme des Vacances Juillet 2017



Conception invitation Congres des réserves



Conception Nouveau Logo Valeurs Parc Naturel
Martinique selon charte transmise



Conception en interne carte de fin d'année
pour les agents

Conception brochure LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE AGRICOLE AU PARC NATUREL de
Martinique 16 pages Mars 2017



Conception Invitation
Atelier UNESCO Mars 2017



Conception brochures LES METIERS PNM Février 2017

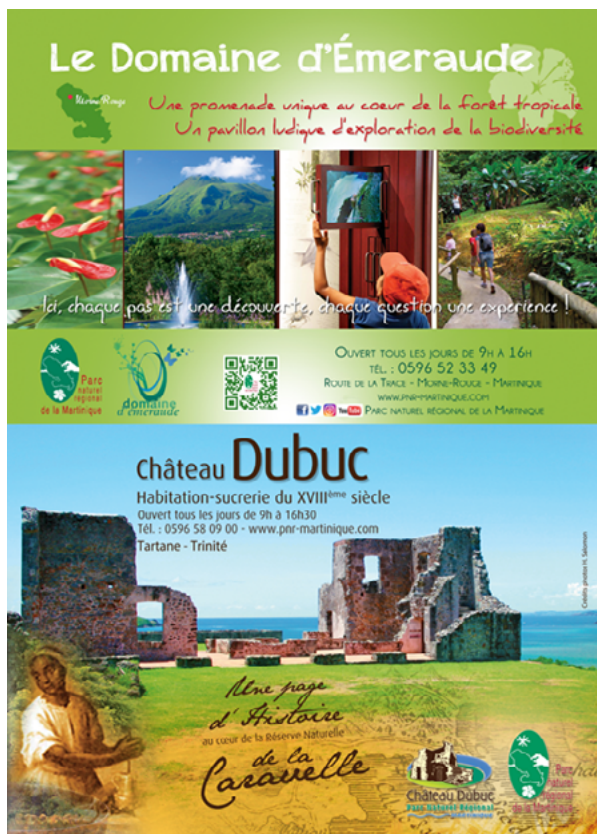


Conception Petit dépliant
Manioc Valeurs Parc

Conception brochures LES METIERS PNM Février 2017
ur agents

loc Valeurs Parc

IV 2 E LA COMMUNICATION ET LES INSERTIONS DE VISUEL DANS DES MAGAZINES OU AUTRES OUVRAGES



pour la visibilité des sites du PNM accueillant du public, un visuel unique a été utilisé pour ancrer l'image :

- > Insertion Presse - Choubou loute (Juillet 2017)
- > Insertion Presse - MARTINIQUE BONJOUR (Décembre 2017)
- > Insertion carte IGN (2017-2018)

IV 2 F. LE SERVICE COMMUNICATION... A COORDONNÉ LA PARTICIPATION DU PNM DANS PLUSIEURS SALONS

- > FORMEO (Février 2017)
- > Salon du voyage et des vacances (Mars 2017)
- > Salon MARTISAN ART (Mai 2017)
- > Salon Partez en Vacances en Martinique (Juin 2017)
- > MADIFLORA (Avril 2017)

IV 2 G. LE SERVICE COMMUNICATION... A ACCOMPAGNÉ LES VISITES DE PRESSE ET REPRÉSENTANTS DE MÉDIAS ÉTRANGERS



Journalistes Canadiens au Phare de la Caravelle



Journaliste américain dans la Réserve de la Caravelle avec les gardiens de l'environnement



Blogueuses Canadiennes au Domaine d'Émeraude

IV 2 G. LE SERVICE COMMUNICATION...EN 2017 C'EST

- > **2 agents : 1 chargée de Communication et 1 assistant communication**
- > **241 publications FACEBOOK**
- > **+ de 80 articles réalisés par la presse**
- > **45 Communiqués de Presse**
- > **34 articles sur le site internet du PNM**
- > **+ de 25 collaborations à des actions ou des projets du PNM**
- > **5 participations à des salons**
- > **4 événements organisés**



Rapport d'activités 2017

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique (SMPNRM)